

Une question, MM. de la DG des CFF!

J.A. - Sion 1 - 1re année - No 73

« LE RHONE », LA « FEUILLE D'AVIS DU VALAIS » ET LE « NOUVELLISTE VALAISAN » FUSIONNÉS

Vendredi 28 juin 1966

coiffure spécialisée pour Dames



Service rapide
Sans rendez-vous

Sion
Martigny

r. des Remparts 8-1er ét.
av. de la Gare 38 1er ét.

Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais

LE SEUL QUOTIDIEN DU MATIN DE LA VALLEE DU RHONE

TEL (027) 2 31 51 - CCP 19-274 - PUBLICITE : PUBLICITAS, TEL (027) 3 71 11 - Le No 30 ct.

Il y a



chez



LA CROISÉE SION

Après la tragédie de Batassé

N'en jetez plus Messieurs les dirigeants des CFF!

Nous connaissons les vrais responsables

Mercredi, c'était la direction du Ter arrondissement des CFF qui se hâta de charger le mécanicien du train de messageries de la responsabilité du terrible accident. Hier, jeudi, c'est la direction générale qui est revenue à la charge pour conclure une nouvelle fois à la responsabilité du pilote de la motrice descendante. Nous publions ci-dessous ce nouveau communiqué.

Pour bien faire comprendre que le mécanicien n'a pas dû être victime d'un malaise, on précise qu'il a fait un signe de la main à un ouvrier de la voie entre Saint-Léonard et le lieu de l'accident et qu'il a tenté de freiner immédiatement avant la collision.

Messieurs de la direction des CFF, nous vous posons cette question : « Pourquoi tant d'empressement et d'acharnement contre le malheureux mort de Brigue ? »

Encore un communiqué de ce genre et nous serons persuadés qu'il y a autre chose que l'on veut à tout prix cacher, soit une défectuosité dans le dispositif électronique de commande à distance, soit une autre dans la motrice elle-même.

Que veut dire le témoignage de cet ouvrier de la voie ?

Pour nous, rien du tout. Lorsque l'on sait que le mort n'est plus là pour se défendre, on peut raconter n'importe quoi.

On ferait peut-être mieux, par exemple, d'analyser le témoignage du chef de train Antoine Bregy.

« J'ai senti tout à coup que le train ralentissait et que la sonnette d'alarme était enclenchée. Ce n'était pas normal.

A ce bruit, toujours plus fort, je pensai tout de suite à une collision. J'eus donc la présence d'esprit de me coucher au sol. C'est certainement à ce geste que je dois la vie. Le choc fut si violent que je me retrouvai au fond du wagon... »

Il ne fait pas l'ombre d'un doute que quelque chose d'anormal s'est passé dans cette motrice. Etait-ce uniquement le fait de M. Kaspar Schmidthalter ou, pourquoi pas, de la mécanique qu'il pilotait ?

Toutes les hypothèses sont permises puisque la bande tachygraphique, détruite, ne peut apporter aucune précision.

Par ailleurs, ce coup de sifflet marque la surprise la plus complète.

Si le mécanicien avait annulé, à deux reprises, le dispositif d'arrêt automatique, déclenché par les aimants de voie placés à la hauteur des signaux avancés et de sortie de Saint-Léonard et si, de surcroît, il avait pris sciemment en talon l'aiguille de Saint-Léonard côté Sion, il aurait dû obligatoirement s'attendre à une catastrophe. Or, le sifflement strident et « toujours plus fort » de la sonnette d'alarme a été incontestablement une réaction d'étonnement complet et finalement d'avertissement désespéré.

Et le ralentissement du train a-t-il correspondu à un freinage en catastrophe ? Cela ne semble pas avoir été le cas.

Pourquoi ? ...

Si nous posons (aujourd'hui seulement, nous le soulignons bien) des questions qui circulent depuis lundi, ce n'est pas pour jeter de l'huile sur le feu, surtout en ce lendemain de funérailles.

C'est tout simplement pour démontrer que la « certitude » de la seule responsabilité du mécanicien Schmidthalter n'est pas aussi « certaine » que le prétendent, avec trop d'empressement, les dirigeants des CFF.

Heureusement que l'on peut retenir deux phrases nettement plus objectives du communiqué ci-dessous de la DG. Il s'agit de la première et de l'avant-dernière. Nous les citons : « Les causes de l'accident de St-Léonard et

les responsabilités personnelles n'ont pas encore été éclaircies... » « Le décès des deux mécaniciens et la destruction dans l'accident d'un important moyen de preuves, la bande tachygraphique de la locomotive du train de messageries, rendent l'enquête extrêmement difficile. »

La DG des CFF conclut en annonçant que le public sera informé dès que ce sera possible.

Ceci dit après avoir chargé le mécanicien à deux reprises constitue une sorte d'incongruité. Il eût été en effet tellement plus simple d'attendre précisément les conclusions des diverses enquêtes avant de disqualifier ou d'accuser qui que ce soit.

On aurait au moins laissé le temps aux familles de pleurer et d'enterrer tranquillement leurs morts.

Nous affirmons, nous, que les seuls vrais responsables — même indirects — d'une des plus graves catastrophes ferroviaires de Suisse, ce sont les CFF. Nous savons que de toutes parts l'on réclame la DEUXIEME VOIE SUR LA LIGNE DU SIMPLON ENTRE SION ET SIERRE, depuis plus de 30 ans, puisque cela remonte à la période qui a précédé la dernière guerre mondiale.

On a trop l'habitude de traiter le Valais en parent pauvre. Nous constatons ce phénomène dans bien des domaines.

Du côté chemins de fer, on pourrait aussi discuter des horaires, de l'aménagement des gares, etc.

En étant très patients, les Valaisans auraient tout de même dû pouvoir participer à l'inauguration de cette deuxième voie Sion-Sierre il y a 10 ans au moins.

On nous dit qu'aucune tragédie n'a été inutile pour la direction des CFF. Qu'elle nous le prouve en mettant les bouchées doubles pour terminer les travaux que l'on hâtaît lentement.

— A. L. —

(ATS). La direction générale des CFF a publié un communiqué relatif à l'accident qui s'est produit lundi près de Saint-Léonard, et qui a fait douze morts et plus de cent blessés. Désireuse d'éviter tout malentendu ou toute in-

terprétation de ce premier communiqué, la direction générale des CFF a publié jeudi un second texte, où elle précise plusieurs points.

« Les causes de l'accident de Saint-Léonard et les RESPONSABILITES PERSONNELLES n'ont pas encore été éclaircies. Le juge d'instruction de Sion, qui mène l'enquête sur le plan pénal, a été officiellement avisé par la direction générale des CFF, qui de son côté poursuit son enquête. »

« Jusqu'à présent, les recherches faites par les CFF ont permis d'établir les faits suivants :

« Le train de messageries 16845 Granges-Sion aurait dû attendre à Saint-Léonard son croisement avec le train spécial 51070, qu'il ne l'a pas fait et qu'il est entré en collision avec le train spécial sur le tronçon de la ligne en simple voie Saint-Léonard-Sion, lequel est sous contrôle du block automatique. »

« Au moment de l'accident, les installations de sécurité de Saint-Léonard (signaux, aiguilles, etc.) étaient télécommandées de Sion. Une vérification faite

immédiatement après la collision a montré que ces installations, tout comme la télécommande, fonctionnaient parfaitement.

« L'aiguille d'entrée de Saint-Léonard, côté Sion, était dans la position voulue pour l'entrée du train spécial 51070. Elle a été cisailée par le train de messageries 16845, lequel, par erreur, ne s'est pas arrêté. »

« Le mécanicien du train de messageries 16845 a fait un signe de la main à un ouvrier de la voie entre Saint-Léonard et le lieu de l'accident. Juste avant la collision, il a manifestement opéré un freinage rapide. »

« Avant et après l'accident, aucune intervention abusive n'a été faite dans les installations de sécurité, dont tous les scellés étaient en place. »

« Le décès des deux mécaniciens et la destruction dans l'accident d'un important moyen de preuve, la bande tachygraphique de la locomotive du train de messageries, rendent l'enquête extrêmement difficile. »

« Le public sera informé des résultats des enquêtes dès que ce sera possible. »

ÉDITORIAL Du programme gouvernemental au congrès socialiste

Comment concilier la tendance qui s'est affirmée violemment au congrès socialiste de Bâle, les 15 et 16 juin, avec le programme politique que le conseiller fédéral Spuehler a présenté aux Chambres au nom d'un gouvernement unanime, et, à plus longue échéance, avec la participation socialiste à l'exécutif ? Telles sont les questions que l'on ne peut pas ne pas se poser en lisant les comptes rendus de ce congrès.

Contre l'avis du comité central, la « base » a fait prévaloir en matière financière une thèse qui est un retour à la lutte des classes, en donnant à la direction du parti le mandat impératif de préparer une initiative fédérale liant l'extension des impôts de consommation (inévitables en raison de l'abaissement des droits de douane) avec un sensible renforcement de la fiscalité fédérale directe, selon la formule simpliste « faites payer les riches ».

En politique étrangère, le chef de notre diplomatie a été invité à s'engager franchement sur le chemin d'une adhésion aux Nations-Unies. Quand le vétéran Bringolf a mis l'assemblée en garde contre une certaine phraséologie sentimentale et inopérante dans le domaine de l'aide au tiers monde, et surtout lorsqu'il a contesté l'impossibilité de prélever sur les crédits militaires les crédits destinés à cette aide, il a été conspué. Le comité directeur a toutefois réussi à l'emporter sur ce point.

Le plus important concerne la politique sociale. Là, ce sont les dirigeants eux-mêmes — comme s'ils cherchaient un solide tremplin pour les prochaines élections — qui ont annoncé qu'ils étaient prêts à étudier, pour le soumettre à un congrès extraordinaire l'an prochain, le texte d'une initiative ayant pour but de « garantir, par un système d'assurance globale, la sécurité sociale sur l'ensemble du territoire de la Confédération ». Il s'agirait en particulier de déclarer obligatoire

l'assurance-maladie, de la compléter par une assurance-maternité, de développer l'assurance-invalidité, et d'enlever à l'AVS son caractère d'assurance de base pour instaurer une rente populaire qui s'élèverait pour les salariés au 60 % de la moyenne de leurs revenus antérieurs réalisés au cours des dix années ayant accusé les plus forts gains.

Malgré l'opposition du président de l'Union syndicale suisse, cette proposition a été accueillie avec enthousiasme par l'écrasante majorité des délégués. Et M. Dellberg a été longuement acclamé quand il a proposé que la moitié au moins des dépenses fussent à la charge des pouvoirs publics.

Ainsi, à l'heure même où, à l'Est, on « désétatise », et où, en France, on reproche au régime sa tendance centralisatrice, le socialisme suisse pousse à la nationalisation des assurances. Dans les autres secteurs, on assiste à un affrontement des générations, les jeunes réclamant une politique socialiste plus accentuée.

Déjà, lors du débat sur l'aide aux universités, un jeune député genevois avait préché pour la nationalisation de l'enseignement supérieur.

D'aucuns affirment, dans les rangs socialistes, qu'un congrès du parti n'est pas vraiment représentatif, parce que le tiers seulement des sections y envoient des délégués et que ce sont justement les sections les plus remuantes. Mais n'en va-t-il pas toujours ainsi en politique, et ne sont-ce pas toujours les « minorités agissantes » qui mènent le train ?

Toujours est-il qu'on peut se demander dans quelle mesure les deux conseillers fédéraux socialistes représentent encore leur parti.

Quant à cette participation socialiste au gouvernement, le secrétaire du PSS a nettement déclaré qu'elle ne saurait être remise en question. Il est facile de prévoir que la politique socialiste prendra de plus en plus l'allure d'un double jeu.

C. Bodinier.

Dans ce numéro vous trouverez :

- ★ Aux Chambres fédérales - Nouvelles suisses en page 2
- ★ Télévision - bandes dessinées - memento en page 4
- ★ Le sport en pages 5 et 8
- ★ Du bord du lac à Saint-Maurice en page 10
- ★ Martigny et le Pays des Dranses en page 12
- ★ Sion et le Centre, en pages 13 et 17
- ★ Avis mortuaires en page 21
- ★ Grand Conseil en page 22
- ★ Dernières dépêches en pages 23 et 24

Dans chaque foyer

une **TRIUMPH** élégante, moderne, robuste



Nouveaux modèles portables avec coffret Depuis **235 fr.**

Facilité de paiement Echanges

HALLENBARTER - SION
Tél. (027) 2 10 63 P 70 S

Suppression des réserves de crise

BERNE. — La nouvelle « Commission fédérale des possibilités de travail » s'est rendue pour la première fois le 26 juin à Berne. Elle se compose de représentants des organisations d'employeurs et de salariés, des associations féminines, de la science et des autorités. En sa qualité de président de la commission, le professeur H. Allemann, délégué aux questions conjoncturelles, a d'abord souligné la nécessité d'adapter la conception dont s'inspire notre législation en matière de lutte contre les crises aux impératifs d'une politique conjoncturelle répondant aux exigences de la croissance économique. Puis il a été question de la réforme des réserves de crise de l'économie privée, assorties de privilèges fiscaux.

Ces réserves, qui sont un instrument de notre politique visant à combattre les crises, ont plafonné ces dernières années à un niveau un peu supérieur à 500 millions de francs et ont même marqué temporairement un recul. Il y a lieu d'examiner par conséquent s'il est possible de renoncer à cette institution ou s'il faut chercher à la moderniser et à en rehausser l'attrait en assouplissant les conditions de libération des réserves et en recourant à d'autres mesures.

La majorité de la commission s'est prononcée pour le maintien des réserves de crise et a estimé qu'il était

souhaitable, que ces fonds puissent être engagés à l'avenir antérieurement à une période de chômage, c'est-à-dire dès que se dessine, dans une branche, un sous-emploi de nature conjoncturelle ou structurelle. L'ensemble du problème sera toutefois rediscuté lors d'un échange de vues, prévu pour la fin de l'année, qui sera consacré à une nouvelle conception générale de la lutte contre les crises.

Les socialistes retirent leur représentant à l'exécutif communal

NEUCHÂTEL. — Le groupe socialiste du conseil général de Neuchâtel, réuni jeudi soir, s'est longuement occupé du grave incident qui s'est déroulé au conseil communal du chef-lieu, où les quatre représentants des partis bourgeois — radical et libéral — ont refusé d'élire à la présidence leur collègue socialiste, M. Henri Verdon, qui était jusqu'ici vice-président et qui devait normalement accéder à la présidence.

En présence de cette situation, ils ont décidé de retirer leur représentant à l'exécutif communal à la date du 30 septembre.

CE JOUR EN SUISSE ET AILLEURS

COUP D'ŒIL SUR L'ACTUALITÉ

● **LA MARINE ARGENTINE ABANDONNE LA POURSUITE D'UN NAVIRE SOVIÉTIQUE.** — La marine argentine a abandonné la chasse qu'elle faisait au navire soviétique « Pavlovo », qui avait volé les eaux de pêche nationales. Le torpilleur « Santa Cruz », qui guettait le « Pavlovo » devant le port uruguayen de Montevideo, où le bateau russe s'était réfugié, a reçu l'ordre de regagner sa base de Puerto Belgrano.

● **LE CHEF DE LA DIPLOMATIE EGYPTIENNE EN NORVEGE.** — M. Mahmoud Riad, ministre des Affaires étrangères d'Egypte, est arrivé jeudi à Oslo pour une visite officielle de trois jours. Il s'entretiendra avec son collègue norvégien, M. John Lyng, de la situation internationale et plus particulièrement des problèmes du Proche-Orient.

● **L'ARRESTATION DE SCHRAMME EST CONFIRMÉE.** — On confirme au palais de justice de Bruxelles que Jean Schramme a été arrêté pour le meurtre d'un Belge, commis au Maniema (Congo).

● **UN ANCIEN « S.S. » CONDAMNÉ A VIE.** — L'ancien « Oberscharführer » SS Kurt Wiese, qui avait dirigé durant la guerre un des trois ghettos de la ville polonaise de Grodno, a été condamné à la réclusion à vie et à la déchéance civique à vie par le Tribunal de Cologne. Son procès avait duré 33 jours, et il était accusé d'avoir volontairement assassiné 177 hommes, femmes et enfants juifs.

● **LE PRESIDENT SARAGAT N'IRA PAS EN GRANDE-BRETAGNE.** — On a appris jeudi à Londres qu'à cause de la situation politique encore peu stable en Italie, M. Giuseppe Saragat, président de la République, avait renvoyé à une date non encore fixée la visite officielle qu'il devait faire du 16 au 24 juillet à la reine Elisabeth d'Angleterre.

Conseil national: les parlementaires ne peuvent plus faire de la politique « pour l'honneur »

BERNE. — Les règles qui président à l'élaboration du budget ont été codifiées en une nouvelle « loi sur les finances de la Confédération » que le Conseil national a traitée jeudi. Comme l'ont relevé le rapporteur, M. Hayoz (ocs, FR) et P. Glasson (rad., FR), la principale innovation consiste à institutionnaliser la planification financière à long terme, dont la nécessité n'est plus contestée. D'autres articles règlent l'organisation du département des Finances et des douanes, dans le sens d'un renforcement des « organes d'état-major », ce qui permet d'alléger la tâche du chef du département.

Le conseiller fédéral Bonvin commente encore ce texte, qui sera examiné en septembre par le Conseil des Etats, en présence du nouveau chef du département, M. Celio. Il relève que cette loi doit aussi contribuer au renforcement du contrôle parlementaire. Le budget doit être « transparent ». La loi stipule en outre que la gestion des finances fédérales doit tenir compte des impératifs de la politique de conjoncture et de croissance. Les crédits d'engagement pluriannuels doivent contribuer à la discipline financière, dans le domaine militaire notamment.

VOTATION SANS OPPOSITION

Dans la discussion de détail, les rapporteurs soulignent l'importance de certains articles. C'est ainsi que l'article 29 donne mandat au Conseil fédéral de fixer l'ordre d'urgence des tâches à exécuter par la Confédération. Capital est aussi l'article 30 qui dit que le Conseil fédéral s'emploiera à coordonner la planification financière de la Confédération, des cantons et des communes, et l'article ajoute: « Le Conseil fédéral peut subordonner l'octroi de subventions d'infrastructure à la présentation par les cantons intéressés d'un plan d'aménagement pluriannuel ».

Les quelques amendements de la commission sont tous adoptés et la loi est votée sans opposition.

AUGMENTATION DES SALAIRES DES FONCTIONNAIRES FEDERAUX

M. Hayoz, président de la commission des finances et M. Graber (soc., VD), motivent ensuite la proposition de cette commission de majorer de 40 pour 100 le traitement des conseillers fédéraux. On ne peut, pour les magistrats, compenser annuellement le renchérissement, mais il faut tenir compte équitablement du coût de la vie et des responsabilités assumées. Or, les traitements de certains hauts fonctionnaires atteignent presque ceux des conseillers fédéraux.

Seul, M. Schwarzenbach (sans parti, ZH), combat cette proposition en faisant valoir que certaines charges, que l'honneur de servir ne peuvent se monnayer. Le Conseil fédéral doit, en matière de rétribution, donner l'exemple de la modération.

Le projet est alors voté par 108 voix contre une. Mais on remarque une douzaine d'abstentions.

Par 74 voix sans opposition, le Conseil accepte ensuite de porter à 90.000 francs le traitement du chancelier de la Confédération avec effet rétroactif au 1er janvier.

L'adaptation des traitements des juges au Tribunal fédéral et au Tribunal fédéral des assurances est votée par 88 voix contre une.

Ces trois projets seront examinés en septembre par le Conseil des Etats.

...ET UNE INDEMNITE AUX DEPUTES

L'objet suivant concerne en revanche le seul Conseil national:

La commission des finances propose d'accorder à tous les députés, en plus de leurs jetons de présence, une indemnité annuelle fixe de 3.000 francs.

Cette modeste rétribution doit compenser, du moins en partie, le temps considérable consacré à la préparation des sessions. Elle doit aussi faciliter l'accès aux charges parlementaires sans trop de sacrifices financiers. Le

Parlement doit être représentatif de toutes les couches sociales de la population.

M. Graber souligne que même après cette révision, le parlementaire suisse restera le moins bien payé d'Europe occidentale.

M. Gerwig (soc., Bâle) invite la commission des finances à prévoir une compensation spéciale pour les députés qui ont, dans l'exercice de leur profession, un revenu faible. Il faut éviter que seuls des politiciens de métier puissent siéger à Berne. La politique n'est pas un moyen de meubler ses loisirs.

Le même point de vue est appuyé par M. Baerlocher (ocs, SG).

M. Goetsch (soc., ZH) propose quant à lui de porter le fixe annuel à 5.000 francs et de remettre à chaque député un abonnement général des CFF, première classe, ou l'équivalent en argent. M. Ott (dém., ZH) suggère une autre formule: un fixe de 2.000 francs seulement, mais des indemnités de déplacement plus élevées.

A vote, la proposition de la commission (3.000 francs) l'emporte par 83 voix contre 41 contre celle de M. Goetsch, celle de M. Ott ayant été préalablement écartée à une forte majorité. Et par 60 voix contre 56, le Conseil décide de s'octroyer un abonnement général. Le vote d'ensemble de la loi (soumise au référendum facultatif) donne 116 voix contre une, celle

de M. Schwarzenbach et quelques abstentions.

LES EXPLICATIONS DE M. BONVIN

Le conseiller fédéral Bonvin fournit ensuite, en réponse à plusieurs interventions, des explications sur le problème des pièces d'argent. Le Département des finances, dit-il, suivait attentivement l'évolution, depuis longtemps. La preuve en est donnée par la loi sur la monnaie, qui a été soumise à temps au Parlement (elle fut votée en automne 1967). A ce moment, les autorités et les milieux bancaires connaissaient déjà la gravité de la situation, mais il fut heureusement possible d'agir discrètement et d'éviter ainsi la spéculation. Par la suite, l'affaire s'est ébruitée et il fallut interdire l'exportation et la thésaurisation des pièces d'argent. La hausse subite du prix de l'argent a hélas, favorisé la spéculation. Les autorités ne disposent pas de données précises sur les exportations. Par la voie des airs, les monnaies exportées représentent une valeur totale de 1.3 million de francs.

Il faut espérer, conclut M. Bonvin, que la situation se normalisera bientôt. Les pièces frappées en Grande-Bretagne vont être mise en circulation cette semaine.

L'AMNISTIE FISCALE DE 1969

M. Kohler (rad., BE), interpelle le gouvernement sur l'amnistie fiscale de 1969, qui devrait s'accompagner d'une campagne d'information auprès des contribuables. M. Bonvin assure que, avec le concours des cantons, toutes les mesures pouvant assurer le succès de l'opération seront prises. Un crédit d'un million de francs est prévu pour la campagne d'information. M. Bonvin accepte aussi un postulat de M. Schaller (rad., Bâle), qui invite le Conseil fédéral à publier les résultats de l'amnistie fiscale avec la plus grande précision possible.

LE TRANSFERT DE LA STATION D'ACCLIMATION POUR CHEVAUX

M. Marthaler (Pab, BE) aimerait savoir si une décision a été prise au sujet du transfert dans les Franches-Montagnes, de la station d'acclimation

pour chevaux du Sand, près de Berne.

Le conseiller fédéral Celio rappelle qu'on a renoncé à créer aux Franches-Montagnes un « centre du cheval ». Pour ce qui est du dépôt du Sand, M. Celio constate que le terrain acheté par la Confédération aux Franches-Montagnes se prête bien à une station d'acclimation pour remontes. Mais la division de l'agriculture propose d'affecter une moitié du terrain (environ 130 ha) à des essais agricoles. Le terrain ne sera, en tout cas, pas utilisé comme place d'arme, il ne sera pas agrandi.

Cette solution permet donc d'installer dans la partie est du terrain, en 1969, une partie des remontes du Sand, formule qui, dit M. Celio, est approuvée par presque tout le monde. Les plans de construction de la ferme de Sous-la-Côte sont prêts, mais ils devront encore être adaptés à la nouvelle situation.

UN CENTRE CIVIL DU CHEVAL

Une suggestion a encore été faite ces derniers jours: créer sur le terrain un centre civil du cheval. Cette idée sera aussi étudiée, dit M. Celio. Quant aux restes de la ferme des Joux-Derrière, qui a été incendiée, ils pourront probablement être utilisés.

COMPRIMER

LES EFFECTIFS DE L'ARMEE

Dernière intervention de la séance, une interpellation de M. Pierre Glasson (rad. FR), qui, compte tenu des énormes dépenses militaires, suggère de réaliser des économies en apportant à l'armée des modifications de structure. N'est-il pas possible, dans certains secteurs, de comprimer les effectifs?

M. Celio rappelle que, dans son rapport de 1966 sur la conception de la défense nationale, le Conseil fédéral a exposé ses vues à ce sujet. La proportion des dépenses militaires, par rapport aux dépenses totales, diminue. Un remaniement fondamental de la structure de l'armée ne s'impose donc pas. Une adaptation continue est, en revanche, possible, mais on n'envisage pas de réduction des effectifs, sauf peut-être dans la landsturm.

M. Glasson se déclare satisfait de cette réponse, et la séance est levée.

Conseil des Etats: rapport de gestion approuvé

BERNE. — Jeudi matin, le Conseil des Etats entend d'abord l'interpellation de M. Bachmann (rad., AG), qui, au nom de son gouvernement cantonal, demande quand le Conseil fédéral compte trancher enfin la question de savoir s'il convient de continuer à garder ouvert le cours de l'Aar à une éventuelle navigation fluviale.

Comme la veille au Conseil national, en réponse à la motion Schurmann, M. Gnaegi, conseiller fédéral, fit valoir les multiples raisons qui ont retardé le rapport du dernier groupe de trois experts chargés de donner leur avis sur le rapport Rittmann et sur celui de la Transhelvetica. L'avis des experts sera connu cet automne. C'est en septembre également que la question sera débattue avec les cantons riverains et le Conseil fédéral pourra alors adresser en connaissance de cause au Conseil des Etats le rapport complémentaire demandé.

Quant à la discussion parlementaire sur cet objet controversé de la navigation intérieure, elle pourra être terminée en 1970.

L'interpellateur se déclare satisfait.

CHAPITRE DU TRIBUNAL FEDERAL

Le Conseil des Etats reprend alors la discussion sur le rapport de gestion du Conseil fédéral pour 1967. Au chapitre du Tribunal fédéral, M. Munz (radical, TG) défend le travail fait à Monrepos contre les critiques exagérées, formulées au Conseil national. L'orateur déplore que beaucoup de cantons n'aient pas encore introduit une juridiction administrative digne de ce nom. La gestion des tribunaux fédéraux et du département de justice et police est approuvée.

L'AGRICULTURE

Au chapitre de l'agriculture, M. Barrelet (rad., NE), critique le fait que le Conseil fédéral a baissé les primes

pour la culture des champs, alors qu'il faut encourager au maximum la production végétale. Pourquoi n'a-t-on pas pris des mesures en novembre déjà pour freiner les importations de fourrages et pourquoi a-t-on agi avec un tel retard dans ce secteur? L'orateur s'abstient de voter cette partie du rapport. M. Schaffner, conseiller fédéral, réplique vertement: un quart seulement des fourrages importés sert à la fabrication du lait, le reste est prévu pour l'engraissement et la basse-cour.

Si l'on avait augmenté immédiatement et de manière prohibitive les suppléments de prix, une partie de l'agriculture — et non la moins intéressante — aurait dû fermer ses exploitations. L'influence de ces suppléments sur le coût de production du lait est modeste, alors qu'elle est importante pour les frais d'engraissement, etc.

La question se pose aussi de savoir si nous avons le droit de favoriser encore longtemps à coups de centaines de millions la culture générale alors même que sa productivité est étonnante et en constante augmentation. Le Conseil fédéral présentera d'ici la fin de l'année un quatrième rapport dans lequel il s'expliquera sur la situation présente de l'agriculture et la hausse vertigineuse des subsides versés aux paysans.

La gestion du département de l'économie publique est approuvée de même que celle du département des transports et de l'énergie. Le Conseil des Etats approuve la gestion dans son ensemble par 26 voix sans opposition, et en fait de même du rapport de gestion des PTT pour 1967, également par 26 voix sans opposition.

Partie d'échecs avec des pièces vivantes

LUGANO. — Le comité d'organisation du 18me Concours olympique d'échecs vient de proposer à la Municipalité de Lugano d'examiner la possibilité de présenter à Lugano une partie d'échecs dont les pièces seraient des personnes costumées, pendant deux ou trois soirées consécutives et cela dans un but de propagande pour les prochains Jeux olympiques d'échecs qui se dérouleront en octobre.

La piazza Riforma serait choisie comme cadre de cette représentation.

Accident près de Lucerne: Les fautifs s'entuent

LUCERNE. — La police lucernoise a lancé une opération de recherches, contre deux jeunes gens qui ont causé un accident de la circulation mercredi après-midi, près de Lucerne. Au volant d'une voiture, roulant à vive allure, ils se sont jetés contre un autocar, dont deux passagers ont été légèrement blessés. Les dégâts se montent à 20 000 francs.

Quittant la voiture, totalement démolie, les deux jeunes gens prirent la fuite. Aussitôt avertie, la police se mit à leur recherche, avec l'aide de chiens. On devait déterminer que les deux hommes ont passé à Schönbühl, près de Lucerne, où ils volèrent un véhicule qu'ils abandonnèrent à Gisikon, d'où ils repartirent, à bord d'une autre voiture volée, pour Inwil. Leur trace a été perdue depuis. La police suppose que l'automobile avec laquelle ils se sont jetés contre le car avait aussi été volée.

Cours des billets

Allemagne	106,50	109.-
Angleterre	10 15	10,35
Autriche	16,55	16,85
Belgique	8 40	8,65
Espagne	6	6,30
Etats-Unis	4,27 1/2	4,31 1/2
France	78.-	83.-
Grèce	14.-	15.-
Hollande	118.-	120.-
Italie	68	70 1/2
Yougoslavie	30 -	38.-

FONDS DE PLACEMENT SUISSE

A. I. I. growth fund	Valeur	Rachat
		\$ 12,53

Une Vouvryenne au Laos

Depuis longtemps le Laos est en guerre civile. Les forces pro-communistes du Pathet-Lao qui contrôlent les 3/4 du pays mènent une lutte continuelle contre l'armée du gouvernement royal. Plus de la moitié des frontières du Laos sont communes avec la Chine et le Vietnam; ce qui en fait le théâtre permanent des combats d'influence entre les deux blocs qui divisent le monde.

Une missionnaire de Vouvry, fille de la Charité, sœur Yacinthe Vuadens, y a passé les trente dernières années et y retournera bientôt, après quelques mois de congé et de repos bien mérité en Valais. « J'ai toujours été crucifiée et je le serai jusqu'à la fin », lit-on dans une lettre de sainte Jeanne Antide. Que d'épisodes dramatiques pourraient nous conter ces filles, les sœurs de la Charité, à l'appui de cette constatation toujours

valable, elles qui partagent à longueur d'années les souffrances et les drames du Laos!

Combien d'exodes ont-elles subi depuis la première évacuation à Thakhet, en 1940! Parties avec leurs orphelines et les bébés de la pouponnière — dont s'occupe sœur Yacinthe — elles évacuèrent sept mois une vie de Robinson dans un petit village: « Nous n'avions pas d'outils pour couper le bois d'affouage », écrivait alors l'une d'entre elles, « nous nous pendions aux lianes géantes qui sont un bon combustible quand elles sont sèches ».

Nouvel exode en 1945. A Vientiane, sans aucun secours religieux, les sœurs restent plusieurs mois prisonnières des Japonais. De même, la maison de Ouana Tri, au Vietnam, doit être évacuée en hâte (cette maison a dû être fermée depuis).

Chaque fois, les religieuses

recommandent à zéro. En décembre 1953, il faut partir de nouveau et en février 1954, tout le convoi, tombé aux mains des Vietminh, est fait prisonnier.

Après six semaines de marche forcée, l'un des pères mourait de misère et de faim. Les quatre rescapés, dont la sœur Vuadens, parcoururent plus de 1000 km à pied, traversant forêts et montagnes, passant à gué les rivières — parfois avec de l'eau jusqu'au cou — ne furent libérés que huit mois plus tard.

« Nous avons fait un sévère noviciat de l'humiliation et de l'obéissance », dira l'un des captifs, « nous avons appris à recevoir des pierres, des crachats et des coups par derrière, à accepter les quolibets et les huées d'une foule excitée contre nous. Nous avons appris à être toujours prêts à partir à n'importe quelle heure du jour et de la nuit, sans préavis... Jus-

qu'en septembre, sous la coupe de nos gardiens, nous vivions le régime de la misère, de la faim, de l'abrutissement qui a fait disparaître tant de nos prisonniers ».

Une fois de plus, en 1959, la guérilla s'aggrave et sème la terreur. Décembre 1960: il faut de nouveau s'en aller. Du Siam, où les sœurs se sont réfugiées avec leurs enfants, nous parvint le récit de leur exode. Après bien d'autres difficultés, le convoi gagna la Plaine des Jorres où eurent lieu tant de meurtriers combats. Finalement, les sœurs et leurs orphelines sont pris en charge par des avions neutres.

De quoi l'avenir sera-t-il fait? Dieu le sait, Dieu en qui sœur Yacinthe a mis pour toujours sa joyeuse confiance. Chacun de nous l'accompagnera d'une fervente prière et d'une sereine admiration.

F. Rey.

Vive les vacances!

... d'autant plus que les prix sont en baisse chez Vêtements Frey...

Quelle aubaine pour votre budget de vacances!

Vous allez pouvoir partir le cœur léger pour les montagnes, pour la mer ou pour votre ville de prédilection.

Vous irez d'étonnement en

étonnement, car présentement, chez Vêtements Frey, tout obéit au mot d'ordre «des prix légers pour des vêtements légers».

Venez nous rendre visite avant de partir en vacances; des prix aussi bas ne peuvent que vous plaire.

Un véritable exploit...

Veste de marche d'allure sportive, avec capuchon roulé et beaucoup d'autres particularités très pratiques pour l'excursionniste et le varappeur.

... au prix sensationnel de:

39.-

Caractéristiques de cette culotte de varappe...

Velours côtelé ne peluchant pas. Passants de ceinture. Ceinture prolongée avec bouton pression. Gousset. 2 poches latérales et revolver avec fermeture éclair. Fermeture au genou à boucle réglable.

... et son prix particulièrement alléchant:

45.-

Tous les articles avec garantie du matériel.



Une offre de chemiserie...

Cette chemise de ville pour hommes, repassage superflu, avec doubles manchettes fictives.

... au prix avant-coureur de l'été:

9.90

Fiche signalétique de ce léger pantalon d'été...

Ceinture réglable. 2 poches latérales et 2 poches revolver. Permanent Press, c'est-à-dire repassage superflu même après lavage.

... à un prix particulièrement léger:

25.-

Caractéristiques de ce complet Fresco, 45% laine vierge et 55% Térylène:

Légèreté et confort vraiment estivaux.

Inutile de dire...

... que la poche à cigarettes n'a pas été oubliée et que le pantalon est doublé aux genoux.

Un prix choc:

149.-



VÊTEMENTS Spécialiste de l'habillement pour hommes et garçons.

CINEMAS

Sierre Bourg Toute la vérité sur le plus grand hold-up du siècle
L'AFFAIRE DU TRAIN POSTAL GLASGOW-LONDRES
Dès 16 ans révolus

Sierre Casino Dès jeudi 27 au dimanche 30 à 20 h. 30
Dimanche matinée à 14 h. 30
Traqué dans le brouillard de Londres
M 15 DEMANDE PROTECTION
Un suspens pour adultes qui dépasse Hitchcock...
James Mason, Maximilien Schell, Simone Signoret
18 ans révolus

Sion Arlequin Du lundi 24 juin au dimanche 30 juin
Marlon Brando, Jane Fonda, James Fox dans
LA POURSUITE IMPITCYABLE
seul contre une ville déchainée, pas à pas vous participez à la chasse à l'homme
Parlé français - 18 ans révolus

Sion Lux Du mercredi 26 juin au dimanche 30 juin
Robert Vaughn, Elke Sommer, Karl Böhm, dans
MINUIT SUR LE GRAND CANAL
une trame tissée avec un raffinement diabolique dans le dédale des canaux vénitiens ?
Parlé français - Panavision couleurs - 16 ans révolus

Sion Capitole Du mercredi 26 juin au dimanche 30 juin
Eddie Constantine, Françoise Arnoul, Pierre Brasseur dans
LUCKY JO, LE COGNEUR
a le poing facile... provoque les bagarres... et adore les filles...
Parlé français - 16 ans révolus

Ardon Cinéma Samedi, dimanche, à 20 h. 45, 16 ans révolus
John Wayne, Stevart Granger, Capucine vous amuseront royalement dans
LE GRAND SAM
des explosions d'actions de rires et de charmes bien américains.
Domenica alle ora 16.30
IL SEGNO DELLA LEGGE

Riddes L'Abeille Ce soir : RELACHE
Samedi et dimanche
ZORRO LE CHEVALIER FANTOME
16 ans

Fully Michel Jusqu'à dimanche 30 - 16 ans révolus
La bombe du rire !
NI VU... NI CONNU I
avec Louis de Funès

Saxon Rex Aujourd'hui : RELACHE
Samedi et dimanche - 16 ans révolus
Gary Cooper et Grace Kelly dans
LE TRAIN SIFFLERA TROIS FOIS

Martigny Etoile Jusqu'à dimanche 30 - 18 ans révolus
Un percutant « série noire ! »
LE SOLEIL DES VOYOUS
avec Jean Gabin et Robert Stack

Martigny Corso Jusqu'à dimanche 30 - 16 ans révolus
James Stewart et Hardy Kruger dans
LE VOL DU PHENIX
L'odyssée d'un avion en perdition...

St-Maurice Roxy Vendredi, samedi et dimanche à 20 h. 30
Un film d'action avec une prodigieuse mise en scène
MARCHAND D'ESCLAVES
avec Kirk Morris, Michèle Girardon, Manuel Gaillard
Là au moins le récit est animé, divertissant (Tribune de Genève)
En eastmancolor - 16 ans révolus

Monthey Plaza Lex Barker, Pierre Brice dans
LA VALLEE DES DESPERADOS
(Winnetou III)
De l'action, un roman inoubliable !
16 ans révolus

Monthey Montheolo Robert Hoffmann, Lisa Gastoni, dans
LUTRING, REVEILLE-TOI ET MEURS
un film de gangster puissant et audacieux !
En couleurs - 18 ans révolus

Bax Rex **L'INVASION SECRETE**
Panavision - 16 ans révolus

Superman



28 JUIN

MEMENTO

SIERRE
Manoir : Jusqu'au 26 septembre 1968 : Exposition : le Valais d'Auberjonois.
C. A. S. et O. J. Martigny : Course au Luisin ou aux Perrons le 30 juin. Réunion des participants le 28, à 8 h. 30, chez Kluser.

SAINT-MAURICE
Pharmacie de service : Pharmacie Gaillard, tél. 3 62 17.
Samaritains : Dépôt de matériel sanitaire, Mme Beytrison, rue du Collège, tél. 3 66 85.
Ambulance : Le service est assuré par Bossonet et Favre, garage Casanova, tél. 3 63 90.

MONTHEY
Pharmacie de service : Pharmacie Coquez, tél. (027) 4 21 43.
Médecin : Service médical jeudi après midi, dimanche et jours fériés, tél. 4 11 92.
Samaritains : Matériels de secours à disposition, tél. 4 11 05 ou 4 25 18.
Ambulance : tél. 4 20 22.
Dancing Treize Etoiles : Ouvert jusqu'à 2 heures. Fermé le lundi.
Hôpital régional : Visites tous les jours de 14 à 16 heures. Tél. 4 28 22.
Vieux Monthey : Ouverture du musée le 1er et le 3ème dimanche du mois, de 10 à 12 h. et de 14 à 18 h.

BRIGUE
Pharmacie de service : Pharmacie Vernetz, Naters, tél. 13 11 87.
Ambulance : André Lambrigger, Naters, tél. 3 12 37.
Dépôt de pompes funèbres : André Lambrigger, Naters, tél. 3 12 37.
Patrouilleur du Simplon du TCS : Kronig Victor, Glls, 3 18 13.
Atelier de réparations et dépannages TCS : garage Moderne, tél. 3 12 81.

VIÈGE
Pharmacie de service : Pharmacie Burlet, tél. 6 23 12.
Ambulance : André Lambrigger, tél. 6 20 85.
Andenmatten et Rovina, tél. 6 36 24 (non réponse : 6 22 28).
Service de dépannage : garage Albrecht, tél. 6 21 23 ; garage Touring, tél. 6 25 62.

A NOS LECTEURS
Nous rappelons à nos lecteurs que le dernier délai pour la réception des manuscrits destinés au « Memento » est fixé à la veille du jour de parution, à 8 heures le matin.
Toute communication qui parviendrait à la rédaction après cette heure-limite sera sans autre renvoyée d'un jour.

MARTIGNY
Médecin de service : En cas d'urgence et en l'absence de votre médecin traitant, veuillez vous adresser à l'hôpital de Martigny, tél. 2 26 05.
Pharmacie de service : Pharmacie Loyve, tél. 2 20 32.
Service de dépannage : Du 24 au 1er juillet : carrosserie Germano, téléph. 2 25 40.
Service de dépannage du 0.8% : ASCA, par Gilbert Donnet, tél. 2 11 55.

Sur nos ondes

TV : Notre sélection du jour

AVANT-PREMIERE SPORTIVE ★★

On baisse le rideau. La télévision part en vacances. C'est nous annonce-t-on la dernière « Avant-première sportive » de la saison.
Faut-il comprendre que l'activité sportive va s'arrêter ces prochaines semaines, ces prochains mois. Non bien sûr. Mais la télévision, comme certains théâtres, fait relâche pendant les mois d'été. C'est une curieuse conception de l'information sportive.
L'une des explications c'est que les collaborateurs de cette émission intéressante ne sont pas très nombreux, qu'ils ont bien droit à des vacances et qu'il n'y a personne pour les remplacer.
L'autre explication : économie, économie. En supprimant ainsi, l'été, quelques émissions, la télévision fait des économies. Les feuilletons achetés à l'étranger coûtant moins cher que les productions « maison ».
Alors profitez bien de cette « Avant-première sportive », si vous aimez le sport. (18 h. 50).

LA HORLA *

Un conte fantastique de Guy de Maupassant. Classique dans le genre. Une réalisation belge. La télévision romande échange bon nombre de programmes avec la Belgique. Mais les Belges manquent de comédiens prestigieux. C'est toujours un peu le défaut de leurs réalisations. A toutes ces têtes d'acteurs anonymes on aimerait pouvoir mettre un nom, comme on peut le faire avec les acteurs d'une dramatique française. (20 h. 35).

Télémaque.

TELEVISION

Suisse romande 18.30 L'actualité féminine. 18.40 Bulletin de nouvelles du Téléjournal. 18.50 Avant-première sportive. 19.20 Trois petits tours et puis s'en vont. 19.25 Notre feuilleton : Les oiseaux rares. 20.00 Téléjournal. Fait du jour. 20.20 Carrefour. 20.40 Spectacle d'un soir : La Horla. 21.30 Festival de jazz de Montreux 1967. 22.00 Bilan de la session des Chambres fédérales. 22.30 Téléjournal. 22.40 Soir-information.

Suisse alémanique 17.00 Il saltamartino. 18.15 Petit cours de musique. 18.45 Fin de journée. 18.55 Téléjournal. L'antenne. 19.25 L'Inde. 20.00 Téléjournal. 20.20 Le train de notre temps. 21.50 Téléjournal. 22.00 Ciné-Club. 23.00 Session des Chambres fédérales.

RADIO

SOTTENS 6.10 Bonjour à tous ! 6.15 Informations. 6.30 Roulez sur l'or ! 7.15 Miroir-première. 8.00 et 9.00 Informations. 9.05 Giovanni-Battista Pergolèse. 9.15 Emission radioscolaire. 9.45 Giovanni Paisiello. 10.00 Informations. 10.05 Domenico Cimarosa. 10.15 Radioscolaire. 10.45 Luigi Boccherini. 11.00 Informations. 11.05 Spécial-vacances. 12.00 Informations. 12.05 Au carillon de midi. 12.15 Mémento sportif. 12.35 Dix, Vingt, Cinquante, Cent ! 12.45 Informations. Ce matin, dans le monde. 12.55 Le feuilleton de midi : Compte à rebours (11). 13.05 Les nouveautés du disque. 13.30 Réflexions de Gilles. 13.35 Musique sans paroles. 14.00 Informations. 14.05 Chronique boursière. 14.15 Pour les enfants sages ! 15.00 Informations. 15.05 Concert chez soi. 16.00 Informations. 16.05 Le rendez-vous de 16 heures. 17.00 Informations. 17.05 Perspectives. 17.30 Jeunesse-Club. 18.00 Informations. 18.05 Le micro dans la vie. 18.40 Chronique boursière. 18.45 Sports. 18.55 Roulez sur l'or ! 19.00 Le miroir du monde. 19.30 La situation internationale. 19.35 Bonsoir les enfants ! 19.40 Faites pencher la balance ! 20.15 Magazine. 21.00 Orchestre de chambre de Lausanne. 22.30 Informations. 22.35 Les beaux-arts. 23.00 Plein feu sur la danse. 23.25 Miroir-dernière. 23.30 Hymne national. Fin.

SECOND PROGRAMME 12.00 Midi-musique. 14.00 Musica di fine pomeriggio. 18.00 am Nachmittag. 17.00 Emission d'ensemble. 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.15 Disques. 20.20 Informations locales. 20.30 Légèrement votre. 21.30 Carte blanche. 22.30 Jazz à la papa. 23.00 Hymne national. Fin.

BEROMUNSTER Inf.-flash à 6.15, 7.00, 8.03, 10.00, 11.00, 12.30, 15.00, 16.00 et 23.25. 6.10 Bonjour champêtre. 6.20 Mélodies populaires. 6.50 Méditation. 7.10 Auto-radio. 8.30 Concert. 9.00 Le pays et les gens. 10.05 Musique de chambre. 11.05 Schweiz - Suisse - Svizzera. 12.40 Rendez-vous de midi : Informations et musique. 14.00 Magazine féminin. 14.30 Radioscolaire. 15.05 Conseil du médecin. 15.15 Disques pour les malades. 16.05 La Boutique. 16.40 Semaine tessinoise à Zurich. 17.30 Pour les enfants. 18.00 Informations. Météo. Actualités. 18.15 Radio-jeunesse. 18.55 Bonne nuit les petits. 19.00 Sports. Communiqués. Echos du temps. 19.50 Chronique mondiale. 20.00 Orchestre. 20.30 Chansons du folklore international 1968. 21.30 Solistes et orchestres en vogue. 22.15 Informations. Commentaires. Revue de presse. 22.30-23.25 Entrons dans la danse.

MONTE CENERI Inf.-flash à 5.30, 6.30, 7.15, 8.00, 10.00, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 5.25 Météo. 5.35 Réveil en chansons. 6.45 Petit billard en musique. 7.00 Musique variée. 8.45 Matines. 9.00 Radio-matin. 12.00 Musique variée. 12.30 Informations. Actualités. Revue de presse. 13.00 Valses. 13.20 Orchestre Radiosa. 13.50 Petit concert. 14.10 Radio 2-4 : mélange léger pour tous les âges. 16.05 Heure sereine. 17.00 Plaisirs d'été. 17.30 Radio-jeunesse. 18.05 Sonate No 2 (piano). 18.30 Chansons du monde. 18.45 Chronique de la Suisse italienne. 19.00 Fantaisie rythmique. 19.15 Informations. Actualités. 19.45 Mélodies et chansons. 20.00 Panorama de l'actualité. 21.00 Jazz objectif. 22.05 La semaine culturelle. 22.35 Ensembles légers. 23.00 Informations. Actualités. 23.20-23.30 Musique dans le soir.



Rip Kirby



Skieurs (Engelberg), hockeyeurs (Lausanne) délibèrent

L.S.H.G. : 60 ANS D'AGE, on n'espère plus de «gamineries»

Une des plus importantes fédérations de notre pays, la Ligue suisse de hockey sur glace, tiendra demain ses assises, qui se poursuivront dimanche si toutes les propositions émanant des clubs n'ont pas été traitées le samedi. D'autre part, des membres méritants recevront diverses distinctions le dimanche. Malgré les assemblées primaires qui se sont tenues dans chaque région, l'ordre du jour est très chargé et il faudra toute l'énergie du président Tratschin pour mener à bien des débats qui s'avèrent passionnés.

étrangers, il y a dix ans, à Lausanne, veulent revenir sur cette décision et admettre un joueur. L'indécision règne dans ces délibérations, mais nous aimerions que la logique triomphe une fois pour toutes.

Autres points essentiels, la nomination d'un nouveau président de la commission technique pour remplacer M. Wultrich et l'adoption de la formule de championnat.

DISTINCTIONS

Le comité central proposera la nomination de M. Jack Lufta (Davos) comme membre d'honneur. Par ailleurs, les anciens internationaux suivants, lesquels ont disputé plus de 50 matches avec l'équipe nationale, recevront l'insigne d'or de la ligue (liste selon le nombre de matches joués). Emil Handschin, Ueli Poltera, Gebi Poltera, Otto Schlaepfer, Hans-Martin Trepp, Reto Delnon, Otto Schubiger, Hans Baenninger, Gian Bazzi, Albert Geromini (+), Franz Berry, Milo Golaz, Paul Hofer, Francis Blank, Elwin Friedrich, Fredy Bieler, Walter Duerst, Fritz Naef, Roger Chappot, Franz Geromini et Gaston Furrer.

D'autre part, à quelques jours de l'assemblée de Lausanne, pas moins de cinquante-neuf clubs n'étaient pas en règle avec la ligue (questions financières) et étaient suspendus. Parmi ces clubs on relevait neuf équipes de Ligue nationale : Ambri-Piotta, Coire, Kloten, Kunsnacht, St-Moritz, Berne, Fribourg, Martigny et Sion.

La Ligue suisse de hockey sur glace fête, cette année, ses 60 ans d'existence, aussi espérons-nous que ce sera sous le signe de la sagesse que se déroulera cette assemblée générale annuelle.

Deux Valaisans à l'honneur



C'est également samedi et dimanche, que les délégués de la Fédération suisse de ski tiendront leurs assises annuelles dans la charmante station de la Suisse centrale, Engelberg. L'ordre du jour est statutaire, et il n'y aura pas de changement à la tête de la grande famille des skieurs. Comme nous l'avons annoncé, M. Peter Baumgartner reste à son poste. L'excellent travail de la commission technique de cet hiver a déjà produit quelques fruits et ce n'est pas le moment d'en modifier la structure. Dans son rapport présidentiel, M. Karl Hlatthard a relevé les succès remportés par nos skieurs, puis en faisant un tour d'horizon très détaillé de tous les dicastères, de la FSS,

sans oublier les excellentes relations avec les fédérations internationales.

Au cours de cette assemblée des délégués, deux Valaisans, membres dirigeants, seront à l'honneur. Ces deux personnalités recevront l'insigne d'or de la FSS. Il s'agit de M.M. Gilbert Petoud, chef OJ et Marcel Ostrini, chef du tourisme de l'Association valaisanne des clubs de ski. Nos vives félicitations à ces deux membres pour l'inlassable travail durant l'hiver.

Mis à part la partie sérieuse de l'assemblée, Engelberg a préparé un programme avec une excursion au Petit Tittlis. Nous souhaitons de fructueuses délibérations à la FSS.

Fernande à Val-d'Isère

Pour les épreuves internationales de Val d'Isère (6-7 juillet), la Fédération suisse a désigné les skieuses Fernande Schmid-Bochatay et Michèle Rubli et les skieurs Kurt Huggler et Peter Rohr.

Golf : championnat des professionnels

Double italien à Crans

Le championnat des professionnels enseignant en Suisse s'est déroulé sur trois jours au golf de Crans-sur-Sierre. Les deux premiers jours chacun avait à effectuer un parcours de 18 trous et le dernier jour comportait 36 trous, soit deux parcours. Les professionnels italiens et enseignants en Suisse se sont imposés. On a noté deux excellents parcours de 69 pour Fausto Schirolli et Ernest Bauer. Résultats :

1. Fausto Schirolli (Italie - Blumisberg) 288 ;
2. Luciano Bernardini (Italie - Ascona) 291 ;
3. Hans Jurgen Horenz (Allemagne - Bad Ragaz) 295 ;
4. Ernst Bauer (Suisse - Hittnau ZH) 297 ;
5. Tingley Ronald (Suisse - Lucerne) 299. Suivent : Denis Maina et Jacky Bonvin 301, Jim Patterson 302, Denny Graham 303, Roger Barras 305.

L'AUTONOMIE DE LA LIGUE NATIONALE

Depuis de très nombreuses années, cet objet revient à l'ordre du jour, mais il semble que cette année on en arrive à une entente, toutes les régions étant enfin tombées d'accord pour offrir cette autonomie aux clubs de Ligue nationale. Cependant, cela semble bizarre, que le jour de l'assemblée, les clubs de Ligue nationale A et ceux de Ligue nationale B doivent siéger séparément pour prendre certaines décisions. Espérons que cette attitude prise par les assemblées régionales soit enfin entermée et qu'il ne se trouve pas de mauvais plaisants pour obliger de revoir le problème.

LES JOUEURS ETRANGERS

Autre pierre d'achoppement que cet objet. Diverses propositions sont faites à ce sujet dont celle du comité qui vise l'autorisation à un joueur étranger de participer au championnat suisse, après dix ans de séjour dans notre pays!!! Ni plus, ni moins. Cependant il semble que les clubs ayant décidé la suppression des joueurs

Grosskost, 1er maillot jaune du Tour de France

Charlie Grosskost, qui dimanche dernier avait déjà affiché une étonnante condition physique en remportant le championnat de France de poursuite en battant le record de la piste municipale de Paris, est devenu le premier maillot jaune du 55me Tour de France. Le brun Alsacien (il est né le 5 mai 1944 à Eckbolsheim, un faubourg de Strasbourg) a du même coup confirmé les pronostics qui, avec une belle unanimité, s'étaient réunis sur son nom.

ERREUR DE PARCOURS

Les Suisses ne furent guère à l'aise sur ce parcours sinueux. Robert Hagmann, à qui revenait l'honneur de partir le tout premier, fut mal dirigé par un gendarme à la sortie du stade. Tout comme le Hollandais van der Vleuten, il emprunta le parcours dans le mauvais sens. C'est ainsi qu'il croisa l'Italien Zilioli, qui était le troi-

sième coureur à s'élaner. Il s'ensuivit un court instant de surprise, ce qui explique d'une part la mauvaise performance du Transalpin, Hagmann et van der Vleuten purent reprendre le départ avant les deux derniers coureurs, Grosskost et Poulidor.

Plans de bataille helvético-luxembourgeois

A la veille du départ réel du Tour de France, le moral de l'équipe mixte Suisse-Luxembourg était au beau fixe. Les coureurs des deux nations forment un bloc. Des engagements ont été pris et signés. Au départ de Vittel, Robert Hagmann, Eddy Schutz et Johnny Schleck seront les trois leaders de la formation. Des plans de bataille ont déjà été établis et un premier résultat devrait être enregistré au terme de la première étape, qui conduira le peloton à Esch-sur-Alzette, soit dans le Grand Duché. Les deux leaders luxembourgeois auront la priorité.

tion à Esch-sur-Alzette, soit dans le Grand Duché. Les deux leaders luxembourgeois auront la priorité.

F. BLANC DELEGUE SUISSE

Pour le directeur sportif Eric Grieshaber, le premier objectif est d'amener les dix coureurs au départ de la 12e étape, Pau - St-Gaudens, celle de l'Aubisque et du Tourmalet. Jeudi matin, pendant que leur directeur sportif remplissait les traditionnelles formalités administratives, les coureurs suisses se sont entraînés pendant près de trois heures. Le Genevois Francis Blanc, qui avait participé à la réunion de la nuit sur le contrôle anti-dopage — il était le délégué helvétique — était également avec ses camarades, bien que la réunion se soit achevée à près de 24 heures. Comme tous les autres coureurs, les Suisses sont soucieux. Au sujet des contrôles anti-dopage, Francis Blanc a déclaré : « Maintenant que nous possédons une liste des produits interdits, il n'y aura pas d'incidents comme ceux qui se sont produits lors du Tour d'Italie ».

Modalités du contrôle médical

Les organisateurs du Tour de France ont publié le communiqué suivant : « Il a été procédé au cours de la soirée de mercredi, en présence des directeurs de la course : M.M. Jacques Goddet et Félix Lévitin, à un large échange de vues entre les docteurs Dumas et Boncour, chargés par la Fédération française de cyclisme du contrôle médical des coureurs du Tour de France, d'une part, et de très nombreux représentants des concurrents ainsi que des directeurs sportifs des onze équipes engagées, d'autre part.

Les modalités d'application de ce contrôle ont été définies comme suit aux termes de l'entrevue :

- 1) Le contrôle sera exercé quotidiennement. Il portera : a) Sur les trois premiers de l'étape ; b) sur les trois coureurs tirés au sort par le président du jury des commissaires en accord avec les directeurs de la course ; c) sur un ou deux coureurs désignés par le président du jury des commissaires en accord avec les directeurs de la course.

2) Le contrôle sera effectué sur le champ et sur le lieu même de l'arrivée. Les coureurs ci-dessus étant tenus de rester sur place jusqu'à ce qu'ils aient pu répondre aux exigences de l'opération.

3) Le contrôle se déroulera dans les conditions auxquelles les intéressés ont accepté de se prêter.

4) Le contrôle sera suivi d'une expertise dont les résultats seront portés à la connaissance exclusive de l'intéressé par le seul médecin contrôleur dans les 48 heures. Si les résultats du contrôle se révèlent positifs et si l'intéressé ne réclame pas une contre-expertise, le jury des commissaires, aussitôt saisi, saura alors juger de la décision à prendre. Au cas où l'intéressé réclamerait une contre-expertise, il aura la possibilité de choisir lui-même un contre-expert sous réserve que ce soit un spécialiste agréé.

Les résultats de cette expertise seront connus dans les 48 heures et communiqués au médecin contrôleur. S'ils confirment le caractère positif de l'expertise, il appartiendra au jury des commissaires, immédiatement saisi, d'appliquer la réglementation fédérale ».

● Classement officiel du prologue disputé contre la montre sur 6 km 100 à Vittel du 55me Tour de France :

1. Charlie Grosskost (France B) 8'27"17 - 2. Jan Janssen (Ho) 8'29"90 - 3. Raymond Poulidor (France A) 8'32"42 - 4. Franco Bitossi (It) 8'40"63 - 5. Gilbert Bellone (France B) 8'41"67 - 6. Ferdinand Bracke (Belgique B) 8'41"78 - 7. Hugh Porter (GB) 8'42"10 - 8. Désiré Letort (France C) 8'45"40 - 9. Antonio Gomez del Moral (Esp) 8'46"95 - 10. Wilfried David (Belgique B) 8'48"46 - 11. Godefroot (Be-B) 8'49"75 - 12. Van Springel (Be-A) 8'50"21 - 13. B. Guyot (Fr-A) 8'51"10 - 14. Eddy Schutz (S-Lux) 8'55"94 - 15. Robert Hagmann (S-Lux) 9'01"51 - 16. Johnny Schleck (S-Lux) 9'11"62 - 17. Francis Blanc (S-Lux) 9'13"58 - 18. Johanns (S-Lux) 9'17"25 - 19. Smaniotto (S-Lux) 9'18"10 - 20. Karl Brand (S-Lux) 9'22"84 - 21. Albert Herger (S-Lux) 9'25"52 - 22. Paul Koechli (S-Lux) 9'27"42 - 23. Willy Spuhler (S-Lux) 9'37"03.

Classement par points : 1. Charlie Grosskost (Fr-B) 10 - 2. Janssen (Ho) 8 - 3. Poulidor (Fr-A) 7 - 4. Bitossi (It) 6 - 5. Bellone (Fr-B) 5.

Classement par équipes : 1. France B (Grosskost - Bellone - Aimar) 26'00"62 - 2. France A (Poulidor - B. Guyot - Samyn) 26'16"50 - 3. Hollande (Janssen - Vianen - Den Hartog) 26'18"69 - 4. Belgique B (Bracke - David - Godefroot) 26'19"99 - 5. Italie (Bitossi - Vicentini - Guerna) 26'26"02 - 6. Grande-Bretagne 26'38"75 - 7. Belgique A 26'40"95 - 8. Espagne 26'41"34 - 9. Allemagne 26'44"69 - 10. France C 26'45"99 - 11. Suisse-Luxembourg (Schutz - Hagmann - Schleck) 27'09"07.

SEVERE DEFAITE des poloïstes montheysans

MONTHEY - GENEVE, 1-11 (1-3, 0-2, 0-3, 0-3)

Monthey, qui doit se passer des services de Turin (à l'hôpital pour une infection générale) a rappelé Kaestli et joue dans sa composition habituelle avec les jeunes Bressoud et Grandjean. L'arbitre de cette rencontre, M. Richard, de Lausanne, a eu sa tâche facilitée par la correction des deux équipes.

Au premier quart, c'est Coderey qui ouvre le score pour les Valaisans après une minute 40, mais la classe des Genevois se fait vite sentir et, après 3 minutes de jeu, Weilenman, puis Bischof par deux fois, donnent l'avantage aux visiteurs. C'est une débâcle chez les Montheysans qui n'arrivent pas à organiser leur jeu face à un adversaire mieux préparé techniquement.

Au 2e quart, Coderey tire violemment sur Karajid qui retient et, à 2 minutes 50, sur une grave erreur de la défense montheysanne, Reichenbach augmente l'avantage des Genevois. Ce 2e quart se termine donc sur un avantage des Genevois qui portent la marque à 1-5.

La troisième partie de cette rencontre voit Bischof battre Sauer, puis Weilenman à 3 minutes 45 et, à 8 secondes de la fin du quart, Michel Moret porte le score à 8 contre 1.

La dernière partie voit, par deux fois en l'espace de 40 secondes, Michel Moret puis Weilenman battre Sauer, ce qui porte la marque définitive à 11 buts contre 1 pour les Montheysans.

Cette défaite montheysanne était attendue car Genève est actuellement le maître absolu du polo suisse. Mais les joueurs, comme les supporters montheysans ne pensaient pas subir une défaite aussi sévère.

D'aucuns pourront penser que c'est l'habitude de jouer dans le nouveau bassin qui manque mais à cela il faut souligner que les poulains de Sauer ont été, dans l'ensemble, au-dessous de ce qu'ils sont capables de faire. Il faut

espérer que cette défaite fera réfléchir et donnera aux poloïstes montheysans davantage de cœur à l'ouvrage pour les prochaines rencontres. Tout n'est pas perdu certes, mais il faudra non seulement jouer avec conviction mais surtout avec technique.

Athlétisme - Athlétisme

Record valaisan féminin

Au cours du meeting d'athlétisme qui s'est déroulé hier soir à Sion et sur lequel nous reviendrons, le record valaisan féminin du 200 m a été battu à trois reprises par : Livia Surchat, Sion-Olympic (29"07); Madeleine Boll, Sierre (28"07) et Marie-Françoise Panchard, Sion-Olympic (27"04). L'ancien record était détenu par Marie-Thérèse Béraud, Ardon, en 30"07. Bravo à ces trois athlètes et particulièrement à M.-F. Panchard, nouvelle détentrice du record.

Wieser toujours 2 m 09

organisé à Munich, le Schaffhousois Thomas Wieser a égalé son propre record de Suisse du saut en hauteur en franchissant 2,09 m. Il s'est classé second derrière l'Allemand Sieghart, vainqueur avec 2,12 m. Le jeune Thomas Wieser a ainsi obtenu sa qualification pour les Jeux olympiques de Mexico.

A Stockholm, 13.000 spectateurs seulement ont assisté à la 69e rencontre entre la Suède et le Danemark. En s'imposant sur le score de 2-1 (mi-temps, 1-1), la Suède a remporté sa 32e victoire.

Un entraîneur yverdonnois pour le Martigny-Sport

La saison prochaine, Martigny-Sport veut repartir sur des bases solides; pour ce faire, le club d'Octodure a engagé l'entraîneur yverdonnois Charles Henriod. Ce commerçant de 34 ans — il est né le 11 décembre 1934 — ancien avant-centre de l'équipe du Nord vaudois, a porté le maillot vert et blanc tout au long de sa carrière sportive. En tant qu'entraîneur, il dirigea le FC Payerne, équipe qu'il mena en finale de promotion pour accéder en 1ère ligue, mais qui échoua de peu. Entraîneur d'Yverdon-Sport, il s'occupa également du Vevey-Sport la saison dernière. Garçon calme et de très grande valeur sportive, Charles Henriod est un adepte d'un football moderne et axé sur l'offensive. Nul doute que les Valaisans de Martigny trouveront en Henriod l'homme qui leur convient.

« Nous avons une formation jeune qui a été renforcée par l'arrivée de Grand et Toffel (ex Sion), nous confions-lui. Notre but pour la saison à venir : se maintenir en première ligue et préparer l'avenir ».

Le nouvel entraîneur de Martigny continuera d'habiter Yverdon mais se déplacera quatre jours par semaine à Octodure où il a d'ores et déjà retenu une chambre. Il a signé un contrat de deux ans avec son nouveau club.

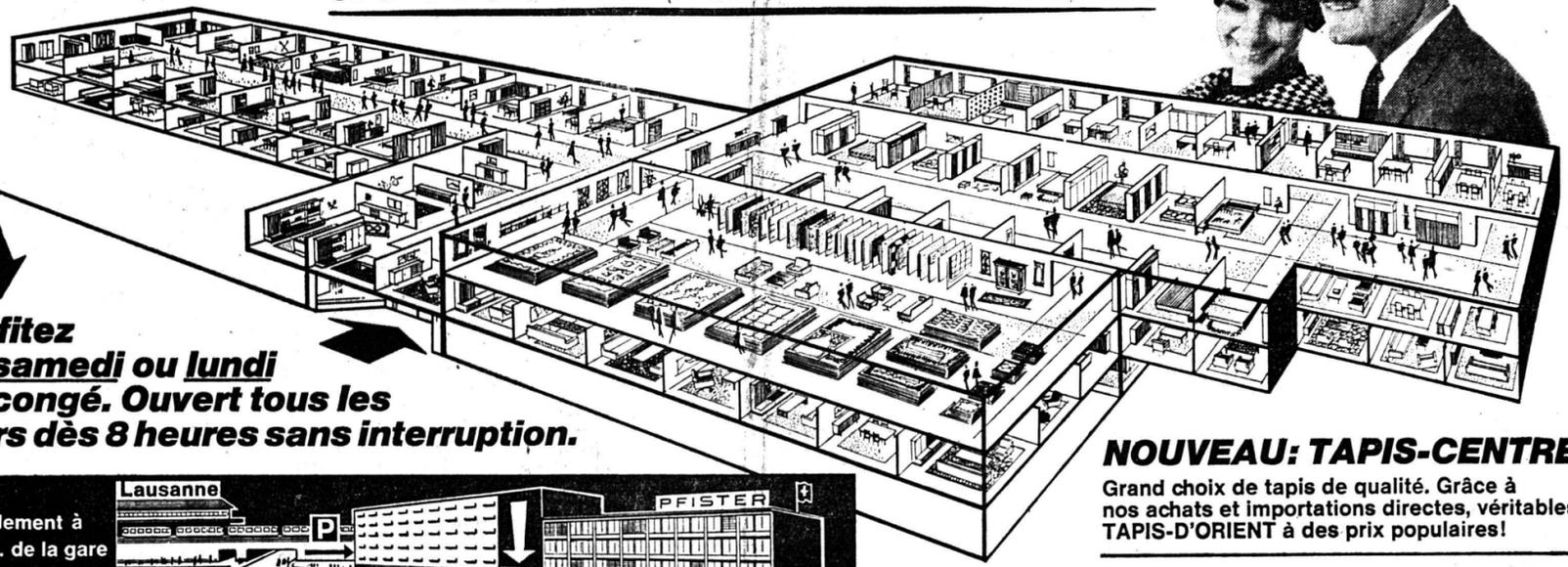
Championnats valaisans cyclistes sur route A QUI LE TITRE ?

Dimanche 30 juin prochain, le V.C. Eclair de Sierre mettra sur pied les Championnats valaisans sur route. Cette compétition se déroulera sur le parcours suivant : Viège - Turtig - Ausserberg - Viège (soit une boucle de 16 km). Cadets : 2 fois la boucle. Juniors : 5 fois la boucle. Amateurs et Amateurs Elite : 7 fois la boucle. Le départ sera donné dès 08 h 00 à la Kleegärtenstrasse. La course se déroulant en circuit, les coureurs, quelle que soit leur catégorie, seront astreints au port du casque. Il est à supposer que ce championnat valaisan verra s'affronter la totalité des coureurs licenciés dans les clubs valaisans et que le titre, dans les trois catégories, sera âprement disputé.

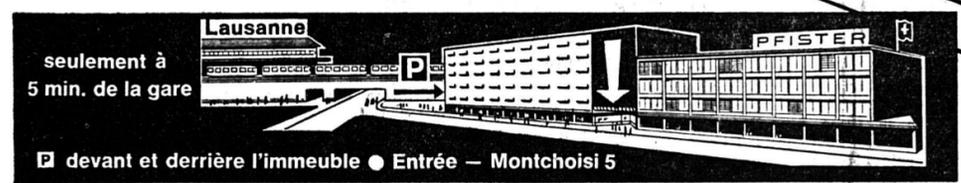
Fiancés, amateurs de beaux meubles et de tapis:

C'est à LAUSANNE que vous trouverez toujours le plus grand choix international de toute la Suisse romande.

Attention!
Pas de cadeaux — mais par contre, depuis 85 ans Pfister vous garanti l'économie la plus considérable!



Profitez du samedi ou lundi de congé. Ouvert tous les jours dès 8 heures sans interruption.



NOUVEAU: TAPIS-CENTRE
Grand choix de tapis de qualité. Grâce à nos achats et importations directes, véritables TAPIS-D'ORIENT à des prix populaires!

- Livraison franco domicile pour toute la Suisse
- Echange de meubles usagées — Tél. 021/26 06 66
- SELF-SERVICE: Grand rabais à l'emporter
- Essence gratuite/billet CFF pour tout achat dès fr. 500.— Paradis des enfants, surveillé

CREDIT DIRECT: Meublez-vous sans tarder! Entière discrétion. Sécurités sociales uniques:

- ANNULLATION DU SOLDE en cas de décès ou d'invalidité totale de l'acheteur.
- AJOURNEMENT DES MENSUALITES en cas de maladie de longue durée ou accident.

Pfister ameublements sa LAUSANNE
Montchoisi 5 — Tél. 021/26 06 66

Bosch vous offre pour 698 francs un congélateur (dernier cri) de 250 litres

250 litres: c'est la capacité du nouveau bahut de congélation GT 250 qui a tout ce qui fait un bon congélateur, et même bien davantage. Par exemple: un dispositif de surgélation rapide allant jusqu'à moins 37 degrés. Un signal d'alarme avec contrôle du réseau et lampe-témoin pour la surgélation rapide. Un éclairage automatique. Un casier de précongélation indépendant d'une capacité de 70 litres. Une commande thermostatique. Deux paniers amovibles.

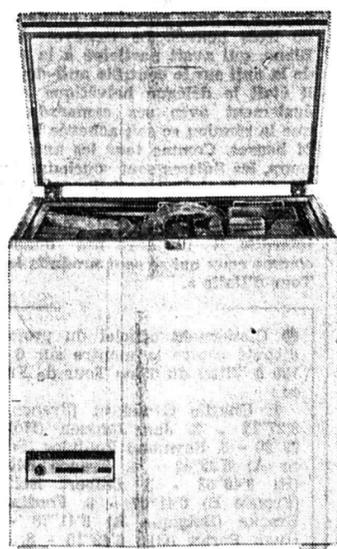
Et un couvercle fermant à clé!

En plus, il est possible d'installer une lampe pour contrôler l'appareil à distance, sans se déplacer (même s'il se trouve à la cave!).

A remarquer que la congélation ne se fait pas seulement par quatre côtés mais aussi par le fond. Et que le calorifugeage en mousse durcie prend peu de place: le bahut est donc plus petit qu'on ne le penserait d'après sa capacité. Il mesure seulement 85 cm de haut sur 88 cm de large et 63 cm de profondeur.

Il est donc évident qu'en plus de son prix et de ses 250 litres le bahut de congélation GT 250 vous offre une foule d'avantages supplémentaires.

Et ce qui ne gêne rien: la garantie de qualité Bosch.



- Autres modèles de congélateurs Bosch**
- (Bahuts)
GT 190 litres Fr. 658.—
GT 320 litres Fr. 868.—
GT 400 litres Fr. 998.—
GT 500 litres Fr. 1398.—
- (Armoires)
GS 140 litres Fr. 598.—
GS 220 litres Fr. 798.—
GS 300 litres Fr. 1198.—
GS 530 litres Fr. 1948.—

Congélateurs BOSCH

Coupon à Robert Bosch S.A., case postale, 1211 Genève 2

Veuillez m'envoyer le dépliant sur les appareils électroménagers

le dépliant sur les congélateurs

Nom: _____

Adresse: _____

fièvres sous les tropiques
par Nathalie Joubert

10

— Tu comprends, mon chéri, avait repris Mme d'Estréguil, le mariage est chose grave. Lène est adorable, certes; elle tient beaucoup plus de son père que de sa mère, mais... il faut songer aux enfants. Qui te dit que vous n'aurez pas un fils ou une fille qui sera le vivant portrait de cette grand-mère qui s'est conduite comme la dernière des dernières. Ce ne serait pas agir en bon chrétien que de risquer de mettre au monde un enfant de cette sorte.

Ce que Mme d'Estréguil se gardait bien de révéler à son fils c'est qu'elle savait que les de Sérac étaient pratiquement ruinés...

Hubert, la tête dans les mains, avait gardé le silence, accablé par la révélation qu'il venait d'entendre. Mme d'Estréguil avait passé son bras autour des épaules du jeune homme et avait déposé un tendre baiser dans ses cheveux sombres.

— Ne te déssole pas, mon enfant chéri, réfléchis. Ne précipite rien.

— Maman, maman, je l'aime tant, avait repris Hubert en sanglotant. Si je n'épouse pas Lène, jamais je ne me marierai.

— Allons, allons, mon petit, calme-toi. Tiens, pars donc en

voyage. Quelques jours loin d'ici te donneront le temps de réfléchir et de prendre une décision.

Le lendemain, après être passé à la «grotte aux carpes» sans y avoir revu Lène, le faible Hubert avait pris le train pour Biarritz. Mme d'Estréguil avait écrit tous les jours à son fils des lettres où à petits coups elle enfonçait le glaive dans la plaie qu'elle avait ouverte. Evidemment elle lui avait appris sans trop insister l'état de santé du père de Lène et s'était arrangée pour le prévenir de sa mort et de ses obsèques trop tard pour qu'il put revenir.

Tout cela repassait dans la tête de cette mère despotique sur la route qui la séparait de chez elle au château de Sérac.

Symilien ayant entendu la voiture vint ouvrir la porte et introduisit la visiteuse dans le petit salon où un feu de bois crépitait dans la cheminée. Sur un guéridon Empire, à côté d'un vase de fleurs fraîchement coupées, on voyait une photographie d'amateur représentant le maître de la maison.

— Mademoiselle de Sérac est-elle là ?

— Oui, madame, je vais la prévenir de votre arrivée.

Restée seule, Mme d'Estréguil regarda autour d'elle. Par la porte entrouverte elle aperçut le grand salon qu'elle connaissait bien. Rien ne manquait de toutes les belles choses qu'elle avait vues maintes et maintes fois: le mobilier rare, aux murs les vieilles tapisseries, les bronzes, les ivoires, les cristaux taillés qui paraissaient s'ennuyer sur les marbres roses. Malgré toutes ces splendeurs, ce salon aux dimensions royales, éclairé par de longues fenêtres à petits carreaux donnait une impression de pauvreté. Les murs étaient délabrés et sales, les plafonds craquelés, les tentures de soies bleues doublées de jaune mangées par le soleil et l'usure. «C'est bien cela, se dit-elle, le comte était ruiné! C'est bien ce que l'on m'avait dit.» Non, vraiment Hubert ne pouvait pas épouser une fille ruinée et, qui plus est, habituée à ne rien se refuser.

Mme d'Estréguil fut tirée de ses réflexions par le bruit discret d'une porte qui s'ouvrait. Se retournant, elle aperçut une mince forme moulée dans une robe de lainage noir, très simple, dont la coupe parfaite faisait ressortir les proportions d'un corps

d'un équilibre rare. Il n'y avait pas la moindre touche de fard sur le visage à la peau dorée dont l'expression était impénétrable. Lène relevait la tête avec fierté et regardait la visiteuse bien en face de ses yeux pailletés d'or.

«Dieu qu'elle est belle, se dit Mme d'Estréguil, heureusement que mon fils ne la voit pas en ce moment sans quoi je perdrais la partie» et elle baissa les yeux ne pouvant soutenir le regard de la jeune fille.

Lène s'avança sans desserrer ses dents qui claquaient, à la fois d'émotion et d'une rage qu'elle avait peine à contenir. Puis elle s'inclina devant la mère d'Hubert.

Mme d'Estréguil se sentit un instant perdre pied. Elle ne se trouvait pas, comme elle s'y était attendue, devant une jeune fille éplorée, presque encore une enfant, mais devant une femme sévère, un juge inexorable peut-être. Elle avait cru qu'elle pourrait serrer Lène dans ses bras, la consoler, et lui parler d'Hubert en lui faisant comprendre qu'en somme ils n'étaient tous deux que des enfants et que leur amour n'avait que la valeur d'un beau joujou... Cependant elle ne voulait pas perdre la face et essayait de se ressaisir en calquant son attitude sur celle de la jeune fille.

Un silence de mort planait dans la pièce. Le vent, qui s'était levé à nouveau, gémissait dans les cèdres bleus près de la maison. eL tic-tac de la pendule faisait entendre son bruit agaçant. Lène attendait. La visiteuse voulait parler et ne savait plus que dire. Soudain, elle se jeta dans un flot de paroles.

— Ma chère enfant, je suis navrée... vous n'aviez pas mérité tant de malheur... votre pauvre père. Il a été bien vite emporté, etc.

Lène patiemment laissa le torrent couler. Un nouveau silence suivit ce vacarme. Alors Lène indiqua du doigt un fauteuil à Mme d'Estréguil qui s'y laissa tomber. La jeune fille alla s'appuyer au manteau de la cheminée où elle resta debout. «Voilà la femme qui a ruiné mon bonheur, se dit-elle en le regardant, cette créature cruelle est la mère de l'homme que j'aime.» Mais bien vite, craignant de s'attendrir et de laisser éclater sa souffrance, elle se raidit et d'une voix calme et mesurée dit:

— Vous venez me parler d'Hubert, n'est-ce pas ?

Copyright by Comopress (A suivre)



Un succès fou (lui aussi)!

Des milliers d'adeptes du cyclomoteur sont enthousiasmés par la Fourche souple CILO (Brevet+440 003) Elle a fait ses preuves. Elle est unique en son genre grâce à quatre «silent-blocs» disposés dans la tête de fourche qui ont accompli le miracle d'une suspension élastique jusque-là interdite.

- Grand confort
- Tenue de route améliorée
- Freinage plus puissant
- Durabilité accrue du véhicule

Divers modèles à transmission directe dès Fr. 588.- à deux vitesses dès Fr. 738.-

Prix choc, avec fourche rigide Fr. 498.-



le meilleur grimpeur à 30 à l'heure!

AGENCES CILO :

Sion : E. Bovler ; M. Lochmatter - Martigny : J. Fardel - Monthey : A. Meynet - Vernayaz : R. Coucet.

sur toutes les tables du monde

Kronenbourg

LE GRAND NOM DES BIÈRES D'ALSACE

Fernand Dussex
Sion
rue des Condémines
Tél. (027) 2 28 69

Brasilona S.A.
Martigny
rue de la Poste 6
Tél. (026) 2 31 82

Les gourmets, toujours plus nombreux, savourent en connaisseurs les salades de St-Gall, aussi savoureuses que digestibles.

Les salades



Tondeuses à gazon
à bras et à moteur. Vente, réparations, échanges.

CHARLES MEROZ
1920 Martigny - Tél. (026) 2 23 79
P 774 S

Y a-t-il un lait qui se passe de réfrigérateur?

se demandent tous ceux qui aiment avoir une provision de lait, à emporter en voyage ou en camping. Lorso, le lait écrémé en poudre de l'Emmental, se conserve longtemps. Sans réfrigérateur. Il se dissout instantanément. Même dans l'eau froide.

Un paquet de Lorso donne 2,6 litres de bon lait écrémé et ne coûte que fr.1.95.



Annonces diverses

tables de restaurants



Tube rond, vernis noir, plateau FORMICA, 120 x 170 cm. 165 fr. Devis sur demande pour pieds chromés et réglables.
Henri Sottas 1008 Prilly-Lausanne
Chemin des Flumeaux 21, tél. (021) 24 81 29.

Charpente - Poutraison Planches

En parfait état, provenant de démolition, à vendre.

P. VONLANDEN, tél. 24 12 88.

Agence **DAF**
GARAGE

BOVIER
OCCASIONS
VITURES ET VESPA
IRRÉPROCHABLES
ENTIEREMENT
REVISEES

SION - Tourbillon 40 - Ø (027) 2 27 29
P 366 S

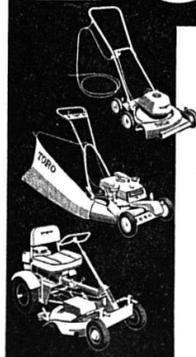
ELECTRA

TELEVISION-RADIO
Rue de la Porte-Neuve — SION

FERME
DU 1er AU 13 JUILLET

(Vacances annuelles)

TORO



la tondeuse de renommée mondiale!
modèles avec moteur électrique ou à benzine.
Maniement aisé - sécurité d'emploi - service après vente réel.
Une démonstration sans engagement vous convaincra

Fédér. valaisanne des producteurs de lait, Sion

Agence générale pour le Valais :
VENTE - ENTRETIEN ET RÉPARATION
Département : machines agricoles
Téléphone (027) 3 71 01

madame, monsieur

modelez votre silhouette

à volonté, facilement et chez vous avec la **SANGLE DE MASSAGE Mefra**

- hauteur réglable
- 2 vitesses
- 2 sangles interchangeables, dont une extra-large
- garantie 1 année
- approuvé par l'ASE

Appareil complet, à pliage instantané
Fr. 295.- seulement!



SANTÉ * BEAUTÉ * VITALITÉ



INSTITUT **VITA'pel**
Tél. 26 74 33

Montchoisi 3 1006 LAUSANNE

Veuillez m'envoyer sans engagement votre documentation «Mefra»

Nom Prénom _____
Adresse _____
(No postal) _____

Pourquoi devrais-je obtenir un Crédit Renco?

Parce que vous pensez aux imprévus qui peuvent arriver. Parce qu'une action décisive et rapide vous permet d'être maître de la situation. Avec le Crédit Renco vous pouvez disposer, immédiatement, rapidement et quand vous en aurez besoin, de

l'argent comptant

qui vous est nécessaire. Une des nombreuses raisons d'être ou de devenir notre client. Écrivez, téléphonez ou passez à nos bureaux.

Crédit Renco S.A.

1211 Genève, Place Longemalle 16
Bureaux ouverts jusqu'à 18 h. 45.

Nom _____
Rue _____
Lieu _____ II 3

Attention!
Utilisez le service express:
Téléphone 022 24 63 53



FOOT-NOUVELLES Coupe suisse des jeunes

Le programme du sixième tour de Suisse des jeunes prévu pour le week-end, sera le suivant :

Groupe 1. — Genève - Berne sud : 29 juin, à Genève (17 h. stade des Charmilles); Valais - Fribourg : 30 (78, à Sion, 10 h. 15).

Groupe 2. — Soleure - Neuchâtel : 29 juin, à Soleure (17 h. 30); Vaud - Berne nord : 29 juin, à Yverdon (18 h.).

Groupe 3. — Suisse orientale Sud - Suisse du Nord-Ouest : 29 juin, à Coire (17 h.); Zurich campagne - Argovie : 30 juin, à Wetzikon (15 h. 30).

Groupe 4. — Zurich ville - Suisse centrale : 30 juin, à Wetzikon (13 h. 45); Tessin - Suisse orientale nord : 29 juin, à Bellinzona (18 h. 50).

Du « Haut au Bas »

Le Yougoslave Milorad Milutinovic (33 ans), qui évoluait au FC La Chaux-de-Fonds, a signé un contrat de joueur-entraîneur au FC Cantonal.

La Suisse et la Coupe d'Europe des Nations

La troisième édition de la Coupe d'Europe des Nations de formule 3 aura lieu le 11 août sur le circuit de Hockenheim. La Suisse, détentrice du trophée, défendra ses chances face à 14 autres équipes de trois coureurs.

Finale fixée

La finale de la Coupe d'Europe des villes de foires entre Leeds United et Ferencváros Budapest a été définitivement fixée. Le match aller aura lieu le mercredi 7 août à Leeds et le match retour le mercredi 11 septembre à Budapest.

Santos ne fait pas le détail

A New York, en match amical disputé devant 7.500 personnes, l'équipe brésilienne de Santos a battu Napoli par 6-2 (mi-temps, 4-1). Les buts ont été marqués par Pepe (2), Pélé (2) et Totonho (2) pour les Brésiliens et par Cane et Barison pour les Italiens.

Dos à dos

A Casablanca, en match aller comptant pour la qualification pour le tournoi olympique de Mexico, l'Algérie et la Guinée ont fait match nul 2-2 (mi-temps, 2-1). Le match retour, décisif pour la qualification, aura lieu dimanche également, à Casablanca.

AUTOMOBILISME

Marathon pour Stirling Moss

Le pilote britannique Stirling Moss est arrivé à Turin où il a rencontré les dirigeants de l'écurie Lancia. Stirling Moss participera au Marathon de la route (20 août), sur le circuit du Nurburgring au volant d'une Lancia en compagnie de son compatriote Innes Ireland et de l'Italien Claudio Maglioli. Le pilote britannique a quitté Turin par la route au volant d'une Lancia à destination du circuit allemand où il effectuera une série d'essais.

Il a suffi d'un accident

C'est malheureux car très souvent, au lieu de faire sien le proverbe « il vaut mieux prévenir que guérir », on attend une mauvaise expérience pour prendre des mesures qui s'imposaient depuis fort longtemps. Ainsi en fait foi le communiqué ci-dessous, émanant de la Fédération allemande de boxe.

« De profondes modifications des règlements de la boxe en Allemagne ont été décidées par la fédération, réunie en session extraordinaire à Cologne. Désormais tous les médecins surveillant un combat auront le droit d'arrêter la rencontre s'ils estiment que la santé d'un boxeur est menacée. Jusqu'à présent, les médecins pouvaient uniquement recommander à l'arbitre d'arrêter le combat. En outre, ils pourront exiger un contrôle antidopage.

« Celui qui se rendra coupable à l'avenir de dopage se verra retirer immédiatement sa licence, sera exclu de la fédération et se verra confisquer sa bourse; déclare un communiqué lu à l'issue de cette session par M. Arthur Werner, second vice-président de la fédération. Le communiqué précise qu'avec effet immédiat tous les boxeurs seront obligés de se soumettre une fois par an à un électro-encéphalogramme, à un examen cardiaque et cardio-vasculaire. En outre, les boxeurs doivent répondre obligatoirement à un contrôle antidopage si celui-ci est réclamé.

« D'autre part, le nombre des rounds pour les championnats nationaux est ramené de 12 à 10. La Fédération allemande, qui a pris

ces décisions après la mort de Jupp Elze, demandera à l'Union européenne de réduire de 15 à 10 rounds la durée des championnats d'Europe ».

On sait que le doping sévit dans de nombreux sports et que la boxe n'a pas échappé, dans certains cas, à cette pratique qui, finalement, tuera le sport, car on veut augmenter la résistance humaine au-delà de ses limites.

Mais le premier point mérite une attention particulière. Tous les médecins surveillant un combat auront le droit d'arrêter celui-ci si la santé du boxeur est menacée. Nous avons suivi de très nombreux combats de boxe, en compagnie de médecins et ces personnes peuvent détecter immédiatement les réactions du boxeur, sans que celui-ci subisse un « know-drown » (aller au tapis). Il a donc fallu la mort de Elze pour prendre une mesure énergique. Il y en a pourtant d'autres cas dans le monde et en particulier celui de Percy Basset.

Nous sommes certains que lors du combat Cherppe-Atzori, à Berne, si le corps médical en avait eu l'autorisation, il n'aurait pas laissé se continuer le « massacre » du boxeur suisse.

Il faut cependant faire la différence. Ce contrôle médical est, pour l'instant, adopté en Allemagne. Il ne reste qu'à espérer que cette décision s'étende à tous les pays européens tant pour les boxeurs professionnels qu'amateurs. Car, ne l'oublions pas, la boxe est le sport qui exige le plus d'efforts de la part de celui qui la pratique.

G. B.

Cible de Sion - Section petit calibre

Tir en campagne 68 - Petit calibre

Les 18 et 19 mai, la section petit calibre « SODECO », à Hérémence, organisait au stand de Champsec à Sion, le tir en campagne petit calibre 1968. A cette discipline, étaient conviées les trois sections petit calibre suivantes : Sodoco Hérémence, les Armées réunies Vétroz et la Cible de Sion. Le déroulement de ces tirs fut impeccable et tout le mérite revient au distingué président de la section organisatrice, M. Placide Sepey et sa valeureuse équipe de collaborateurs.

Voici les résultats individuels avec distinction obtenus à ce tir en campagne :

Guerne Maurice, Sion	70 pts
Gex-Fabry Antoine, Sion	70
Lorenz Joseph, Sion	70
Tacchini André, Sion	70
Pillet Michel, Vétroz	70
Schüttel Jean, Sion	69
Lorenz Antoine, Sion	68
Savioz Albert, Sion	68
Fournier Georges, Sion	67
Savioz André, Sion	67
Soloz Roger, Sion	67
Millius Bernard, Vétroz	67
Rebord Ernest, Vétroz	67
Häfliger Roger, Sion	66
Häfliger Jean-Paul, Sion	66
Lamon Gérard, Sion	66
Zäch Emile, Sion	66
Germanier Charles, Vétroz	66
Moren Michel, Vétroz	66
Pannatier Marius, Sion	65
Moreillon Jean-Paul, Sion	65
Cottagnoud Jean, Vétroz	65
Sargentoni Félix, Sion	64
Andréoli Maurice, Sion	64
Zermatten Arsène, Sion	63
Surchat Joseph, Sion	63
Métrallier Henri-Jules, Sion	63

Germanier Gérard, Vétroz	63
Berner Roger, Vétroz	63 mp.

Tirs obligatoires et en campagne

FINHAUT — De nombreux tireurs de la société locale ont participé aux tirs militaires et au tir en campagne et une fort honorable partie de ceux-ci a obtenu des mentions fédérales et cantonales. Ce sont pour :

Tirs en campagne

Mentions fédérales
Lonfat Roger, 81; Crittin Jean-Baptiste, 78; Farinoli Georges, 78; Carrier Michel, 78; Jäggi Eric, 77; Hugon Jean, 77; Schmutz Jean-Pierre, 76; Farquet Denis, 76; Lonfat Raymond, 76; Lonfat Lubin, 75; Coquoz Pierre, 74; Lugon André, 74; Vouilloz Christian, 73; Vouilloz Maxime, 72; Lugon-Moulin Jacques, 72.

Mentions cantonales
Lugon Emile, 70. Moyenne de société : 76.909.

Tirs militaires

Mentions fédérales
Carrier Michel, 90; Lugon-Moulin Raphaël, 88; Lugon Fernand, 87; Lugon-Moulin Maurice, 87; Gay-des-Combes Clair, 86; Vouilloz Christian, 85; Hugon Jean, 85; Mellina Jean-Pierre, 85; Lugon-Moulin Philippe, 84; Lonfat Roger, 84; Vouilloz Maxime, 84; Schmutz Jean-Pierre, 83; Farquet Denis, 83; Gay-des-Combes Georges, 82; Vouilloz Michel, 82; Goumand Ulysse, 82.

Mentions cantonales
Gay-des-Combes Pierre-André, 81; Crittin Jean-Baptiste, 81; Hugon Jean-Paul, 80; Gay-des-Combes Jean-François, 79; Farinoli Georges, 79; Lonfat Raoul, 79.



HOTEL-RESTAURANT MONT-BLANC Les Plans-Mayens Crans-sur-Sierre

Menus de noces - Banquets pour sociétés
Nouvelle route, départ du Pas-de-l'Ours,
Jos. Antille, propriétaire.
Tél. (027) 7 23 43 - 7 23 44.

Mayens de Sion Chez Debons

Bon gîte et bonne table; tous les dimanches un menu spécial.
Tél. (027) 2 19 55.

ISERABLES

Café-restaurant «Alpina»

Bonne restauration.
Spécialités du pays.
Fam. Lévy Fort. Tél. (027) 8 72 18

OVRONNAZ

Café-restaurant de la Promenade

Une bonne raclette au carnotzet. Un 4 heures avec la viande séchée et le vieux fromage du pays. Panorama magnifique.
M. Luisier-Roduit. Tél. 8 75 72

Lors de vos sorties dans le val d'Anniviers... faites une halte au sympathique

hôtel de la Poste à Ayer

La famille Martini vous y accueillera avec plaisir. Tél. (027) 6 81 36.

Télécabine d'Anzère

dénivellation 900 m en 9 minutes.

Un dimanche en liberté dans un cadre alpin grandiose.

Pour votre sortie dominicale: un burlesque, vivant, face aux Dents-du-Midi

Restaurant de la Vallée

(Val-d'Illiciez)
Toute restauration sur commande. Spécialités du chef. Filets mignons à l'agenaise. Bouillabaisse. Fondue chinoise. Parc à voitures.
Se recommande : M. et Mme Malfanti.
Tél. (025) 8 31 60.

Café des Mélèzes

Chemin-Dessous.
Tél. (026) 2 17 46.
Assiette valaisanne, fondue vacherin.
P 65773 S

Lors de vos sorties sur la route de Crans, arrêtez-vous à la

pension Saint-Georges

CHERMIGNON
Toutes les spécialités valaisannes.
Carnotzet.
Basile Bonvin - Tél. (027) 4 22 87

Pont-de-Bramois — A l'Auberge de la Belle-Ombre

on vous sert tous les jours : LA RACLETTE à 7 francs avec un valet
LA RACLETTE à 5 francs avec un étranger.
Les fondues : BOURGUIGNONNE ET CHINOISE à 10 francs.
Téléphonez au (027) 2 40 53, fam. G. Dayet.

NENDAZ - Hôtel-restaurant « Les Fougères »

Son délicieux goûter valaisan; avec des vieux fromages sa cave de grande réputation; vins du pays et étrangers; grand parc. Tél. (027) 4 52 02 François l'Héritier propriétaire.

Où irez-vous chercher les premiers rayons de soleil ?

au café du Pont du Diable

à CHANDOLIN-SAVIESE

Grande terrasse avec vue magnifique sur la plaine et les Alpes. Spécialités: broche et raclette

Hôtel de Torgon

sur-Vionnaz

Spécialités valaisannes. Ambiance de famille. Tél. (025) 7 45 71.

Auberge des Mayens BRUSON

Cuisine soignée.
Vins de premier choix.
Tél. (026) 7 16 39, Jean Théodoloz

Hôtel-pension Bellevue Venthône

Café-restaurant - Belle terrasse - Menus et vins de premier choix.
Se recommande : le patron.

Un joli but de promenade ! Café-restaurant « Au Grapillon »

Loc-sur-Sierre
Tél. (027) 5 12 85
Raclettes, fondues, assiettes valaisannes.

Savièse, restaurant Le Chalet

Grandiose panorama. Accueil chaleureux.
Tél. (027) 2 63 17. Famille E. Héritier - Roten.

COL DE LA GEMMI, 2322 m., par le téléphérique Loèche-les-Bains — Gemmipass d'où vous jouissez d'un panorama incomparable

Sporthôtel Wildstrubel sur le col

avec ses prix modérés service-assiettes 5- Menus à 7 fr. 50, 8 fr 50 et 10 fr.

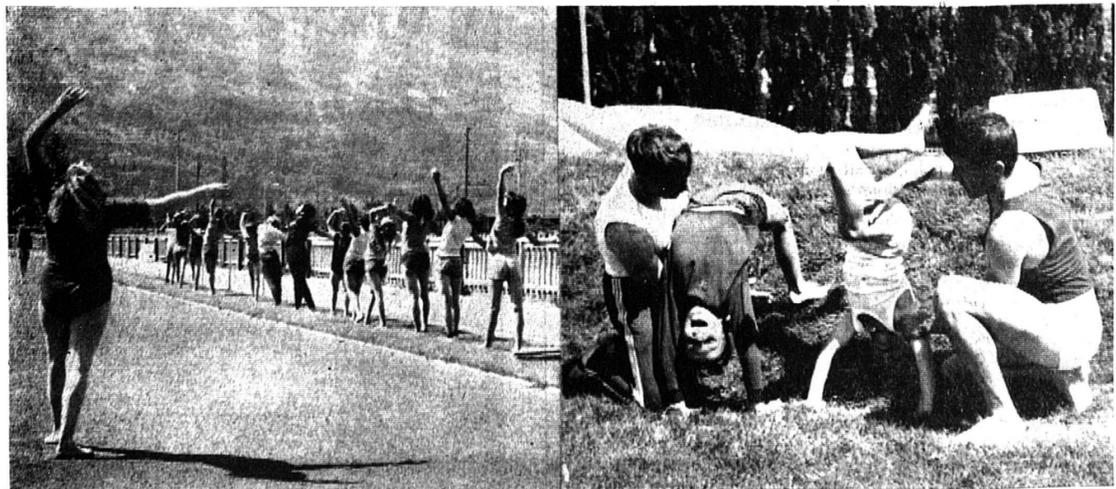
Prospectus et prix à disposition par la famille Léon de Villa.

Pour vos sorties de printemps et d'été en famille ou société

Restaurant de Siviez

à 1700 m en bordure de route au milieu des alpages
Raclettes, menus 90 places Terrasse.
Tél. (027) 4 52 10.

Camp de gymnastique artistique de la jeunesse à Sion



Il s'agit d'une expérience-pilote que celle qui réunit actuellement à Sion 52 enfants, dont 34 filles et 18 garçons. Les responsables du cours, Mme Rouvinet et Jean-Louis Borrella, ont fort bien préparé le programme qui comprend le travail le matin, sur le terrain ou en salle (en cas de pluie), et le divertissement l'après-midi. Hier ce fut le pique-nique à Montorge et la baignade après, alors qu'aujourd'hui est prévue la visite du château et du musée de Valère. Ce cours permet de faire de l'excellent travail pour la gymnastique artistique et constitue une riche expérience dans le Valais central, expérience qui se continuera certainement dans les autres régions par le Comité valaisan de gymnastique artistique. Comme le montrent nos photos, pupilles et pupillettes travaillent avec beaucoup de cœur.



à Sorebois-sur-Zinal

par le téléphérique
au restaurant panoramique d'altitude (2 450 m)
du 15 juin au 29 septembre

Exposition « Masques et artisanat du Valais »

annonces : 3 71 11

ECHELLES

Acier et aluminium tout genre

- simple
- à coulisse.
- transformable
- aérienne
- escabeau
- marchepied
- escamotable
- de piscine

robuste, léger, inaltérable, indéformable, pratique

ROL S.A.
Case postale 805
1001 Lausanne
Tél. (021) 23 45 59

SUPERBES OCCASIONS

Fiat 600, 62 et 64
Fiat 850 Coupé, 67
Fiat 1100, 65
Fiat 1500, 64 et 67
Simca 1501, 67
Simca 1500, 64
MG Midjet
Primula, 66
VW 1200, 64
VW 1300, 66
VW 1500, 63

Ces voitures sont garanties et expertisées.
Facilités de paiement.



Tél. (025) 4 10 39. P 437 S

L'emmental: roi d'outre-Sarine

Sur votre plateau de fromages, mêlez donc l'arôme délicatement relevé de l'emmental à celui du camembert suisse et à celui du reblochon. Garnissez le tout de tomates et de persil. Pourquoi pas dès ce soir?



A vendre d'occasion voiture américaine

marque Oldsmobile, station-wagon, « Compact », coupe aérodynamique, modèle 1961, en excellent état, photos à disposition.
Tél. (021) 51 52 84. P 98 V

A vendre plusieurs fûts

en parfait état, contenance 300 à 3000 l.
S'adresser Maison Blanchod S.A. 1820 Montreux, tél. (021) 61 60 65. P 821 M

Hôtel du Chamossaire Anzère

réouverture de l'hôtel entièrement rénové.

Relais gastronomique - Service au restaurant ou sur la terrasse.
Raquette pour sociétés en plein air ou au carnotzet.

Gamme de menus pour banquets.
Notre chef, Erik Verkarre, titulaire de la plus haute distinction culinaire belge mijotera des plats servis au Carlton de Bruxelles.

Se recommande F. Tochet, directeur.
P 29177 S

A vendre méthode pour apprendre l'allemand avec tourne-disques, disques et livres.
Prix : 450 francs.
Tél. (027) 2 50 27

Une affaire
1 divan-lit 90 x 190
1 protège-matelas cm
1 matelas à ressorts (garanti 10 ans)
1 duvet
1 oreiller
1 couverture laine
2 draps coton extra les 8 pièces
235 francs
G. Kurth
1038 BERCHER
Tél. (021) 81 82 19
P 1673 S

PRÊTS

sans caution de Fr. 500.- à 10.000.-
Formalités simplifiées. Rapidité. Discretion absolue.

BANQUE COURVOISIER & CIE
2001 NEUCHÂTEL (039) 5 12 07
Faubourg de l'Hôpital 21

Envoyez-moi documentation sans engagement

Nom _____
Rue _____
Localité _____

A vendre d'occasion **BMW 1800** 1964. 79 000 km. Radio, non accidentée, en très bon état. Contrôle passé. 5900 francs. Tél. (022) 42 50 14. P 333 X

Bar à café région Montreux cherche **jeune serveuse** ou débutante, pour le 15 juillet 1968.
Tél. (021) 61 62 96.

DIVAN neuf, 1 place, comprenant matelas, couverture laine, duvet oreiller, les 5 pièces
150 fr.
chez E. MARTIN, la Grenette, 1950 Sion.
Tél. (027) 2 16 84 ou 2 23 49.
P 605 S

Icogne - Tir concours

Le comité de la société de tir militaire d'Icogne informe tous ses amis que la dernière séance de son tir concours a été fixée au dimanche 30 juin 1968 de 10 h. à 17 h.

La distribution des prix aux participants ayant réalisé les meilleurs résultats sur la cible fromage aura lieu dès 18 heures. Les plus habiles seront récompensés de fort belle manière (fromages, viandes séchées, salamis, bouteilles).

Quant aux collectionneurs de médailles et distinctions de toutes sortes, ils n'ont pas été oubliés puisqu'ils pourront gagner une superbe médaille en tentant leur chance sur la cible « Pro Rawyl ».

Rendez-vous donc à Icogne le dimanche 30 juin 1968 et bonne chance à tous !

De nombreux maux de tête sont dus à une mauvaise acuité visuelle. Faites donc examiner votre vue par un spécialiste.

ENTRE Optique
OTTO TITZET ET FILS
Rue de Lausanne - SION
P 220 S

BOSCH

Acheter Bosch c'est plus sûr
Modèle 130 litres à 368 francs

Veuthey & Cie
MARTIGNY Tél. No. (026) 2 21 26 - 27

Du nouveau à l'INNO!

Venez voir jusqu'à samedi 29 juin le travail artistique d'un souffleur de verre de

MURANO

qui confectionne sous vos yeux de charmants petits objets

à 1 fr. 95 2 fr. 95 4 fr.90

GRAND CHOIX DE

VASES
COUPES
CENDRIERS
ANIMAUX STYLISÉS

GRANDS MAGASINS A L'**innovation**
Sierre

343 lutteurs inscrits

Sierre, ville sportive entre toutes, s'apprête à accueillir le monde des lutteurs pour les journées fédérales qui s'annoncent sous de très bons auspices. Comme nous l'avons déjà annoncé, nous devons malheureusement enregistrer le forfait des membres de l'équipe suisse qui vont à Skoplje tenter d'obtenir leur qualification pour Mexico. Cependant, on ne peut pas dire que les combats perdront en intensité. Bien au contraire, les champions n'étant pas là, les concurrents vont redoubler d'ardeur pour obtenir des classements honorables.

LES PARTICIPANTS

Les organisateurs de la Société fédérale de gymnastique de Sierre ont mis dans le mille et se sont assurés une participation de premier ordre. L'effectif de chaque représentation cantonale est le suivant :

Lucerne (50 participants), Berne, (41), Argovie (36), Vaud (34), Saint-Gall (29), Zurich (27), Valais (26), Soleure (23), Schwyz (13), Uri (12), Grisons (12), Neuchâtel (12), Thurgovie (9), Bâle-Ville (7), Zoug (6), Fribourg (4), Schaffhouse (1), Bâle-Campagne (1).

Par catégorie de poids ces 343 lutteurs seront répartis comme suit : jusqu'à 57 kg (26) ; jusqu'à 63 kg (64) ; jusqu'à 70 kg (105) ; jusqu'à 78 kg (91) ; jusqu'à 87 kg (33) ; plus de 87 kg (24).

LE PROGRAMME

Les combats débuteront demain déjà car avec une telle participation on ne peut en une seule journée terminer les innombrables combats qui ont lieu au stade des Condémines. Voici du reste le programme de ces deux journées, sur lesquelles nous reviendrons :

SAMEDI 29 JUIN
12.30 Rassemblement des jurys à l'école primaire de Sierre. Séance du jury.
13.00-13.30 Pesage pour tous les concurrents sur la place de fête
Remise des cartes de fête (bons, croix, etc.)
13.30 Rassemblement de tous les concurrents (place de fête) et répartition
14.30 Début des luttes
18.00 environ : Interruption des luttes
19.30 Souper dans les restaurants en ville
20.15 Soirée dans la cantine de fête - Bal

DIMANCHE 30 JUIN
6.30 Déjeuner
7.30 Reprise des luttes
7.30 Réception de la bannière fédérale sur la place de la Gare
7.45 Départ pour la place de fête
8.15 Office religieux à la cantine de fête
8.45 Remise de la bannière fédérale
9.00 Reprise des luttes
10.15 Conférence de presse
11.30 Réception officielle par les autorités municipales à l'Hôtel de Ville
12.00 Dîner, banquet officiel à l'hôtel Terminus
13.30 Reprise des luttes
13.00 environ : Remise des prix selon classement intermédiaire (après 4, resp. 6 passes)
16.00 Fin des luttes - Proclamation des résultats
18.00 Soirée dansante à la cantine - Bal

Eté: Evasion

LE SPORT y contribue...

L'EQUIPEMENT parfait le rend plus agréable...

alors amateurs de

- tennis
- natation
- alpinisme
- pêche sous-marine
- camping

adressez-vous au spécialiste qui conseille mieux

RAUCH - SPORT

Sierre



DU BORD DU LAC A SAINT-MAURICE

Vevey à l'heure valaisanne !

Les Journées valaisannes de Suisse, qui coïncident avec le cinquantenaire de la Société valaisanne de Vevey, auront lieu à Vevey les 29 et 30 juin prochains. Le comité d'organisation,

présidé avec dynamisme par M. Rémy Moret, est à la tâche depuis le mois de janvier. Voici sa composition : Président : Rémy Moret ; vice-présidents : Emile Rossier et Gabriel Ga-

bioud ; secrétaire : Marcel Cottet ; caissiers : René Mouton ; finances : Emile Rossier et Gottfried Zimmerli ; messe, cortège : Paul Favre ; divertissements : Torrès et Simone Gabioud ;

constructions : Pierre Chaperon et Charles Jan ; décoration : Roger Bruchez ; presse : Frédy Richard ; propagande : Charles Constantin ; réception : Benoît Zuber ; films : Pierre Bongard ; cantine, logement : Edmond Meng et Henri Delessert ; loterie, tombola : Raphaël Moret.

Programme du samedi 29 juin

- Dès 09.00 Grand marché folklorique avec le précieux concours de la « Guinguette » de Sion (20 musiciens).
- 20.00 Galeries du Rivage. - Soirée de gala, avec la chorale « Le Pélerin » et son chœur de dames qui chantent de larges extraits de la Fête des vigneron de 1955.
- Ainsi que « La Chanson du Rhône », la « Guinguette » de Sion, le groupe folklorique veveysan « Les 13 Etoiles ».
- Grand bal avec l'orchestre de réputation européenne Ded Gerval (10 musiciens).

BLOC-NOTES SUR LA REGION

● **MONTHEY.** — Jeudi matin vers 8 heures, le Messager Boiteux, alias Samuel Burnand, a passé en ville, se dirigeant sur Aigle pour rejoindre Vevey, annonçant sur son chemin les Journées valaisannes de Suisse qui se dérouleront à Vevey les 29 et 30 juin.

● **MURAZ.** — Depuis le début de la semaine, les villageois ont une vue exacte de la rue du Collège complètement transformée. Les travaux sont terminés, il ne reste que les aménagements des trottoirs.

● **BEX.** — Lors de sa dernière séance, le conseil communal, afin de pouvoir délibérer (le quorum n'étant pas atteint) a dû mandater deux conseillers pour aller en quérir deux autres afin d'atteindre ce quorum.

● **VIONNAZ.** — L'administration communale a invité la population à une exposition des plans directeurs et des plans des zones pour l'aménagement du territoire communal. L'assemblée primaire devra se prononcer au début de juillet sur l'acceptation ou le refus de ces plans. Soulignons l'extraordinaire effort par les édiles communaux pour doter la commune d'un plan d'aménagement permettant un développement harmonieux des villages.

● **BEX.** — La manifestation prévue par la municipalité pour marquer leur entrée dans la vie civile aux jeunes citoyens et citoyennes ayant atteint leur majorité en 1968 n'a pas obtenu le succès escompté et a dû être renvoyée puisque sur 58 invitations lancées il y a eu sept réponses dont deux excuses.

● **CHAMPERY.** — Grâce à l'initiative de M. Gachet, la station disposera dès le milieu de juillet d'un manège avec plusieurs chevaux et poneys. On verra avec plaisir donc, des cavaliers se promener sur les excellents sentiers de la station.

● **MASSONGEX.** — Au passage à niveau, une voiture pilotée par le champion du monde de marche J.-D. Marclay est entrée en collision avec la voiture qui le précédait tandis qu'un motocycliste qui suivait venait buter contre le véhicule de M. Marclay. Il n'y a eu que des dégâts matériels.

● **MONTHEY.** — Quittant le garage Launaz à la rue du Simon, M. Boillat, horloger, est entré en collision avec une camionnette pilotée par M. Guex, tenant de Massongex et se dirigeant sur Monthey. La camionnette a fauché un sapin après être montée sur le trottoir et a fini sa course dans le pré. Les dégâts sont importants tandis que les chauffeurs n'ont que des blessures superficielles.

Rhône-Moteur cambriolé

● **VIONNAZ.** — Une belle surprise attendait le personnel de Rhône-Moteur, jeudi matin. Des cambrioleurs se sont introduits par effraction dans les ateliers, par une porte dérobée, à l'extrémité ouest du bâtiment, bien à l'abri de regards indiscrets. Après avoir forcé les portes des ateliers, puis celles du magasin, ils en firent autant des portes des bureaux qu'ils fouillèrent systématiquement non sans faire d'importants dégâts estimés à plus de 2.000 francs. Ils réussirent à trouver la caisse qu'ils emportèrent avec les 5.000 frs qu'elle contenait ainsi qu'un certain nombre de quittances et une action nominative de Rhône-Moteur. La police enquête.

Première industrie du pays: le tourisme

MONTREUX — Tout le tourisme helvétique se trouvait réuni à Montreux ce dernier mercredi puisque la Fédération suisse du tourisme y tenait ses assises.

L'assemblée, présidée par le Dr Rohner, conseiller aux Etats, ayant à ses côtés MM. P. Risch (directeur), et Jost Krippendorf (secrétaire). Les autorités montreuises étaient représentées par M. Vogelsang, syndic, alors que le tourisme local avait délégué MM. Jaquet, Delapraz et Jaussi.

A l'ouverture de l'assemblée MM. Vogelsang et Guhl (président de l'office du tourisme vaudois) saluèrent les participants, exposant notamment les problèmes touristiques de la région montreuise.

Un « plaidoyer pour la lutte contre le bruit dans les stations touristiques » fut présenté par M. Krippendorf après les habituels rapports de gestion, des comptes. Il est clair que le bruit est actuellement le premier fléau des stations qui doivent rester un havre de paix, de silence puisque, pratiquement, les hôtes y viennent pour chercher le repos. Certaines stations ont pris des mesures pratiques et ont fait œuvre de pionnier dans ce domaine.

Tourisme et relations extérieures

Un exposé d'une intéressante actualité a été fait par M. Pierre Languetin, ambassadeur, délégué du Conseil fédéral aux accords internationaux sur « Le tourisme et les relations extérieures de la Suisse ».

L'orateur rappelle que le tourisme est une activité aussi vieille que l'homme puisque son envie de voyager et de se déplacer a été, de tout temps, un genre de tourisme plus ou moins organisé selon les moyens et les époques, dont on peut dire qu'il y a eu trois phases : l'hospitalité, l'exploitation commerciale, le tourisme industriel.

L'évolution lente et logique que nous pouvons admettre a été parallèle aux conditions de vie entre les monastères du Moyen Age et les clubs de vacances d'aujourd'hui.

Il faut reconnaître que la Suisse est un des premiers pays à avoir opté pour le tourisme industriel sans que cette formule soit une entrave à la qualité du service, principale caractéristique de l'hôtellerie helvétique.

On doit savoir que les dépenses des touristes étrangers dans notre pays représentent le 9 pour cent de notre revenu national tandis que les investissements dépassent, dans leur ensemble, 9 milliards de francs. Il faut aussi savoir que ces recettes contribuent pour une large part à l'équilibre de notre balance des paiements puisque les recettes des devises se sont chiffrées par

3 milliards de francs soit le cinquième de nos exportations.

En ce qui concerne le commerce international, le tourisme en est devenu le facteur le plus important et, de ce fait, est extrêmement sensible aux fluctuations économiques et politiques. Pour en limiter les effets, les organismes internationaux ont tenté d'établir des réglementations qui doivent suivre les pays signataires. Mais ce sont des règlements bien fragiles si l'on s'en réfère aux dispositions prises par les gouvernements anglo-saxons afin de restreindre les voyages d'agrément de leurs ressortissants.

Vers un 2e cours d'auxiliaires hospitalières de la Croix-Rouge à Monthey

Il y a trois ans débutait en Valais le premier cours d'auxiliaires hospitalières Croix-Rouge, organisé à l'hôpital de Monthey. Vingt-quatre dames et jeunes filles suivaient la partie théorique puis faisaient un stage de quinze jours à l'hôpital. En avril 1966, elles recevaient toutes leur diplôme de la Croix-Rouge. Depuis lors, régulièrement, ces auxiliaires travaillent à l'hôpital, dans des services qu'elles connaissent, et leur activité est devenue presque indispensable pour la bonne marche de l'hôpital.

Certaines périodes de l'année sont plus difficiles, qui voient un afflux extraordinaire de malades ou de blessés, ou correspondent à certaines périodes de vacances du personnel infirmier.

L'hôpital de Monthey est en pleine transformation, l'agrandissement décidé en 1965 avance à grands pas, en automne les nouveaux services de lits seront mis à disposition des malades, au printemps les travaux seront terminés. Jusqu'à maintenant, l'hôpital disposait de 92 lits, tout au moins théoriquement, car durant l'hiver passé la moyenne des lits était de 110. A la fin des travaux, l'hôpital aura à sa disposition 140 lits, au rez-de-chaussée toute la médecine, au premier étage la chirurgie, au deuxième étage la maternité et un nouveau service de pédiatrie.

Cet agrandissement nécessite un élargissement considérable du personnel paramédical. Pour répondre aux nouveaux besoins, la section de Monthey de la Croix-Rouge suisse présidée par le docteur de Kalbermatten, d'entente avec la direction de l'hôpital, a décidé d'organiser un deuxième cours d'auxiliaires hospitalières.

Ce cours aura lieu en automne, probablement à partir de fin septembre pour la partie théorique. La date exacte sera fixée en fonction du nombre et des possibilités des candidates. Mme Odette Aigroz, monitrice diplômée de la Croix-Rouge suisse, infirmière à Aigle, a bien voulu accepter une nouvelle fois de donner ce cours.

Les dames et jeunes filles âgées d'au moins 17 ans peuvent s'y inscrire, qui sont domiciliées dans les districts de Monthey et de Saint-Maurice. La partie théorique comprend quatorze leçons de deux heures, puis chaque élève fait un stage de quinze jours, durant l'hiver, à l'hôpital de Monthey.

A quoi servent les auxiliaires hospitalières Croix-Rouge ? Répondant à l'idée première d'Henri Dunant, elles

sont préparées et prêtes à rendre service, bénévolement, dans les hôpitaux et en cas de catastrophe, d'épidémie, de guerre. Elles ne sont pas rémunérées, il ne s'agit pas d'une profession, mais bien plutôt d'un engagement à servir les malades, les blessés, dans des circonstances particulières, qui dépassent les possibilités des services hospitaliers.

Depuis trois ans, l'hôpital de Monthey voit travailler ses (bleus), depuis trois ans malades, infirmières et médecins apprécient leur dévouement, leur bonne humeur et leur gentillesse. Les personnes qui s'intéresseraient à ce cours prendront contact avec Mme Piatti, secrétaire de la section de la Croix-Rouge suisse à Monthey, ou avec le sous-signé.

La presse annoncera au début août la date exacte du cours et le délai des inscriptions.

Dr Ant. Nussbaumer

Audition de la classe de piano de Mme Balleys-Schwestermann

ST-MAURICE. — Les exigences scolaires auxquelles doivent satisfaire les enfants, actuellement, rendent d'autant plus méritoire l'effort des jeunes qui poursuivent parallèlement des études musicales. Cette double activité est tout de même génératrice de résultats excellents, tels ceux qui nous procurèrent l'occasion d'enregistrer la récente audition d'un groupe d'élèves de Mme Christiane Balleys-Schwestermann, audition qui s'est déroulée avec un plein succès.

Interprétant Bach, Mozart, Tans-

mann, Galuzzi et Adam Caese, la juvénile cohorte formée de Mireille et Claire-Lise Guidoux, Sylviane Biollay, Blaise et Danièle Udriot présente de remarquable manière des interprétations individuelles, des quatre-mains ainsi qu'un duo pour piano et violon.

La plupart de ces virtuoses en herbe se produisent après un apprentissage pianistique de quelques mois seulement... Dans ces conditions, la qualité des exécutions mit d'autant plus en évidence l'intérêt et l'enthousiasme visibles des enfants, et la qualité de l'enseignement qui leur est prodigué.

Clôture l'audition, Mme Christiane Balleys-Schwestermann, montrant l'exemple, joua avec beaucoup de musicalité, la Valse en ré bémol No 6 de Frédéric Chopin.

H. J.

Un cinéaste grièvement blessé par un bloc de rocher

RENNAZ — Un grave accident s'est produit, hier, à la carrière d'Arvel, près de Rennaz, où des ouvriers étaient occupés à miner des rochers. Un cinéaste, M. Pidoux, qui filma la scène à environ 150 mètres de là, a été atteint par un bloc qui lui a sectionné la jambe à la hauteur du genou. Le malheureux photographe a été conduit de toute urgence à l'Hôpital cantonal de Lausanne.

† Mme veuve Palmyre Gay-des-Combes

FINHAUT — Elle vit arriver la mort avec une résignation. Elle fit preuve d'un cran admirable dans la souffrance. Le cœur sur la main et la cordialité sont les caractéristiques de maman Palmyre, qui jusqu'à la fin de sa vie fut tenancière du café Central. Tous ceux qui ont fait la mob. de 1940 à 45 dans le secteur ont bien connu ce café et sa patronne toujours accueillante.

A ses qualités morales et une bonne humeur toujours égale, il faut ajouter un talent de fine cuisinière qui fit une belle réputation à ce petit café sans prétention.

Les malheurs ne lui auront pas été épargnés. En 1933 elle perdit son dernier fils Maxime, tué tragiquement alors qu'il faisait son école de recrue. Cinq ans plus tard, c'est son époux, qu'elle accompagnait au cimetière. Le fils aîné, Marc, décédait presque subitement en 1956 à l'âge de 43 ans laissant une veuve avec 7 enfants mineurs. Tous ces déchirements, elle les a acceptés courageusement, continuant à faire marcher son commerce avec la même cordialité. Plus récemment en 1964, c'est son beau-fils René Vouilloz qui décédait après une longue maladie. Jusqu'à ces tous derniers

temps, cette femme forte, robuste, gérait ses affaires. Elle ne voulait « embêter » personne, selon son propre terme, et jusqu'au bout se suffira à elle-même. A 86 ans, ce n'est pas courant.

Avec la maman Palmyre, c'est toute une tradition qui s'en va. C'est une figure qui manquera dans notre petite communauté.

A la famille endeuillée nous adressons notre sincère sympathie.

J. B.

NOUVEAU dans les kiosques

Le subtil équilibre qui fait les bons mariages

Quand l'équilibre est compromis, c'est la crise conjugale qui menace. La somme des expériences quotidiennes a permis à l'Association américaine des centres de consultations familiales d'établir un exemple particulièrement typique de conflit conjugal. Lisez-en les détails dans le numéro de juillet de SELECTION. De plus, 20 articles passionnants, entre autres « En direct avec un estomac ». Achetez aujourd'hui même

P 3311 Z

Selection du Reader's Digest

INHUMATIONS

Mme Vve Adrien GAY-DES-COMBES — 28 juin à 10 h. 15 à Finhaut.
M. Joseph PHILIPPOZ — 28 juin à 10 heures à Saint-Romain Ayent.
Mme Huguette VOUILLAMOZ — 28 juin à 11 heures, à l'église du Sacré-Cœur, à Sion.

Kaba avec 8 vitamines!

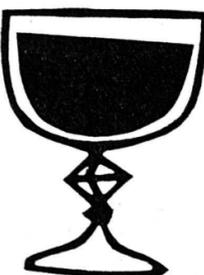
Pour compenser l'importante dépense de forces qu'exige la vie moderne, les enfants ont besoin, plus encore que les adultes, d'une alimentation d'appoint. Kaba apporte maintenant à l'organisme outre du sucre de raisin et des éléments bâtisseurs les 8 précieuses vitamines A, B₁, B₂, B₆, C, D, E et PP.

Tous les jours
Kaba
pour toute la famille!



Annonces diverses

16



**Argenterie,
cristaux et porcelaine
fraternisent avec Ornamin! ***

** Ornamin ne prétend pas être de la porcelaine. C'est une matière synthétique. Cependant, comme elle est, dans sa conception moderne, tout aussi précieuse, elle tient son rang où que ce soit. Dans l'esthétique de notre temps. Dans la matière de notre temps. Quasi incassable, durable, brillante.*



ORNAMIN®
la vaisselle sans problème

Avis de tir

Des grenades à main seront lancées au stand de grenades du bois Noir, Epinassey :

Jeudi 4-7-68 0900-1600

Le public est informé qu'il y a danger de circuler à proximité de l'emplacement de tir et doit se conformer aux ordres donnés par les sentinelles.

Le commandant de la place d'armes de Saint-Maurice
Tél. (025) 3 61 71

Avis de tir

Des tirs avec munitions de combat auront lieu comme il suit :
No 26/68. Tirs avec armes d'infanterie (Carte 1 : 50 000 Arolla).
Troupe : Cours central alpin d'été.
Tirs avec FA et mitr. (armes d'infanterie).

Jeudi 4-7-68 0800-1600
Vendredi 5-7-68 0800-1600
Samedi 6-7-68 0800-1600

Position : région ouest Arolla - mont Dolin - Les Fontanesses - bas glacier de Tsidjiore - Nouve. — Coord. : ca. 600 000 / 97 000 ; 601 000 / 98 000.

Zone dangereuse : région ouest d'Arolla - mont Dolin - Les Fontanesses - bas glacier de Tsidjiore - Nouve.
Coord. : ca. 601 000 / 93 000 ; 601 000 / 94 000.

Poste de destruction de ratés : Commandant de la place d'armes de Sion, tél. (027) 2 29 12.
Le commandant : place d'armes de Sion, tél. (027) 2 29 12.
Sion, le 7 juin 1968.





Abandonnez-vous au soleil...

...mais non pas aux insectes!
Essayez donc «sun-look» ! Ils détestent ça, les insectes. Votre peau, elle, sera protégée des brûlures et merveilleusement bronzée!
Maintenant plus avantageux encore!
La bombe-spray de 150 g **225**

...mais sans souffrir mille feux!
Le lait «sun-milk» est un lait de conception moderne. Grâce à «sun-milk» vous vous préservez des coups de soleil et bronzez naturellement. De plus, «sun-milk» soigne votre peau et maintient sa souplesse.

150 Une exclusivité Migros

Cosmétiques
MIGROS

● AVIS

DES PRIX CHOCS DANS NOS MAGASINS

50, place du Midi - Sion - Tél. 2 55 43

Venez choisir vos meubles. Ils vous seront livrés **FRANCO DOMICILE** avec un service après-vente
Sur demande **CREDIT BUCHERON**

VOICI QUELQUES EXEMPLES

	Ancien prix	Prix chocs à nos magasins
Salons anglais, tissu fleurs, à choix	1 790.—	1 290.—
Salons tissu uni	1 750.—	1 350.—
Salons skai noir	2 300.—	1 780.—
Salons cuir	3 350.—	2 690.—
Chambre à coucher bouleau polyester		
avec armoire 3 portes	1 760.—	1 390.—
avec armoire 4 portes	1 880.—	1 490.—
Chambre à coucher moderne en bouleau, faces traitées polyester		
armoire 4 portes	1 480.—	1 090.—
etc., etc.		

PROFITEZ

De nombreux meubles vendus à des prix bas — Fins de séries De nombreuses occasions en parfait état



POUR LES MAYENS!

Lit-divan	depuis 145.—
Double lit avec matelas	» 278.—
Commodes	» 195.—
Armoires	» 180.—
Canapé-lit transformable	» 750.—

et une multitude de petits meubles à des prix choc !



EN QUELQUES LIGNES

○ **MARTIGNY** — Poursuivant le cycle de ses concerts estivaux, l'Harmonie municipale de Martigny, dirigée par le professeur Henri Bujard, se déplacera ce soir jeudi 27 juin, dans le quartier du Bourg. Ses habitants qui voudront bien se déplacer vers les Trois-Couronnes, entendront en première audition une marche de Josué Este. Le groupe des tambours se produira également.

○ **LIDDES** — Accompagnant le Dr Bubenick, spécialiste de la chasse mondialement connu, des représentants de l'Etat du Valais, de la police cantonale, des gardes-chasses, se sont rendus hier dans la région de la Combe de l'A afin d'y étudier l'introduction du gibier. Aujourd'hui le groupe s'est déplacé du côté de Fionnay, Mauvoisin, Chanrion, pour la même raison.

○ **CHARRAT** — On ne travaillera pas samedi à Charrat, jour de la Saint-Pierre et Paul puisque c'est la fête patronale. Les deux fanfares donneront concert.

○ **RIDDES** — M. Louis Crettaz, cordonnier à Riddes, vient d'obtenir une médaille de bronze lors d'un concours organisé dans le cadre de l'Assemblée générale des cordonniers suisses qui s'est tenue à Zofingue. Nos sincères félicitations.

○ **RIDDES** — Hier soir, à 18 heures, dans la cour de l'école de Riddes a eu lieu, au milieu d'un concours de population, la remise du drapeau du bat. fus. mont. 1 commandé par le major René Salamin. Après trois semaines de cours de répétition, pénibles, les citoyens-soldats vont, demain, rejoindre leurs foyers.

○ **COL DE LA FORCLAZ** — Hier, en début d'après-midi, une collision s'est produite sur la route de La Forclaz, à l'entrée du passage légèrement affaissé. Une voiture descendante, conduite par M. Pierre Chappaz, de Martigny, est entrée en collision avec un car français. Dégâts matériels aux deux véhicules, principalement la voiture qui a dû avoir recours à une dépanneuse.

MARTIGNY ET LE PAYS DES DRANSES

Des cibles automatiques (50 mètres) à Versegères

LE CHABLE. — Les vainqueurs de Morgarten, de Sempach, de Grandson, de Morat n'étaient pas des professionnels de la guerre. Leurs armées étaient composées d'hommes libres, de citoyens acceptant de donner leur vie pour que le pays reste ce qu'il est.

A l'époque c'étaient des paysans, des artisans. Point de seigneurs.

Aujourd'hui on peut y ajouter des commerçants, des ouvriers, des intellectuels qui se rassemblent sous la même bannière afin de défendre une même cause sacrée: la liberté.

Cela suppose des devoirs pour ces citoyens-soldats; l'obligation d'effectuer chaque année des tirs militaires au stand.

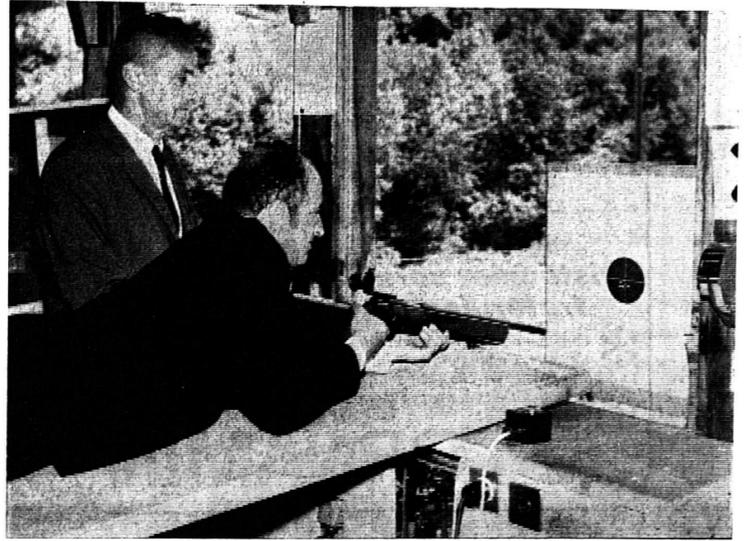
Si les grandes villes disposent d'installations modernes, confortables, en montagne, dans la campagne par contre, on a dû — et on doit encore souvent — utiliser les moyens du bord.

Dans la commune de Bagnes, avant 1939, chaque village possédait son stand, sa ciblérie. Les tireurs se cou-

chaient à même le sol, sans abri lorsqu'e battait la tempête. Ces installations plus que primitives furent remplacées alors par un petit stand couvert que l'on installa à Versegères, au bord de la Dranse. Seuls les Sarreyens manifestèrent le désir d'accomplir leurs obligations militaires hors service chez eux. On les laissa faire.

Mais 20 ans plus tard (1959) les autorités bagnardes se virent dans l'obligation d'agrandir leur stand puisque plus de 300 tireurs s'y présentaient chaque année.

En 1961 on pavaisait et, au printemps 1967, la société Le Pleureur pouvait inviter les tireurs bas-valaisans à se mesurer sur la distance de 50 mètres. En effet elle avait fait placer des cibles en face de l'ancienne partie du stand mise gracieusement à sa disposition par la commune. Aujourd'hui les cibles ont été automatisées et les 5 stalles pour le tir au pistolet et au petit calibre seront inaugurées samedi, dimanche, puis les 6 et 7 juillet.



Au cours de tirs à 300 et à 50 mètres.

Les participants sont annoncés nombreux.

Le plan est intéressant et une distinction rappellera la mémoire d'un homme de granit, d'un homme de la race de la haute vallée de Bagnes, feu Maurice Troillet, conseiller d'Etat valaisan, député aux Conseils national et des Etats, qui a su façonner le Valais de notre époque.

Dimanche 30 juin aura lieu la visite des installations par les invités, les autorités; puis suivra la messe d'inauguration et la bénédiction.

Notre photo montre le président du comité d'organisation, M. Paul Gay, essayant l'installation sous les yeux du président de la commune M. Théophile Fellay.

LA VIEILLE ROUTE DISPARAIT

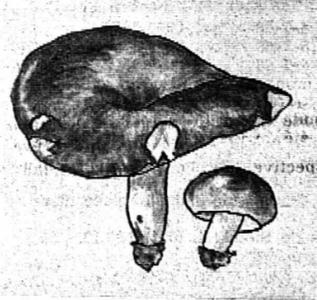


LES VALETTES — Un puissant bulldozer s'attaque maintenant à un tronçon de la vieille route d'Entremont pour faire place à la nouvelle chaussée qui passera quelque dix mètres plus bas. Les matériaux récupérés sont transportés par camions dans la région de la gare de Bovernier.

Au cours de ce travail, on a pu se rendre compte de ce qu'est l'infrastructure de la route qui doit supporter des années durant un intense trafic de poids lourds et de voitures légères. Elle est quasi inexistante et on comprend pourquoi on devait chaque année, après le dégel, procéder à un taccage en règle.

Chronique mycologique

Une Russule de qualité



peu striée). Il présente une gamme de colorations étendue, mais cependant pas illimitée, et même assez bien circonscrite: elle oscille entre le gris noirâtre, rougeâtre, mais souvent il présente des tâches autrement colorées que le fond, pâles, jaunâtres, rose lilacin, et même violettes sur les formes vertes; la cuticule sèche assez vite, et est en général assez ridée-rugueuse radialement. Le pied est volumineux, ferme, plein, mais vite spongieux par les larves, blanc ou lavé de violet pâle.

MARTIGNY. — La Russule charbonnière est répandue dans les forêts, dans les allées herbeuses, sur le sol lourd, glaiseux, où elle se montre sitôt après les pluies orageuses de la fin de l'été. C'est, de toutes les Russules, celle qui est la plus simple à reconnaître.

La Russule charbonnière. (Russula cyanoxantha).

Son caractère le plus important est celui des lamelles, qui sont élastiques, ou, comme on dit, lardacées, et non fragiles ou cassantes comme chez un grand nombre d'autres Russules: si l'on passe le pouce dessus, elles ne se brisent, sinon dans l'extrême vétusté.

Son chapeau est assez volumineux, charnu, convexe, vite creusé au centre, sa marge pratiquement lisse (si non dans la vieillesse, et encore très

La chair est ferme tant qu'elle est intacte, épaisse, blanche, mais peut devenir violacée ou brunâtre dans les morsures des bêtes, et elle prend très lentement à l'air une coloration gris-cendré clair. L'odeur est négligeable. La saveur est douce sur le moment, mais elle devient en général un peu âcre au bout d'une longue mastication. Les lames sont assez serrées, très fourchues, lardacées, blanches ou très pâles.

C'est l'un des meilleurs comestibles du genre, excellent à rôtir. On se gardera de le confondre avec l'Amanite phalloïde, qui est mortelle. On peut rappeler certains points pour cette dernière espèce, largement décrite dans nos chroniques précédentes: le pied est muni d'un anneau et naît d'une volve visible lorsqu'on détérte soigneusement le sujet. Ses lames sont molles et non fourchues.

Ex. Romagnesi.

LA TROUPE ARC-EN-CIEL



MARTIGNY — On a vu les hommes de la protection civile casqués de bleu, puis de jaune, porter de longs gants gris. Au cours de cette semaine, on en a aperçu une cinquantaine vêtus d'une superbe salopette de couleur orange.

Ils effectuaient une course de trois jours afin d'apprendre à donner les premiers soins aux blessés.

Cours d'instruction fort intéressant nous confièrent-ils... « car ça, au moins, ça peut servir à quelque chose »!

En voici quelques-uns assistant à la démonstration d'un instructeur.

pour bien digérer



1/4 HENNEZ LITHINÉE

bien-être et sécurité

Hennessey-Lithinée SA

Sortie du cercle fribourgeois de Martigny

MARTIGNY — Dimanche dernier eut lieu la sortie annuelle du Cercle fribourgeois de Martigny et environs. Course-surprise qui par Aigle, Col des Mosses nous a amenés aux Paccots sur Châtel. Dans un accueillant chalet eut lieu le dîner, non pas tiré des sacs, mais préparé avec soin par Mmes Savary, Piller, Schmidt, épouses de membres du comité et Mme H. Esseiva, vice-secrétaire du Cercle.

Le temps très beau le matin, se mit à la pluie l'après-midi. Ce qui n'a pas empêché la gaité, les chants et le beau temps de régner dans les cœurs.

Le retour s'effectua par Châtel, où M. Robert Colliard, ancien conseiller national et ancien syndic, prononça quelques paroles. M. Albert Genoud, syndic, nous a fait un petit exposé sur la situation de la commune et du nouvel hôpital. M. Colliard nous chanta le Ranz des Vaches. Il fut vivement applaudi.

Enfin le retour à Martigny, par Vevey. L'arrivée dans la cité des trois Dranses n'étant pas trop tardive, permit de nous rendre à Plan Cerisier où se trouvait « La Marjolaine », chorale mixte fribourgeoise de Genève, pour un dernier repas après une course de deux jours, à Lucerne et Lugano.

D'aimables paroles furent échangées entre les représentants des deux sociétés et M. A. Rouffier, délégué de la

grande commune de Martigny-Combe. « La Marjolaine », sous la direction de M. Held, professeur, se produisit dans les meilleurs chants de son répertoire.

Notre ancien président et Mme Cardinaux, nous firent le plaisir de se trouver parmi nous, pour cette belle course.

Tout le Comité du Cercle est à remercier pour l'excellente préparation de cette bonne journée, principalement MM. Mivelaz, président, Jonneret, Piller et Schmidt.

A l'année prochaine pour le dixième anniversaire de la fondation du Cercle.

PAPIER PEINT. DECOR PERSONNEL

NOUVELLES COLLECTIONS 1968 CHEZ VOTRE MARCHAND



Les étudiants valaisans dans les universités suisses

SION. — Le problème des étudiants, comme celui des universités, est à l'ordre du jour. Il est intéressant de savoir combien d'étudiants valaisans fréquentent les universités suisses et la fréquentation des diverses facultés.

Université de Fribourg			
Faculté de	j. g.	j. f.	Tot.
théologie	15	—	15
droit	44	2	46
des sciences économ. et sociales	40	4	44
de médecine	26	4	30
des lettres	81	38	119
sciences natur.	25	8	33
Total	231	56	287

Université de Genève			
Faculté de	j. g.	j. f.	Tot.
droit	22	4	26
sciences économ. et sociales	57	13	70
médecine	48	2	50
lettres	11	7	18
sciences	19	7	26
Ecole d'architecture	4	2	6
Ecole d'interprètes	—	4	4
Inst. des sciences de l'éducation	4	8	12
Total	165	57	212

Université de Lausanne			
Faculté de	j. g.	j. f.	Tot.
droit	12	1	13
sciences économ. et politiques	4	2	6
H.E.C.	45	3	48
médecine	30	6	36
lettres	8	9	17
sciences	10	3	13
pharmacie	5	3	8
E.P.U.L. :			
ingénieurs	30	—	30
mathém. spéciales	4	—	4
architecture	5	1	6
Total	153	28	181

Rallye annuel du « Camping and Carravanning Club » valaisan

VEX. — Le traditionnel rallye annuel vit se réunir sur le magnifique terrain de camping de Vex une joyeuse cohorte de campeurs et caravanners à tel point que le splendide terrain de M. Rudaz, par ailleurs vice-président de la commune de Vex, se révéla tout juste assez grand.

A si belle réception, tant soit du propriétaire que de la commune, cette réunion ne pouvait que réussir.

Le samedi soir après une succulente raclette, les participants se réunirent, autour du feu de camp enlevé avec maîtrise par notre inamovible homme des bois. Le président du CCCVS, M. Martial Pagnard, qui eut entre autre le mérite d'organiser de magistrale façon ces trois journées ensoleillées, apporta à cette occasion le salut du comité.

A partir de ce moment ce fut un vrai feu d'artifice de gaieté et de joie exubérante : chacun, et les enfants eurent largement leur part et en furent largement aussi remerciés, se démena pour faire mentir la tradition qui veut qu'à notre époque les petits amusements ne sont plus de mise. Tard dans la soirée les heureux participants renouèrent des liens d'amitié quelques-fois oubliés.

Le dimanche matin la commune de Vex s'associa à notre manifestation en offrant un apéritif aussi copieux que bienvenu, les enfants ne furent pas oubliés.

Tandis que les brochures finissaient de tourner, chacun s'appréta à faire honneur aux délices des maîtres queux de circonstance : là aussi ce fut une réussite. Réussite aussi lorsque l'homme des bois emmena tous les jeunes pour des jeux, alors que les parents pouvaient goûter à une sieste justement appréciée.

Le dimanche soir notre président nous fit faire un magnifique voyage dans les forêts tropicales avec un film digne d'un cinéaste professionnel.

La journée du lundi la pétanque fut reine d'un jour. Mais, vers midi ce fut le CCCVS qui offrit l'apéritif, alors qu'un campeur se faisait copieusement baptiser au dehors et au dedans... Puis les enfants participèrent au concours de bricolage où les parents purent admirer les sujets présentés qui allèrent du plus simple au bricolage de grand maître : à n'y pas croire. Bravo les jeunes !

Mais l'heure du départ sonna trop tôt. Ce fut l'occasion des chansons de l'au revoir, etc. : oui, nous nous reverrons mes frères... Adhérer au CCCVS, c'est aussi passer des week-ends entre amis.

Camping Carravanning Club valaisan

Retraites de vacances prêchées par les pères C.P.C.R.

SION — Hommes adultes, étudiants et grands jeunes gens (au moins 17 ans) profitez du temps des vacances pour faire une **bonne retraite** selon les exercices spirituels de saint Ignace. Ce sera un bain de jouvence pour votre âme.

L'effort que vous ferez pour vous décider à donner 5 jours au Seigneur, qui ne se laisse pas vaincre en générosité, vous vaudra une grande joie et le centuple du temps que vous y avez consacré. Faites-en l'expérience !

Prochaines retraites à :
SION, Notre-Dame du Silence, du lundi 8 juillet à midi au samedi 13 à midi.

DELEMONT, du lundi 15 juillet à midi au samedi 20 à midi.

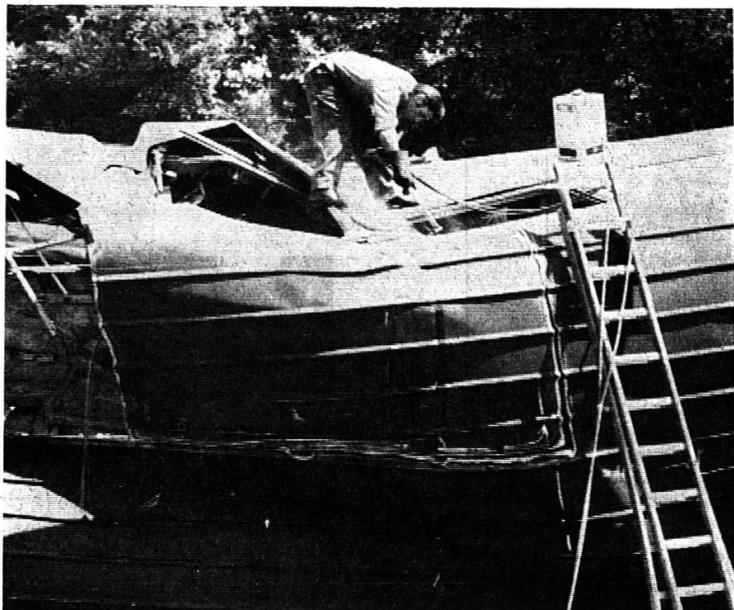
NAZARETH (Valence, France), du 22 juillet à midi au samedi 27 à midi.

GROLLEY (Fribourg), du vendredi 9 août à 18 heures au mercredi 14 à 20 heures.

S'adresser à M. J. Cipolla, 25 av. du Grand-Saint-Bernard, 1920 Martigny. Tél. (026) 210 81.

SION ET LE CENTRE

L'hôpital de Sion a été à la hauteur de sa tâche



Des spécialistes découpent au chalumeau les parties métalliques du wagon.

SION. — Ce matin dix des malheureuses victimes de la collision ferroviaire de Batassé seront ensevelies. Les commentaires vont toujours bon train. Il faudra peut-être attendre de très longs mois pour connaître les résultats définitifs de l'enquête. Il est à souhaiter que toute la lumière soit faite sur cette catastrophe qui a bouleversé le pays tout entier.

L'INTERVENTION DE L'HOPITAL DE SION LORS DE LA CATASTROPHE DE BATASSE

La catastrophe ferroviaire de Batassé, du lundi 24 juin, a été un test extrêmement important pour l'hôpital régional de Sion et environs. Aujourd'hui, avec le recul du temps, il est possible de dresser un bilan. Celui-ci est positif à plus d'un point de vue. Jusqu'à maintenant tous les blessés ont reçu les soins que nécessitait leur état. Tout le monde a reconnu que l'organisation avait été excellente. Voici une brève rétrospective sur l'organisation adoptée.

② Deux secrétaires, lors de l'arrivée des blessés, établissaient tout de suite une fiche pour chacun. Sur cette fiche figurait tout d'abord l'état nominatif du patient. Celui-ci était ausculté par un médecin qui notait les soins à donner. Deux équipes d'infirmières donnaient sur-le-champ les soins prescrits. Sitôt après le médecin recontraînait ces patients. Ensuite tous ceux dont l'hospitalisation n'était pas nécessaire étaient acheminés par un car de l'entreprise Gillioz à la grande salle du Sacré-Cœur aménagée en centre d'accueil. Les 103 blessés ont reçu à leur arrivée à l'hôpital du thé.

③ Les vingt-sept hospitalisés graves ont reçu dès leur entrée à l'hôpital un lit et une chambre. L'équipe des médecins s'est penchée attentivement sur chaque cas. Ces médecins ont travaillé sans relâche pendant de très longues heures.

④ Un chirurgien a été désigné comme responsable. Plusieurs locaux ont été préparés pour recevoir les blessés. Quatre chirurgiens, le service d'anesthésie, les spécialistes de l'hôpital, les autres médecins étaient prêts à recevoir les blessés qui n'ont pas tardé à arriver.

— La section séduoise de la Croix-Rouge était prête à mettre à disposition du matériel.
— Le sana lucernois à Montana était prêt à déléguer des médecins et du personnel spécialisé.
Ce fut vraiment un élan de dévouement, de confraternité pour venir en aide rapidement et efficacement à tous les blessés.

UN ELAN DE DEVOUEMENT ET DE GENEROSITE
Si tout a bien marché à l'hôpital de Sion, c'est grâce aux mesures prises par la direction, et le dévouement manifesté par tous les médecins, les infirmières, le personnel des étages.

— Le personnel de l'hôpital qui se trouvait en congé spontanément a regagné son poste.
— Les médecins de Sierre et Zermatt se sont offerts si les nécessités l'exigeaient de se déplacer immédiatement à Sion.
— L'école d'infirmières de Sion a envoyé une partie des élèves pour remplir différentes tâches administratives.
— Du couvent de Valère sont venues plusieurs sœurs pour renforcer l'effectif de l'hôpital.
— L'école de nurses a détaché à l'hôpital également plusieurs de ses élèves.

ORDRE, DISCIPLINE, CALME
Ces trois mots résument les différentes phases de réception, de contrôle, de soins des 103 blessés acheminés durant une bonne partie de l'après-midi. Le calme a régné à l'hôpital. Les malades s'y trouvant ont reçu les soins, les repas comme à l'accoutumée.
Le service habituel n'a donc pas été perturbé.

AVEC UNE GRANDE DIGNITE, UNE GRANDE FOI
Les personnes encore hospitalisées, une dans un état extrêmement grave, font preuve d'une dignité exemplaire. Plusieurs grandes maisons commerciales de notre canton ont apporté à ces blessés quelques cadeaux. Ces gestes de sympathie ont été très appréciés par les malades. Le Conseil d'Etat du canton du Valais, la municipalité de Sion prennent régulièrement des nouvelles de ces blessés.

UNE MESSE DE REQUIEM
Ce soir à la chapelle de l'hôpital une messe de requiem sera célébrée pour les défunts de cette terrible catastrophe.

LES BLESSES SUIVront LA CEREMONIE D'ENSEVELISSEMENT DE LEUR COLLEGE
Aujourd'hui la cérémonie d'ensevelissement des dix malheureuses victimes de la catastrophe sera retransmise en Eurovision par la TV. La direction de l'hôpital a fait installer deux appareils TV afin que les blessés puissent y participer.

Le départ pour la « colo »



Au-dessus de Vercorin, sur le chemin de Tracuit, les enfants ont posé pour la photo de famille.

SAINT-LEONARD. — La colonie de Tracuit si chère à son président M. Eloi Pannatier a ouvert hier ses portes.

Dès 9 heures, il y avait grande animation sur la place du village. Les mères amenaient leurs enfants. Elles donnaient les derniers avertissements et renseignements.

Deux cars prenaient en charge tout ce petit monde soit quarante filles et quatre-vingt-dix garçons de 5 à 12 ans.

L'oncle Charlot, avec jeep et remorque, chargeait les bagages et une partie du ravitaillement. De Vercorin, les enfants sont montés à pied jusqu'à la colonie.

La révérende sœur Elisabeth, déjà sur place, avec les sœurs Marie-Joséphine et Laurence et le père Ernest procédait aux premiers préparatifs. Elle recevait les enfants avec sa gentillesse et sa bonhomie habituelle.

Bon séjour à tout le monde ! La journée des parents est fixée au dimanche 21 juillet 1968.

Le second groupe d'enfants montera le 26 juillet 1968. La colonie fermera ses portes le 17 août 1968.

D'intéressantes améliorations ont été apportées aux bâtiments. Ainsi, année après année, la colonie s'équipe et se modernise pour le plus grand bien des enfants.

A propos du remaniement parcellaire d'Arbaz

Après avoir conduit dans l'impasse les opérations du remaniement parcellaire, le géomètre révoqué traite d'imprévoyant et d'incapable le comité qui, selon lui, n'aurait pas su redresser la situation depuis le 26 février 1967.

A chacun de juger de ces propos, alors que lui-même fait obstruction au changement de géomètre, premier pas pour remettre en marche les travaux.

A qui incombe de trancher rapidement le recours contre la validité de l'assemblée ? Assurément pas au comité, ni au consortage.

En l'occurrence, le recourant agit indubitablement dans la direction opposée à l'achèvement de l'œuvre !

Quant au géomètre qui se prétend lésé, le montant de ses prétentions dé-

passe de loin la somme qui lui reviendrait pour un ouvrage conduit selon les règles de l'art et achevé. Le véritable lésé est le consortage qui peut se réserver de demander compte du dommage subi.

Comme le géomètre ne réfute en rien les graves manquements qui lui sont reprochés par le comité, il lui conviendrait d'être plus modeste. Une chose est de contester le rapport du comité au Département de l'intérieur, une autre affaire est de préciser en quoi les allégations avancées sont inexactes.

Dire que « deux ou trois individus » ont monté cette « cabale », c'est ignorer l'attitude de l'assemblée du 26 février 1967, laquelle, à une majorité qualifiée,

a décidé, pour de justes motifs, de renoncer aux services du géomètre.

Il serait plus exact de dire que deux ou trois propriétaires, qui avaient des raisons d'être satisfaits, soutiennent encore le géomètre et voudraient faire invalider l'assemblée qui n'a pas apprécié leur jeu.

Avant d'attaquer la publication prétendue « diffamatoire » de M. Heintzmann, le géomètre ferait bien de vérifier ses calculs.

— Gé —

N.d.l.r. - Nous croyons avoir rempli notre rôle d'information dans le cadre de ce R. P. et, par là, avoir contribué à son dénouement. Notre mission est ainsi achevée.

Concert de l'Harmonie

Pour son dernier concert d'été, l'Harmonie municipale de la ville de Sion se produira pour la première fois à la rue de Conthey, nouvellement pavée.

Elle exécutera, sous la direction du professeur Cecil Rudaz, le programme suivant, ce soir dès 20 h 30 :

1. Black Diamond, Cori ;
2. Les deux Veronèses, Naef ;
3. L'Etoile, ouverture, Chabrier ;
4. A travers la Hongrie, Menichetti ;
5. Légendes de la forêt viennoise, valse, Strauss ;
6. Sur le Bosphore, Coard ;
7. James Session Story, Darling ;
8. Men of Wisconsin, Moon.

Un surplus de force



La nouvelle MORRIS 1300

Hydrolastic.

Maintenant, elle est là. Elle est de conception BMC révolutionnaire: moteur transversal - suspension Hydrolastic - traction avant. Plus de nombreuses innovations. Avant tout, davantage de puissance. Meilleure accélération. Vitesses de pointe plus élevées. Et la sécurité absolument fantastique - plus grand diamètre des disques de freins, nouvelles jantes ventilées. Une tenue de route et une stabilité dans les virages qui confinent à l'incroyable. Enfin, la nouvelle boîte à 4 vitesses, entièrement synchronisées - et la nouvelle carrosserie Pininfarina, parfaite de l'arrière au radiateur.

MORRIS 1300 Hydrolastic Super Deluxe 1275 cmc, 6/58 CV, 4 portes, 5 places
Fr. 7550.- avec transmission automatique Fr. 8500.-

terre : O. d'Andrés, rue du Simplon, tél. (027) 5 15 09 - Granges : Vuistiner S.A., tél. (027) 4 22 58 - Martigny-ourg : Garage des Alpes S.A., Pierre Gianadda, tél. (026) 2 22 22 - Monthey : Garage Bel-Air, tél. (025) 4 26 63 - ion: Garage du Centre, auto, tél. (027) 2 48 48 - Garage

Si vous désirez de temps à autre vous reposer des changements de vitesse, la **transmission automatique** intégrale raffinée est exactement ce qu'il vous faut. Vous pouvez à volonté passer vos vitesses à la main, en sportif, ou placer le levier sur Automatic, appuyer sur la pédale des gaz et... les vitesses appropriées s'enclenchent tout à fait automatiquement au moment opportun.

La nouvelle MORRIS 1100

Elle aussi dans une exécution nouvelle, encore meilleure: Carrosserie Pininfarina d'une beauté ensorcelante. Nouvelles jantes avec perforations pour la ventilation. En outre, elle a maintenant 2 portes. MORRIS 1100 Hydrolastic, Deluxe, 2 portes, 1098 cmc, 6/50 CV, 5 places

Fr. 6850.- avec transmission automatique Fr. 7800.-

MORRIS 1300 Traveller Hydrolastic 3 portes Fr. 8400.- avec transmission automatique Fr. 9350.-

Profitez du système avantageux de vente à tempérament MORRIS.

Plus de 350 représentants BMC en Suisse

MORRIS MG WOLSELEY
Représentation générale: J. H. Keller SA,
8048 Zurich, Vulkanstr. 120. Téléphone 051/52 76 76

PARTICIPEZ GAGNEZ!



« Qu'il vive! »

(Voilà ce que dit XX, l'un des célèbres amis du Tigre.)

En reconnaissant xx, vous pouvez gagner un voyage de deux semaines à New York.

Ou bien un séjour à Londres, à Paris, à Rome ou à Vienne. Ou encore l'un des 800 prix d'une liste fort tentante.

Vous avez sans doute appris que le Tigre a subi les assauts d'un drôle de « comité des sages ». Sa riposte? - Un amusant concours. Ses amis lui apportent leur appui. Epaulés-les, vous aussi,

dans cette campagne. Participez-y en demandant votre carte et votre bulletin de vote à votre station-service Esso.

A propos, le grand prix de fr. 25 000.-, le Tigre Esso le destine (grâce à l'aide de ses six amis) à l'UNICEF. Le gagnant du voyage à New York aura l'honneur de remettre personnellement le chèque en question à qui de droit!



Votez pour le Tigre! Mettez un Tigre dans votre moteur!



Moi, «Mollo» je vous dis:

Mollo plus avantageux que jamais!

Seul Mollo donne à votre linge la douceur du «Mollo-moelleux». Tous les tissus deviennent doux, frais, blancs et éclatants parce que Mollo les enveloppe délicatement et leur redonne l'aspect du neuf.

Votre linge revivra

Profitez vous aussi, car Mollo est particulièrement avantageux maintenant.



Bouteille normale **2.20** au lieu de ~~2.80~~
Bouteille économique géante **4.95** au lieu de ~~6.45~~

NOUVEAU Bouteille jumbo seulement **14.90** contenu 4.85 l

Poussettes
dès 155 fr.
Le plus grand choix du Valais.

Au Berceau d'Or
rte du Simplon 21, Sierre.

P 911 S

A vendre plusieurs

téléviseurs d'occasion.

Grands et petits écrans.

S'adresser au tél. (026) 5 32 35, à Charret.

A vendre

points Silva

Mondo, Avanti. Prix très bas.

Lascy, case postale 281, 1401 Yverdon.

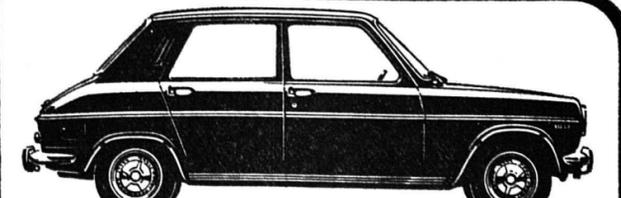
Machine à laver

100% automatique. Garantie 1 année, comme neuve. A enlever tout de suite. Très bas prix. Facilités de paiement.

Bellon, tél. (021) 97 10 86. P 780 L

nouveau SIMCA 1100

à la mesure de toutes vos exigences



Traction avant - ensemble moteur/boîte/pont transversal - 53 CV/DIN (134 km/h) ou 56 CV/DIN (140 km/h) - boîte à 4 vitesses synchronisées (système Porsche) - freins à disque à l'avant - 5 places - 2 ou 4 portes - grande porte

à l'arrière - coffre géant - grand confort intérieur - remarquables qualités de routière.

Sur demande: boîte semi-automatique. Livrable en version: Berlino ou Break. Dès Fr. 7490.-

Garage M. & Ch. Hediger

En Batassé

1950 S I O N

Tél. (027) 4 43 85.



OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

LA REGIE FEDERALE DES ALCOOLS

cherche pour son bureau de Sion

une collaboratrice

à la demi-journée

connaissant parfaitement le français et l'allemand, sachant dactylographier à partir d'un appareil à dicter, aimant un travail très indépendant et varié.

Nous offrons un très bon salaire selon les aptitudes, un horaire de travail selon votre convenance, une ambiance agréable dans un bureau moderne, vacances payées, etc.

Offres écrites à Marcel Schröter, inspecteur, 26, route du Sex, 1950 Sion.

A la suite de l'agrandissement de divers départements de notre Centrale nous pouvons encore engager tout de suite ou à une date à convenir quelques

collaboratrices et collaborateurs

ayant une formation commerciale ou analogue. Nous offrons

- des salaires et suppléments sociaux adaptés au coût de la vie actuelle
- la semaine de cinq jours
- une caisse de retraite.

Veuillez adresser offres de service manuscrites avec curriculum vitae, copies des certificats et photo à l'administration centrale de la caisse-maladie CONCORDIA, Service du personnel, Bundesplatz 14, 6000 Lucerne, tél. (041) 2 65 01.

Nous cherchons

horloger-décotteur

sur montres ancre et ancre à goupille. Pas de travail de chaîne.



Manufacture d'horlogerie
1820 MONTREUX
Tél. (021) 62 44 75

Le Département de l'instruction publique de Genève ouvre une inscription à la direction de

L'ECOLE TECHNIQUE SUPERIEURE

pour un poste de :

professeur de dessin et construction mécanique

Exigences :

ingénieur diplômé en mécanique d'une école polytechnique, ayant au moins cinq ans de pratique dans la branche ou ingénieur-technicien ETS en mécanique, ayant au moins huit ans de pratique dans la branche.

Poste complet de 22 à 26 leçons.

Entrée en fonctions : 2 septembre 1968.

Les candidatures doivent parvenir à M. Louis HUGUENIN, directeur, jusqu'au 10 juillet 1968, 4, rue de la Prairie, 1202 Genève.

Cherchons pour tout de suite pour montage à Monthey

appareilleurs

serruriers

aides-appareilleurs et serruriers

Frais de déplacement par jour: 18 francs.

Offres à :
WILLI BORER ROHRLEITUNGSBAU
4242 LAUFEN (BE), tél. (061) 89 51 69.

Importante entreprise de la branche alimentaire de la place de Sion cherche

une employée de bureau

français-allemand

ayant plusieurs années de pratique, connaissant la comptabilité fournisseurs.

— Semaine de cinq jours.

Entrée, date à convenir.

Faire offre écrite sous chiffre PA 54059 à Publicitas, 1951 Sion.

Entreprise spécialisée dans les travaux d'entretien des voies ferrées cherche un

mécanicien-ajusteur

que nous désirons former à la conduite d'une importante machine de chantiers (cribleuse de voies).

Nous demandons une bonne formation professionnelle si possible des connaissances dans les branches hydrauliques et électriques, l'aptitude à travailler seul et à prendre des responsabilités. Le candidat doit accepter un travail à horaire irrégulier et principalement de nuit.

Nous offrons une situation stable et des conditions d'engagement intéressantes.

Veuillez soumettre votre offre de service comportant les indications habituelles à :
Les fils d'Aug. Scheuchzer S.A., avenue du Mont-d'Or 7 1001 Lausanne, tél. (021) 26 57 91.

Nous engageons pour date à convenir :

ferblantier en bâtiment appareilleur eau et gaz

Semaine de cinq jours. Trois semaines de vacances. Salaire selon capacités.

Faire offres à BAUERMEISTER & CO, place d'Armes 8, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 5 17 86.

Grands Magasins de Sion

cherchent pour tout de suite

vendeuses

qualifiées

vendeuses

débutantes

apprentis(es)

(vendeurs (euses))

pour nos rayons

Ménage - Tissus - Parfumerie

Semaine de cinq jours par rotation. Caisses maladie et accidents.

Offres écrites sous chiffres PA 54055 S à Publicitas, 1951 Sion.

On cherche

ouvriers et ouvrières

pour la cueillette des abricots.

Pierre Bonvin, propriétaire, Martigny-Gare.
Tél. (026) 2 14 59.

P 65864 S

Cuisinier français, établi en Suisse

cherche place à l'année

dans ambassade, hôpital, sanatorium, centre de rééducation physique, pensionnat, établissement scolaire ou toutes autres maisons ou établissements du même genre. Certificats à disposition. Entrée à convenir.
Tél. (027) 2 64 07.
P 17893 S

On cherche, pour la friture à Sion

vendeuse

horaire de 10 h. 30 à 13 heures et de 15 heures à 22 heures.

Tél. (027) 5 23 85.

P 29079 S

On demande une

sommelière

débutante acceptée. Horaire de 7-19 h.

« La Riviera », Martigny.
Tél. (026) 2 20 03.

P 65862 S

SECURITAS S.A.

engage pour les cantons de Vaud, Neuchâtel, Genève

gardiens de nuit à plein emploi et gardes pour services occasionnels
Nationalité suisse.

Faire offres en précisant catégorie d'emploi et canton désiré à :
Securitas SA, rue du Tunnel 1, Lausanne.

P 1827 L

Nous cherchons

vendeuse qualifiée

pour notre commerce à l'avenue du Grand St-Bernard. Bon salaire.

Chaussures CRETTON, Martigny.
Tél. (026) 2 16 86.

P 187 S

Nous cherchons pour la saison

un boulanger

Offres à : F. Gerber, boulangerie, tea-room, Montana. Tél. (027) 7 22 81.

P 29103 S

Particulier cherche

entreprise de construction de chalets

pour région Martigny.

Faire offres à BAUERMEISTER & CO, place d'Armes 8, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 5 17 86.

P 93 S

PERROT DUVAL Service

cherche un

manœuvre d'atelier

avec permis de conduire et si possible connaissant déjà le travail de laveur-graisseur.

Faire offres ou s'adresser à PERROT DUVAL & CIE, Sion, 67, avenue de France, tél. (027) 2 98 98.

Directeur

ayant solide formation comptable, porteur d'un diplôme d'une école de commerce, dynamique et ayant de l'entregent,

est recherché par AGENCE IMMOBILIERE dans importante station du Bas-Valais.

Salaire en rapport et participation aux bénéfices garantie.

Discretion assurée.

Faire offres sous chiffre PA 65878 à Publicitas, 1951 Sion.

Important bureau fiduciaire à Sion

cherche pour entrée le plus tôt possible

secrétaire capable

si possible bilingue. Jeune personne (homme ou femme) bonne dactylo ayant les aptitudes pour fournir un travail propre et précis, trouverait occupation variée et intéressante.

Nous offrons :

- un salaire (en rapport avec qualifications) pouvant être très élevé
- la semaine de cinq jours
- une situation indépendante avec ambiance de travail agréable.

Prière d'adresser offres manuscrites et détaillées avec curriculum vitae, photo et certificats sous chiffre PA 28925 à Publicitas 1951 Sion.

Spaghetti carrés - existent-ils vraiment?

nouveau



Nouveau: les spaghetti carrés à base de 100% de semoule de blé dur spéciale et d'œufs frais. Avantage particulier: les spaghetti carrés s'enroulent plus facilement sur la fourchette et absorbent mieux les sauces.

Instructions pour la cuisson: Mettre les spaghetti dans de l'eau salée en ébullition légère. Remuer doucement 1 ou 2 fois et laisser mijoter pendant 10 minutes. Lorsqu'ils sont «al dente», assaisonner à votre goût. Une suggestion: servez-les avec «Stella bolognese» ou «Stella sugo extra», deux sauces prêtes à l'emploi, à base de tomates, de viande, de champignons et de légumes.

avec **JUWO**

Avant, ils manquaient - maintenant, ils sont là!
En qualité aux œufs frais à base de 100% de semoule spéciale de blé dur et par cela très, très abondant.

Scolari

Pourquoi des spaghetti carrés? Parce qu'ils s'enroulent plus facilement sur la fourchette et absorbent mieux les sauces. La préparation des Quadretti est la même que celle d'autres spaghetti. Les Quadretti sont meilleurs avec «Stella bolognese» ou «Stella Sugo extra» les deux sauces prêtes à servir de SCOLARI. 500 g fr. 1.85 (-/. rabais)

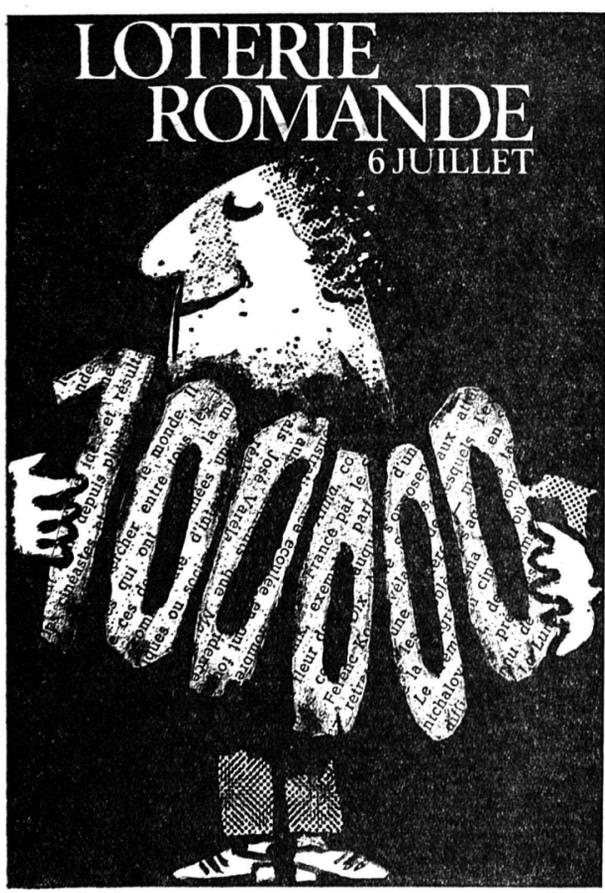
Annonces diverses

Un plat vite fait qui plaît



Nouilles Nouillettes Spaghetti
aux œufs d'or

Pâtes de qualité la timbale Yverdon



1951 SION La Planta - Ch. post. 19 - 1800

YERBAVIGNE
Dés herbant combiné pour la viticulture
Détruit les liserons chardons et herbes annuelles

Siegfried S.A. Zofingue

Le mot d'actualité

M. Armin F. de B. déclare:

«Vous serez étonnés si...»

...un homme vous écrit pour une affaire qui concerne essentiellement les femmes. La cuisine est mon hobby et c'est pourquoi je prétends m'y connaître. Or, ce beurre pur fondu est vraiment formidable. Je l'ai déjà utilisé pour préparer bien des petits plats. Depuis mes amis affirment que je me surpasse.»

Du beurre pur fondu pour frire, rôtir et rissoler. Sain, léger et si économique. Le beurre est bon pour la santé - rien ne peut le remplacer.

500 g au lieu de 7.25 seulement 2.75

Communications de l'Industrie laitière

Voitures de location

à votre service à des prix très étudiés.

Voici deux exemples :

	demi-jour	un jour	une semaine	km
VW 1300 :	12 francs	20 francs	125 francs	—18
AUDI 60 :	15 francs	25 francs	165 francs	—20

RENT - A - CAR - MARTIGNY
Garage Central, tél. (026) 2 22 94

MACHINES A LAVER

AEG Lavamat
ELIDA
FRIGIDAIRE
MIELE
MERKER, etc.

SERVICE - VENTE - REPARATIONS

ANDRE MONNIER-GASSER
MARTIGNY
Av. du Grand-Saint-Bernard
Téléphone (026) 2 22 50

Annonces diverses

Duvet

1 duvet, 1 oreiller, 1 couverture laine,
55 fr.

chez E. Martin,
1950 Sion,
La Grenette
Tél. (027) 2 16 84 - 2 23 49.
P 605 S

Machine à laver

100% automatique, avec garantie. Cédée très bas prix. Facilités.
Tél. heures des repas, et dès 18 h.

Gaudard
(021) 25 01 87.
P 785 L

Occasions garanties

AUSTIN COOPER, 1964, 5 CV, 34 000 km.,
VAUXHALL VIVA, 1964, 5,5 CV, 28 000 km.,
SIMCA 1500 GL, 1966, 7,5 CV, 28 300 km.,
VAUXHALL VX 4/90, 1963, 8 CV, complètement révisée.
FORD CORSAIR, 1966, 8,5 CV, 34 500 km.,
OPEL RECORD luxe, 1966, 8,5 CV, 48 000 km.,
GLAS 1700 TS, 1966, 8,7 CV, 52 000 km.,
VAUXHALL VICTOR 2000, 1968, 10 CV, 8000 km.,
VAUXHALL CRESTA, 1966, 13 CV, 32 300 km.

Reprises et facilités de paiements.
Meyer & Allemant S.A., Garage Occidental, av. de Morges 7, Lausanne.
Tél. (021) 25 82 25, le soir 34 73 09 et 89 00 37.
P 1031 L

L'annonce reflet vivant du marché

trax et bulldozers

Ateliers de précision
Morand
La Tour-de-Trême 029/29001

N'oubliez pas

une machine à écrire

Modèle depuis 235 fr.
location-vente dès 30 francs par mois

HALLENBARTER - SION
Rue des Remparts 15
Tél. (027) 2 10 63

P 70 S



De Valère à Tourbillon

Du mini... au maxi

La mini-jupe comme la mini-robe a fait scandale au début. Aujourd'hui l'œil s'est habitué.

Dans certaines administrations, le veto a été maintenu contre la mini-jupe. Les secrétaires, à la sortie des bureaux, profitent de changer de toilette. Comme toujours ce qui est défendu a plus d'intérêt et de charme.

Les Chambres fédérales se sont penchées ces derniers jours sur deux objets importants: les mini-espions et les téléobjectifs. Les députés ont passé ainsi du mini au maxi dans la même journée. Des directives précises ont été proposées. La liste des personnes habilitées, officiellement, à «espionner» des conversations a été réduite.

Mais il subsiste un mais...

Le jour où des appareils (des mouchards) seront posés quelque part, le jour où des conversations téléphoniques seront interceptées, les responsables ne vont pas le crier sur les toits. Ils auront ainsi des éléments nouveaux à inscrire au dossier mais ils ne pourront pas déclarer «officiellement»: nous avons enregistré sur bande la déclaration suivante.

L'écoute clandestine des conversations est donc légalement prohibée.

Les téléphonistes qui entendent parfois des «vertes et des pas mûres» doivent en rire. Les organes officiels pourraient, en l'occurrence, les interroger après coup. Ils détourneraient ainsi l'interdiction.

Je pense que des mini-espions seront encore utilisés. La seule chose à éviter ce sera de se faire pincer.

Dorénavant les photographes ne pourront plus utiliser le téléobjectif pour des photographies inédites, percutantes. Un conseiller fédéral, à torse nu, étendu sur une chaise longue dans son jardin, ne risque donc plus de passer à la première page des journaux «Das ist streng verboten!».

Un membre d'un corps de police, en joyeuse compagnie, autour d'une bouteille de champagne, n'a plus à craindre d'être photographié. Si toutefois cela se faisait, il peut déposer une plainte pénale.

D'autres cas pourraient encore être relevés. Laissons ceux-là pour plus tard.

L'intimité de chacun est ainsi mieux préservée, les mini-moyens et les maxi-moyens sont mis à l'index.

Les dispositions ont été prises, il faudra les appliquer intégralement en tout et partout.

C'est là en définitive le plus important.

— gé —

SION ET LE CENTRE

Dernière séance du Conseil général Les comptes sont acceptés

SION — Le président André Perraudin ouvre la séance en rappelant la terrible catastrophe de Batassé, la guerre du Vietnam et celle du Biafra. La catastrophe de Batassé a permis de constater le dévouement de la population du Valais.

DEUX DEMISSIONS, DEUX NOMINATIONS

Les conseillers généraux Pierre Antonioli et Albert Vuissot ont présenté leur démission. Ils ont été remplacés par MM. Théodore Vinet et Linus Possa.

CREDITS SUPPLEMENTAIRES

Le dernier train de crédits supplémentaires a été accepté sans aucune remarque.

DISCUSSIONS SUR LES COMPTES

L'administration générale a fait l'objet de deux remarques:

1. l'une concernant l'implantation de nouvelles industries;
2. la répartition des charges de l'hôpital de Sion et environs entre les communes devant être revue.

Le président Emile Imesch déclare que la Municipalité fait tout ce qui est en son pouvoir pour introduire de nouvelles industries. M. Henri Roh, directeur de l'Office des recherches économiques et sociales, n'aurait reçu, cette année, que deux demandes d'implantation d'industrie.

Le chapitre de la protection civile a donné lieu également à diverses de-

mandes de renseignements.

En ce qui concerne la construction d'une caserne des pompiers, le projet est toujours à l'étude.

LE SERVICE DE L'AEROPORT

La Municipalité a consenti en quelques années près d'un million de francs de dépenses. Cet aérodrome est une nécessité, mais le canton devrait prendre à sa charge une bonne partie des frais.

M. Jordan demande aussi pourquoi l'Aéro-Club, section de Sion, a diminué sa participation aux frais pour 1968. M. Imesch répond qu'une commission a été désignée. Pour l'heure elle n'a pas fait un travail effectif. Les dépenses faites sont exigées par l'Office fédéral de l'air. L'Aéro-Club, section de Sion, a déclaré au début de l'année ne plus vouloir participer aux frais. Des pourparlers sont en cours pour trouver une solution valable.

Nous croyons savoir d'autre part que le député Pierre Moren a déposé une motion au Grand Conseil pour que l'Etat du Valais participe aux frais de l'aérodrome.

EXPLOITATION DE LA PISCINE

M. Maret demande qu'une réduction sur le billet d'entrée soit accordée aux étudiants, aux apprentis et aux militaires.

Cette demande est acceptée pour étude.

Finalement les comptes 1967 ont été acceptés à l'unanimité.

LES COMPTES DES S.I.

La commission relève les progrès enregistrés dans la présentation des comptes 1967.

Le service du gaz accuse un déficit de Fr. 29.174.65.

Les comptes sont acceptés à l'unanimité.

«SON ET LUMIERE»

Il avait été décidé, en 1967, de prolonger pour 2 ans l'exploitation du spectacle de «Son et Lumière».

Les comptes pour l'année 1967 sont acceptés à l'unanimité ainsi que le budget 1968 pour ce spectacle.

DIVERS

① Les emprunts consentis par la commune ont été couverts très rapidement.

② Le règlement de police, dans sa rédaction définitive, a été remis aux conseillers généraux.

③ Le Conseil général sera convoqué au mois de septembre et une fois avant la fin de l'année.

④ Un postulat Jordan et consorts concernant la rente complémentaire de l'AVS, demande à la commune de prendre à charge les frais de location des bénéficiaires d'une rente complémentaire AVS ou AI. La Confédération supporterait le 70% de la dépense et la commune prend à sa charge le 30% de la dépense. M. Jacquod demande que la Municipalité fasse d'abord une étude. M. Marc Constantin se rallie à la proposition de M. Jordan. M. Imesch accepte la proposition pour étude.

⑤ M. Jordan propose que la commune désigne une commission qui étudierait le remplacement du spectacle «Son et Lumière» qui se termine cette année. Le président Imesch déclare qu'une commission a déjà été désignée pour étudier ce problème.

⑥ M. Pfefferli s'étonne de la façon dont le thème du cortège des écoles a été présenté. L'on ne réclamait que des droits (?). M. Imesch déclare: «Il manquait une bande-roule mentionnant les devoirs!» On a essayé de faire quelque chose. Il ne faut pas avoir trop l'esprit critique, dit M. Constantin.

⑦ M. Kuchler revient sur la vente de l'hôtel de la Gare! Pourquoi la commune ne s'est-elle pas intéressée?

La Municipalité s'intéressait avec les deux autres partenaires, les CFF et les PTT. Ceux-ci s'étant désistés, la commune ne pouvait prendre à sa charge une dépense aussi élevée.

Cette ultime séance du Conseil général a été menée «au pas de charge». Ça sentait déjà les vacances!

— gé —

Bon anniversaire Tata!

SION — La Pouponnière valaisanne a une double raison de se réjouir.

Elle fête aujourd'hui le 71me anniversaire de sa dévouée directrice Mlle Zingg. Elle organise demain sa traditionnelle cérémonie de clôture d'année avec la distribution des médailles et des diplômes à 36 nurses.

«Tata», les années passent rapidement. Il y a 40 ans que vous avez fondé la Pouponnière valaisanne et puis l'Ecole des nurses. Aujourd'hui vous devez être fière des résultats ob-

tenus. Mais tout cela n'a pas été sans peine, sans difficultés. La Providence vous a aidée dans bien des occasions. Jamais vous n'avez désespéré. Votre courage, votre abnégation pour une grande cause, ont été récompensés et ont rendu d'inestimables services à de nombreuses familles.

Ce sont des centaines et des centaines de mamans qui vous disent merci du fond du cœur. Ce sont des centaines d'enfants, eux qui vous appellent si gentiment «Tata», qui auront un jour une pensée de reconnaissance toute particulière à votre égard. Avec votre personnel spécialisé, vos nurses, vous avez remplacé la «maman». Nous qui avons l'avantage de participer à vos réunions et à vos fêtes, apprécions hautement tout ce que vous faites pour la grande famille de la Pouponnière valaisanne et pour toutes les nurses que vous formez. Il faudrait relever encore tant d'autres mérites.

Nous vous disons tout simplement: Bon anniversaire «Tata»! Que Dieu vous accorde la santé pour poursuivre votre belle et noble tâche.

— gé —



Quatre accusés devant le TM Div. 10A

SION — Sous la présidence de son grand juge, le colonel Jacques Gonvers, le tribunal militaire de division 10 A a jugé hier quatre affaires en contradictoire.

Dans la première, un soldat sanitaire âgé de 24 ans n'avait pas effectué deux cours de répétition et ne s'était pas présenté à deux inspections annuelles de l'équipement: il avait commis de nombreux délits civils à cette époque, et craignait d'être appréhendé par la po-

lice à l'occasion de ces services. L'accusé s'est vu infliger une peine de trois mois d'emprisonnement, peine complémentaire à celle fixée récemment par un tribunal ordinaire pour des délits non militaires.

Le second accusé à comparaître était un vaillant grenadier dont les chefs se plaisent à reconnaître la conduite militaire habituellement bonne. Le matin du jour où il devait entrer en service pour son dernier CR, il s'était déjà équipé et avait revêtu l'habit militaire, lorsque soudain le prit — ce sont ses termes — «une lubie» qui le décida à se remettre en civil dans le but de regagner le chantier de montagne où il travaillait. Malgré l'insistance des juges, le grenadier, penaud, ne put ou se refusa à expliquer l'origine de sa «lubie» ni les raisons de son comportement. Tenant compte des bons renseignements militaires en sa possession et du fait qu'il venait de remplacer le CR manqué, le tribunal semble avoir fait preuve de clémence en ne lui infligeant que trente jours d'emprisonnement et en lui accordant le sursis.

Le troisième accusé avait également manqué un cours de complément par-

tiel parce que, prétendait-il, un avis et ordre de marche ne lui avaient point été remis. De fait, l'accusé parvint à établir que ces documents avaient pu être égarés, avant qu'ils lui fussent remis, par la personne très avancée en âge qui tenait son ménage. Sous l'empire des dispositions pénales récemment modifiées, l'accusé aurait pu être ainsi reconnu coupable du délit d'insoumission par négligence, pour ne s'être pas organisé de façon à être sûr de recevoir au moins sa correspondance militaire. Mais les faits tombaient encore sous le coup des anciennes dispositions, qui étaient différentes, et en vertu desquelles l'accusé fut finalement mis au bénéfice du doute et acquitté. Comme sa négligence avait cependant provoqué l'enquête, les frais de la cause furent laissés à sa charge.

Le tribunal a enfin condamné pour escroquerie un jeune sous-officier qui avait utilisé, pour combler momentanément des besoins d'argent pressants, des moyens que la loi réprouve. Deux mois de prison ferme lui furent infligés, cette peine étant assortie, vu les faits révélés par le dossier, de la dégradation et de l'expulsion de l'armée.

ASSEMBLEE GENERALE de l'Association St-Raphaël

SION — Les membres de l'Association de St-Raphaël ont tenu leur assemblée générale annuelle hier, dans une des salles Supersaxo. Cette assemblée, présidée par M. Victor de Werra, a vu une très faible participation des membres.

Le président a rappelé l'inauguration des nouvelles constructions, le 11 juin dernier. L'année 1967, au point de vue financier, a été extrêmement lourde. M. de Werra a félicité M. Georges

Lamon, de Lens, actuellement professeur à l'Institut St-Raphaël, qui a été nommé directeur du Centre pour handicapés de Pont-de-la-Morge.

Il a parlé également de l'achat d'une maison à Châteauneuf qui sera aménagée en vue de recevoir des adolescents. Il s'agira d'un foyer de semi-liberté.

La lecture du protocole de la dernière assemblée n'a donné lieu à aucune remarque.

RAPPORT D'ACTIVITE

M. Mermoud, directeur de l'Institut St-Raphaël, a brossé un tableau détaillé sur la marche de l'institut.

L'Institut St-Raphaël se trouve à une période de transformation, d'équipement.

L'année dernière, 63 élèves ont suivi l'école, ce qui représente environ 15.000 journées.

L'effectif du personnel de l'Institut, y compris les instituteurs, les éducateurs, le personnel administratif et les aides, est de 25.

Les problèmes qu'il faudra étudier et réaliser sont:

1. la construction d'une maison de semi-liberté pour adolescents;
2. la mise en action d'un service d'éducation en milieu ouvert;
3. l'éducation des enfants atteints de troubles caractériels.

LES COMPTES

Les comptes de l'année 1967 laissent apparaître un important excédent des dépenses.

M. Franz Taliana a donné connaissance d'un rapport des vérificateurs. Le rapport sur les constructions a également été accepté.

L'Institut St-Raphaël rend d'inestimables services à la communauté. L'œuvre entreprise doit être poursuivie et soutenue.

Interim

Le R. P. Francis-Marcel Walpen



sa ville natale et chaque fois qu'il en a la possibilité, c'est avec grand plaisir qu'il aime y séjourner.

Après ses études primaires à Sion, le R.P. Walpen partit chez les missionnaires du Sacré-Cœur, à Châtel-St-Denis, puis au collège St-Michel, à Fribourg, où il fit ses études secondaires. Depuis 1960, il poursuit ses études en France, à Issoudun, Lyon, puis à l'Université de Strasbourg où, à la Faculté de théologie catholique, il a brillamment obtenu les grades de licencié en droit canonique, puis de licencié en théologie; diplômé, en outre, d'études supérieures en histoire des institutions ecclésiastiques, il prépare actuellement, à l'Institut de droit canonique de l'Université de Strasbourg sa thèse en vue de l'obtention du titre de docteur de l'Université de Strasbourg.

Pour ce nouveau prêtre, au début de son ministère, nous ne formulerons pas d'autres vœux que celui-ci: avec tous ceux qu'il rencontrera sur sa route, qu'il reflète toujours l'amitié, la bonté et l'esprit de dévouement, tels que son défunt père, Albert, nous en laissons le souvenir.

Notre photo: Le R.P. Francis-Marcel Walpen.

Le juriste vous répond

Pour atteindre une parcelle dont vous êtes propriétaire et sise dans une commune où le registre foncier n'est pas encore introduit, vous avez toujours passé par le terrain de Jules, qui est attenant à la route, cela depuis plus de trente ans. Or Jules a soudain obtenu ce passage par une barrière, acte de pure chicane. N'êtes-vous pas au bénéfice d'une servitude et n'avez-vous pas le droit d'enlever tout simplement cet obstacle?

Gardez-vous-en bien; vous vous rendriez coupable du délit de dommage à la propriété, et Jules pourrait vous traduire en justice pour de tels agissements. Prenez plutôt un avocat et chargez-le d'obtenir du Tribunal compétent qu'il ordonne, à titre de mesure provisionnelle, la suppression momentanée de cet obstacle. Attendez-vous à devoir faire provisoirement un dépôt d'argent ou fournir un cautionnement pour garantir Jules contre les conséquences d'un éventuel

manque de fondement juridique à vos prétentions quant à ce passage.

Parallèlement, vous devrez intenter une procédure éditale sommant toute personne contestant votre droit de s'annoncer. Si Jules réagit, il vous faudra ouvrir action contre lui pour obtenir du juge qu'il constate l'existence d'une servitude en votre faveur. Avant ce jugement, qui devra être porté même si personne ne s'annonce — en ce cas la procédure est simplifiée et abrégée — vous n'avez pas encore véritablement un droit de passage. Simplement vous êtes au bénéfice d'un état de fait — exercice non interrompu, paisible et comme bénéficiaire du passage — qui vous permettra, moyennant les démarches précisées ci-dessus, qu'un droit soit inscrit en votre faveur. C'est la décision du juge qui est constitutive de ce droit. Faut-il préciser que cet état de fait, c'est à vous-même qu'il incombera de le prouver, par témoins ou de toute autre manière.

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

Important commerce de gros et d'importation du district de Martigny cherche pour entrée immédiate

un chef de bureau

comptable expérimenté qui soit capable de diriger quelques collaborateurs.

Nous offrons : salaire correspondant à personne compétente et de conscience ainsi que caisse de retraite, éventuellement intéressement à l'affaire.

Faire offres manuscrites avec curriculum vitae sous chiffre PA 54054 S à Publicitas, 1951 Sion.

Entreprise V. & A. Zwissig, Sierre, cherche

un apprenti de commerce

Entrée immédiate ou à convenir.

Tél. (027) 5 12 28 - 5 02 35.

P 29215 S

Nous cherchons pour entrée immédiate ou à convenir

un serrurier qualifié

pouvant travailler seul. Place stable, avantages sociaux.

S'adresser à Gabriel Brogli, maréchal serrurier, Le Stand, Bex. Tél. (025) 5 24 87.

P 29173 S

Je demande

bonne sommelière

pour restaurant de passage. Faire offres à Mme Genoud, Buffet de la Gare, Châtel-St-Denis.

P 102 F

Maison connue d'extincteurs cherche pour le canton du Valais

agent ou représentant

Mise au courant par la maison et conditions intéressantes pour vendeur capable. Candidat sérieux (retraité non exclu) ayant esprit d'initiative et volonté d'arriver est prié de faire offres sous chiffre PB 61015 à Publicitas, 1002 Lausanne.

P 826 L

On cherche

contremaître

dynamique, pour travaux de démolition. Bon salaire. Avantages sociaux. Appartement à disposition. Entrée tout de suite ou à convenir. Eventuellement avec équipe de démolisseurs.

S'adresser à l'entreprise GUEX, 1805 Jongny. Tél. (021) 51 59 09.

P 100 V



CHERCHONS

mécanicien

tourneur

serrurier

de construction qualifié

apprentis mécaniciens**apprentis serruriers**

de construction

Semaine de 5 jours. Caisse de prévoyance.

MÉCOVAL

B. Folly. Constructions mécaniques. Fabrication de machines. Tél. (027) 8 13 71.

CHATEAUNEUF Halte

P 29057 S

On cherche à VILLE-NEUVE

jeune fille

pour aider au ménage et s'occuper de 2 enfants de 4 et 1 ans. Vie de famille agréable. Entrée immédiate

S'adresser à

P. VENZIN, boulangerie-pâtisserie, Grand Rue 1,

1844 VILLENEUVE. Tél. (021) 60 10 09, privé (021) 60 19 35.

P 29030 S

Quelle convalescente

aimerait venir à 1500 m d'altitude pour seconder la patronne dans petit café, avec possibilité de gagner 400 francs par mois.

Tél. (027) 8 11 16 P 29223 S

Jeune fille

de 13 ans, cherche place dans famille, pendant les vacances pour garder les enfants et aider au ménage. Pour renseignements s'adresser par tél. au (027) 8 13 66

Jeune fille cherche place

dans boulangerie-pâtisserie pour apprendre le français. Entrée tout de suite.

Bäckerei Viotti, 3930 Visp. Tél. (028) 6 22 36.

P 29212 S

Entreprise de charpente et menuiserie du centre du Valais cherche

menuisier

sachant travailler seul.

Tél. (027) 4 53 69.

P 29227 S

VERBIER

On demande tout de suite

garçons ou filles de service

Tél. (026) 7 13 25.

P 29222 S

Imprimerie centrale, Sierre, cherche

dame ou jeune fille

Semaine de 5 jours, ambiance de travail agréable. Entrée immédiate ou à convenir.

Tél. (027) 5 08 84.

P 29205 S

Cherchons

vendeuse

pour kiosque à Sion. 4 à 5 jours par mois.

S'adresser à la Loterie romande, secrétariat, 1950 Sion.

P 29201 S

URGENT

Carburant S.A., produits de pétrole, St-Maurice cherche

chauffeur pour camion citerne

Tél. (025) 3 65 30 (heures de bureau), (027) 2 00 07 (le soir).

P 29221 S

Hôtel de station de montagne cherche pour la saison d'été

garçons ou filles de cuisine

Entrée et salaire à convenir.

Tél. (026) 4 11 03.

P 29164 S

Nous cherchons pour entrée tout de suite ou à convenir

mécanicien

spécialisé sur voitures Volvo. Très bon salaire et avantages sociaux.

Faire offres par téléphone au Garage du Léman S.A., Vevey. Tél. (021) 51 02 55, int. 23.

P 824 L

Jeune fille ayant connaissance de la dactylographie cherche place pour

réception ou téléphone

Entrée date à convenir. Faire offre sous chiffre OFA 1007 à Orell Füssli Annonces S.A., 1951 Sion.

On cherche

sommelière ou remplaçante

pour travail en équipe. Nourrie, logée, congés réguliers, pas de nettoyages. Bon gain assuré. Café de la Place, Monthey. Tél. (025) 4 21 62.

P 29170 S

Docteur Franz Amacker

Gynécologue F.M.H. Sierre

ABSENT

du 29 juin au 21 juillet.

P 29214 S

Cabinet du docteur Zanetti, Vouvry

Tél. (025) 3 41 23

Réouverture

le lundi 1er juillet.

P 29226 S

Albert CRETTON

médecin-dentiste à Sion

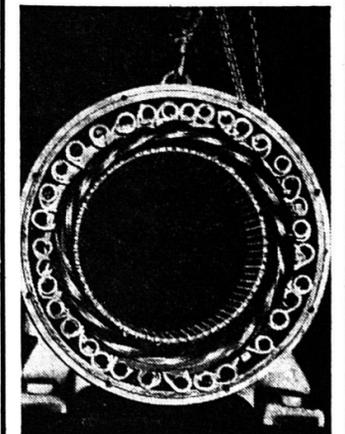
de retour

P 29083 S

ATELIER

Electro-mécanique

Service rapide pour dépannage de chantiers



Tous travaux

Bobinages, réparations transformations de toutes machines électriques, moteurs transformateurs, etc.

Travail garanti, livraison rapide

ÉLECTRICITÉ SA

Martigny, tél. (026) 2 12 02

P 160 S

Une raison de plus d'avoir un livret d'épargne à l'UBS:

**3 3/4 % d'intérêt**

Épargner à l'UBS c'est être client d'une très grande banque. Les avantages sont nombreux. D'abord votre argent est entre de bonnes mains: nous vous offrons la garantie d'un milliard de fonds propres. Ensuite, nous sommes toujours là pour vous conseiller dans vos problèmes financiers. A l'UBS, vous épargnez plus que de l'argent.

**UNION DE BANQUES SUISSES**

Sion, Sierre, Crans s. Sierre, Montana, Monthey, Villars s. Ollon, Martigny, Verbier, Brigue, Saas Fee, Viège, Zermatt, Grächen, Leukerbad

Est-ce possible ? Pour 895 fr. Déjà une machine à laver le linge automatique à 12 programmes chez CONSTANTIN FILS S.A., SION

A vendre d'occasion

une fraiseuse à neige

AVA Schmidt, Boschnug, sur Unimog. Parfait état.

S'adresser : Jaggi, transports, 1880 Bex. Tél. (025) 5 23 35.

P 29228 S

Particulier vend

Simca 1500 GL 64

65 000 km., sans accident, en parfait état, peinture neuve, expertisée, + 4 pneus à clous. Prix : 3900 fr., facilités.

Pour visiter : GARAGE DE LA MATZE, Sion.

P 29203 S

Station Ferrero

SION

Rue du Scex

près de la place du Midi

BENZINE 0.57

SUPER 0.61

On cherche à louer en ville de Sion dès le 1er octobre 1968

appartement de deux ou deux pièces et demie

Tél. (027) 2 68 07 (heures des repas).

P 28703 S

SION

Nous cherchons à louer à proximité place du Midi ou Sous-le-Scex

appartement de deux ou trois pièces

avec confort, si possible avec grande terrasse ou jardin. Petite villa avec confort pourrait également convenir.

Faire offre détaillée sous chiffre PA 54058 à Publicitas, 1951 Sion.

A vendre en Gruyère, proximité stations touristiques, téléskis, piscine

hôtel-restaurant avec 13 chambres et 3 salles de bains

Prix : 245 000 francs. Pour traiter : 80 000 à 90 000 francs.

Agence immobilière Claude Butty, Estavayer-le-Lac. Tél. (037) 63 24 24.

P 103 F

Affaire à saisir

Nous vendons agencement bijouterie avec marchandises

Bas prix

Ecrire sous chiffre PA 29216 à Publicitas, 1951 Sion.

A vendre

A Saint-Gingolph (VS) terrain de 1 000 m²

au bord du lac, terrain pour bungalow, situation tranquille, vue dégagée sur le lac et la côte suisse. Prix de vente: 150 000 francs. Pour tout renseignement, s'adresser à l'agence Ch. Müller-Veillard & ses Fils, City-Centre, 1820 Montreux. Réf. D. V. 511.

A louer à Martigny, avenue du Léman (près du centre) dans immeuble neuf, pour tout de suite ou date à convenir

appartement

de 4 pièces, tout confort moderne.

Tél. (026) 8 12 34 ou faire offres écrites sous chiffre PA 28916 à Publicitas, 1951 Sion.

MARTIGNY

On cherche à acheter

parcelle ou maison familiale

quartier tranquille, région des écoles (ville). Faire offres écrites sous chiffre PA 29210 à Publicitas, 1951 Sion.

A vendre à Martigny-Ville avenue Saint-Bernard

3000 m² de terrain à bâtir

S'adresser à Métrailler & Fournier, agence, 1950 Sion, tél. (027) 2 44 71

A vendre à Martigny-Ville, av. du St-Bernard

3000 m² de terrain à bâtir

S'adr. Métrailler & Fournier, agence, Vieux-Moulin 7, 1950 Sion. Tél. (027) 2 44 71.

P 28038 S

PLAN-CONTHEY

A remettre en location ou en gérance

café

avec grande salle et appartement à disposition.

Ecrire sous chiffre PA 29204 à Publicitas, 1951 Sion.

Couple cherche à louer

café-restaurant

Faire offre sous chiffre PA 29206 à Publicitas S.A., 1951 Sion.

A vendre

immeuble avec café-restaurant

région Martigny. Nécessaire pour traiter 50 000 francs.

Ecrire sous chiffre PA 28915 à Publicitas S.A. 1951 Sion.

A vendre sur la route du Grand Saint-Bernard (Verbier 10 km.) (Champex 10 km.)

hôtel café-restaurant

(15 lits) Prix intéressant - Inventaire à disposition. Prise de possession tout de suite ou à convenir.

Ecrire sous chiffre PA 54056, à Publicitas, 1951 Sion.

A louer à Riddes

salon de coiffure

pour dames et messieurs. Libre tout de suite. Ecrire sous chiffre PA 28958, à Publicitas, 1951 Sion.

Cherche

appartement de vacances

du 5 août au 25 août, 2 à 3 lits avec salle de bains ou douche, région Martigny-Sion. Prière d'envoyer les offres à R. Sidler, 20, chemin Pont-Céard, 1290 Versoix (Genève).

P 327 X

A vendre entre Sion et Martigny

jardin fruitier

de 8000 m², en Williams et Louise-obannes, récolte pedante, 8 ans de plantation. Prix intéressant. Ecrire sous chiffre P 17900 à Publicitas, 1951 Sion.

A remettre pour raison de santé

magasin

antiquités - articles de Chine - occasions en tout genre.

Sur passage principal, prix à discuter. Montreux, tél. (021) 61 60 18.

P 819 M

A vendre

à Diolly - Sion terrain à construire

900 ou 1300 m², au choix

région Mayens de la Zour Savièse terrain à construire

de 1160 m².

Ecrire sous chiffre PA 29144, à Publicitas, 1951 Sion

Mutuelle Vaudoise Accidents

Vaudoise Vie

Agence générale :

Jean Schneider
Av. des Cèdres 10
1951 Sion
Tél. (027) 2 33 55

Inspecteurs :

à Martigny-Ville :
Daniel Roduit
Rue du Léman 5
Tél. (026) 2 24 41

à Ardon :
Antoine Bérard
Tél. (027) 8 15 40
(027) 2 33 55

à Sion :
Joseph Vogel
Tél. (027) 2 33 55
(027) 2 31 16

P 215 L

A vendre à Champex

d'en haut (à 20 minutes de Champex-le-Lac)

UN CHALET comprenant: au rez-de-chaussée 3 pièces; au 1er étage 3 pièces; aux combles 2 chambres mansardées (cave et bûcher) entouré d'un grand parc agréablement boisé et vue magnifique sur les dents du Midi.

Accès immédiat en automobile.

S'adresser au notaire Charles Crittin à Martigny.

TAPIS Orient moquette

D. JORDANS A. P. M. M. M.

E. GANS-RUEDIN S.A.

31 rue de Bourg Lausanne

A remettre en location

café

dans petite localité du Bas-Valais.

Faire offre sous chiffre PA 29132 à Publicitas SA, 1951 Sion.

Cherche

chalet

ou appartement pour 4 personnes (2 enfants) avec ou sans confort, période du 15 juillet au 2 août.

Ecrire sous chiffre J 231835-18, à Publicitas, 1211 Genève 3.

A vendre à Plan-Conthey (Valais)

terrain à bâtir

ou pour vignoble. Belle situation, superficie 1800 m².

Ecrire sous chiffre PA 29188 à Publicitas, Sion.

A louer à Sion

comprenant 3 appartements, magasin, caves, garage et place. Prix intéressant.

Tél. (026) 5 36 14.

A louer pour l'été

grand chalet

10-12 places, région de La Forclaz-sur-Martigny. Libre immédiatement

Tél. (026) 2 25 21.

P 65873 S

A louer dans les environs de Martigny

une maison de vacances

meublée, tout confort. Tél. (026) 2 34 18, après 20 heures.

P 65877 S

A louer pour le 1er août

appartement

de 3 1/2 pièces, au 4e étage. Tout confort. S'adr. tél. (026) 2 18 28. Etude Me Ribordy.

A vendre au Mayens de Conthey

mazot avec parcelle

de 990 m² vue, accès, eau: proximité, élect., tél. 17 000 fr. Pour traiter: s'adresser à l'Agence Immobilière César Micheloud, pl. du Midi 27 - 1950 Sion. Tél. (027) 2 26 08 à midi, 2 20 07.

Cherche

appartement de 3 ou 4 pièces

en ville de Sion pour le 25 juillet.

S'adresser de préférence le matin ou après 18 heures au tél. (037) 2 56 26.

P 29145 S

Je cherche à Martigny

petit appartement

2 pièces, centre ville A la même adresse je cherche un remplacement de sommière un jour par semaine. Ecrire sous chiffre PA 65875 à Publicitas, 1951 Sion.

P 65875 S

Annouces diverses

DRAPS DE FOIN neufs, double-fil, dim. 2 m x 2 m, 10 fr. pièce, dim. 2,40 x 2,40 m, 15 fr. pièce, dim. 1,50 x 1,50 m, 6 fr. 50 pièce.

SACS de dimensions diverses, en parfait état, pour 50 kg. 0 fr. 85 pièce; pour 90 à 100 kg., 1 fr. 20 p. Livraison contre remboursement, port à la charge de l'acheteur.

F. PENEVEYRE Simplon 38 1020 RENENS (VD)

A vendre

Opel Record 1966

jolie limousine beige, garantie, facilités de paiement.

A. Praz, tél. (027) 2 14 93 - 2 81 41.

P 374 S

A vendre

Alfa Romeo

Giulietta Sprint blanche, en parfait état, moteur neuf, jamais roulé depuis révision.

Jean Rudaz tél. (027) 2 49 89.

P 374 S

A vendre

Citroen ID 19

1966, 1re main, impeccable, garantie, facilités de paiement.

Jean Rudaz tél. (027) 2 49 89.

P 374 S

Superbe occasion

guichet-banque

pour magasins, bureaux, agencements, etc. Dessus marbre clair 4 m. x 0,90. Dessous décorations acajou. Ajustable selon besoins, éventuellement en deux parties.

Tél. (026) 2 22 18 ou 8-15 16

A débarrasser rapidement

meublier pour chalet

Profitez!

Très bas prix.

Tél. (021) 34 33 62 dès 20 heures. L. Salomon, Renens.

O 677603 L

A vendre à La Fontaine, Martigny-Combe, altitude 850 m

MAISON-CHALET

3 pièces, cuisine et cave.

S'adresser à Léoce Pierroz, Martigny - Croix.

Je cherche à Martigny

petit appartement

2 pièces, centre ville A la même adresse je cherche un remplacement de sommière un jour par semaine. Ecrire sous chiffre PA 65875 à Publicitas, 1951 Sion.

P 65875 S

A vendre à La Fontaine, Martigny-Combe, altitude 850 m

MAISON-CHALET

3 pièces, cuisine et cave.

S'adresser à Léoce Pierroz, Martigny - Croix.

Verrier-Station (à 200 m de la poste) A louer dans chalet, à la saison ou à l'année

deux appartements, l'un de deux chambres à coucher, l'autre d'une chambre à 2 lits. Libre tout de suite.

Tél. dès 18 heures au (021) 51 55 71.

P 101 V

Je cherche jeune

chauffeur

sur camion basculant.

Faire offre immédiatement à Donzé & Cie, transports, 2724 Les Breuleux, tél. (039) 4 72 36

Junger

Elektromonteur

sucht Stelle in Martigny oder Umgebung. Franz. Kenntnisse z. T. vorhanden. Offerten sird erbeten an:

Peter Jucker, Rotachstrasse 14 8003 Zurich.

Sommelière

On cherche gentille fille honnête et de confiance. Débutante acceptée. 2 jours de congé par semaine, gros gains.

S'adr. Mme Cavin, café du Raisin, Les Cullayes, tél. (021) 93 10 30.

P 792 L

Nous cherchons pour entrée immédiate ou à convenir

filles de maison

Nous offrons: gains intéressants et prestations sociales, congés et heures régulières, chambres confortables.

Clinique pour rhumatisants à Loèche-Bains (VS). Tél. (027) 6 42 52.

P 1404 S

il écrit longtemps et ne se dessèche pas... (même sans capuchon protecteur)



le stylo-fibre

CARAN D'ACHE

Economique
40 pages d'écriture fine et nette.

Encre spéciale
ne se dessèche pas dans le stylo, non toxique, indélébile à l'eau.

Agréable
la pointe en nylon inusable, glisse avec légèreté sur tous les supports, sèche instantanément sans traverser le papier.

Coloris lumineux
rouge, bleu, noir, vert jaune, brun.

Avantageux
la pièce Fr. 1.90

Pour l'école, le bureau, les architectes, les entrepreneurs. Pratique pour écrire, dessiner, tracer et marquer.

Institut de commerce

SION

Fondé en 1941

Rentrée : lundi 9 septembre

Cours commerciaux complets de 6 et 9 mois
Cours de secrétariat - Cours de secrétaire médicale
Cours préparatoires aux examens d'apprentissage
Préparation aux examens d'admission des PTT et CFF

Enseignement individuel donné par des professeurs spécialisés avec grades universitaires

Les élèves sont suivis psychologiquement

DIPLOMES :

de commerce, de secrétaire, de sténodactylographe, de langues

Demandez le programme d'études à la direction
Docteur Alexandre Théler, professeur diplômé

Nouvelle adresse: 9, rue des Amandiers

Téléphone (027) 2 23 84

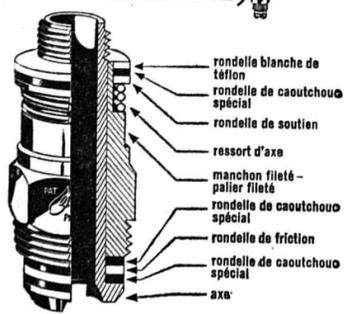
Boucherie du Grand-Saint-Bernard

Action rôtie de porc, le kg. 10 francs
Lard à manger cru, le kg. 9 fr. 80

Tél. (026) 2 11 17 Se recommande : Raymond Burdevet

La pièce maîtresse de l'arroseur

est son palier GDGI



Demandez la liste des revendeurs
Quincaillerie M. Neyroud, 1842 Territet
Tél. (021) 61 48 40

INSTITUT SAINT-NICOLAS DE FLUE

FRERES MARISTES
1700 FRIBOURG, 10, route Louis-Braille

Ecole secondaire

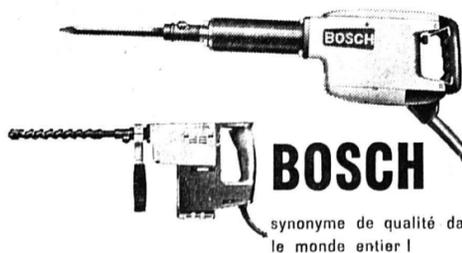
Internat - Externat
Ouverture: automne 1968
Cycle de 3 ans. préparant
aux écoles normales, aux
écoles supérieures de com-
merce, aux gymnases: ty-
pes B et B-C.

Renseignements: tél. (037)
2 06 57



PRÊTS
Fr. 1000 à 10 000
Discrètement!
Promptement!
Simplement!
Avantageusement!
BANQUE ABRI BERNE
Monbijoustr. 29
Tél. 031-25 74 33

Marteau piqueur électrique



sur courant lumière ou à fréquence élevée de 200 Hz. Poids: 11 kg.
Pour installateurs: petit marteau frappeur et perforateur de 6 kg
sur courant lumière pour des trous de scellement jusqu'à 66 mm.
L'outil rêvé pour poser des tampons.

Pour un essai,
l'agent de
Suisse romande.



Ateliers de précision

Morand

La Tour-de-Trême 029/29001

AUTOS MOTOS

J'achèterai

Lambretta

125 cm³, modèle 1963 ou similaire (occasion ou hors d'usage). Tél. heures de bureau (027) 2 81 72 et demander M. Sartoretti.

Occasions

AUSTIN 1800, blanche, 1965, 50 000 km.
ALFA ROMEO 2000, grise, 1959, 70 000 km.

S'adresser au (027) 2 98 98, pendant les heures de repas et le soir à partir de 19 h. au 2 35 25.

P 5691 X

A vendre

moto Ducati SL 50 cm³ sport en parfait état.

Tél. (027) 2 27 64, heures des repas.

P 17901 S

1 tracteur

Massey Ferguson avec pelle rétro et chargeuse

1 tracteur

Fordson Mayeur avec pelle rétro et chargeuse. Les machines sont en parfait état.

O. Rieser, atelier chemin Delay, Vernier 1214.

Tél. 41 82 31.

P 323 X

A vendre

Peugeot 403

600 fr.

Tél. (026) 5 35 05.

P 29213 S

Splendide occasion

Jaguar type E

vert foncé, modèle 1965, 28 000 km. Véhicule à l'état de neuf. Expertisée.

Tél. (021) 51 62 71 (repas).

P 99 V

A vendre

2 CV

modèle 1961, en bon état. 800 francs.

Tél. (027) 2 71 41.

P 17902 S

A vendre

cyclomoteur

2 vitesses, admis dès 14 ans, parfait état, payé 780 francs, cédé à 300 francs.

Tél. (026) 8 11 69

A vendre

VW Combi 1500

1965, blanche, 820 kg. charge utile, 4 700 francs, 27 000 km. Facilités, échanges, expertisée.

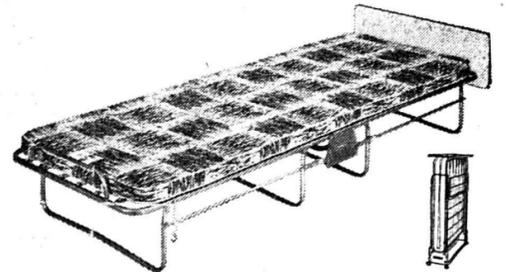
Tél. (021) 51 99 99

P 102-28 V



meubles-tapis Prince

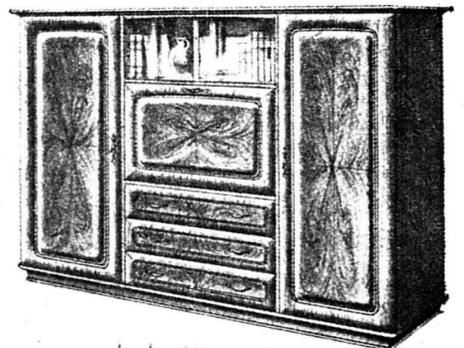
vous présente les offres de la semaine :



Lit pliant pour chalet

70 x 190 cm, planchette en noyer, matelas mousse

175.-



Splendide combiné

en noyer pyramide, secrétaire, penderie, rayonnage, tiroirs

990.-



Salon rustique en chêne massif

Tissus écossais

1250.-



GRAND CHOIX DE

Fauteuils Relaxe

REGLABLES

250.-

Vos bonnes adresses :

Meubles PRINCE - Sion

DE LA NOBLE CONTREE AU VAL D'ANNIVIERS

EN BREF
DE LA CITE
DU SOLEIL

Avant-hier est décédé à Terriet, M. Albert Breuleux, ingénieur-E.P.F. M. Breuleux habitait Sierre depuis sa retraite, c'est-à-dire depuis une douzaine d'années. Par sa forte personnalité, sa sympathie et sa gentillesse naturelle, il s'était fait de nombreux amis dans la cité du soleil.

Durant 38 ans, de 1904 à 1942, il fut chef de bureau des ateliers Oerlikon et en de nombreux endroits, tant en Suisse qu'à l'étranger, il lui a été donné de prouver ses compétences.

Le service funèbre aura lieu à Sierre tandis que sa dépouille reposera dans sa terre natale, à Porrentruy. A la famille de M. Albert Breuleux, à ses amis, notre journal présente toute sa sympathie.

L'école est finie, maîtres et élèves sont en vacances. A Sierre, pour bien clore l'année, la municipalité et la commission scolaire avaient invité les membres du personnel enseignant à une soirée agrémentée d'un excellent repas.

Au cours de la partie officielle, menée par M. Germanier, directeur des écoles, les responsables ont pris congé de plusieurs maîtres qui quittent l'enseignement. Durant l'année scolaire, nos maîtres se sont dépensés sans compter pour meubler l'intelligence de nos enfants, pour leur faire acquérir certaines connaissances; nous leur souhaitons d'excellente vacances. Quant aux enfants, qu'ils se refassent une santé et un équilibre, il en auront bien besoin à la rentrée.

Vendredi passé, les soirées sierreises ont repris. Cela a fort bien débuté et ce soir, la Société de développement de Sierre et environs invite tous les intéressés à la seconde édition de la saison.

Sur le podium, ils pourront applaudir les fibres et tambours de mission « La Madeleine ». Toutes les sociétés de fibres et tambours se ressemblent, cependant chacune garde son caractère propre et les gens de Mission sont bien sympathiques. En seconde partie, M. Roland Müller nous fera assister à la projection de son film : « Horizons blancs ».

«Le Président» prend de l'altitude



ZINAL. — La première soirée d'été a débuté mercredi soir par la projection du film « Le président de Viouc » à Sorebois sur Zinal. C'est la première fois que le « Président » revient par le film dans sa vallée d'origine. Les organisateurs avaient prévu de faire fonctionner le télécabine en nocturne pour permettre à toutes les personnes de venir se délasser à une si haute altitude.

A l'arrivée à Sorebois, un décor vraiment inhabituel attendait les visiteurs: tout était illuminé dans des teintes variées. La « Joyeuse », groupe musical de Vissoie, a donné un concert

sympathique. Dans une salle du grand restaurant, Roland Müller projeta son film. M. Marcel Bonvin donna une orientation sur le déroulement de « cette tranche de la vie annivarière ».

C'est bien tardivement que la dernière benne est redescendue à Zinal. La soirée organisée par M. Métraux et ses collaborateurs a rencontré un succès qui doit être un encouragement. Signalons enfin à l'intention de tous que de semblables soirées auront lieu les 10 et 24 juillet, 7 et 21 août et 4 septembre.

Notre photo: L'arrivée à Sorebois.

Loisirs et culture - Sierre

Salles de loisirs de la MJC

Dernier jour: samedi 29 de 14 à 18 heures.

Bibliothèque

Vendredi 28 de 20 à 21 heures.

5me Coupe du Soleil

Dimanche 30 des 14 heures.

Communiqués

— La MJC fermera ses portes en juillet pour toutes les activités. La réouverture pour le samedi 3 août à 14 heures.

— Les salles de loisirs seront fermées samedi et dimanche en raison de la Coupe du Soleil.

En effet, c'est dimanche que se disputera à la Maison des Jeunes de Sierre la 5me Coupe du Soleil de musique moderne.

Ce sera la deuxième manche et finale du grand championnat valaisain, dont la partie s'est jouée dimanche dernier à Sion.

Venez nombreux encourager vos favoris. Mais attention, cette finale se disputera vraisemblablement à guichets fermés. N'attendez pas et réservez vos places dès maintenant à la MJC. (Vendredi soir ou samedi de 14 à 18 heures).

HAUT-VALAIS

Ils sont rentrés
dans le rang

VIEGE. — La fin de l'année scolaire 1968 a été marquée à Viège par le départ de deux figures bien marquantes du personnel enseignant. Mlle Anna Bellwald, ayant atteint la limite d'âge rentre dans le rang après quarante-sept années d'enseignement. Il en est de même pour M. Peter Volken, qui, après quarante années au service de la jeunesse de Viège, a demandé d'être mis au bénéfice de la retraite pour raison de santé.

A Mlle Bellwald et à M. Volken, nous souhaitons une heureuse retraite. Espérons qu'ils pourront profiter encore longtemps d'un repos bien mérité.

Un dernier hommage
à M. Schmidhalter

BRIGUE. — L'église du collège de Brigue était presque trop petite en ce jeudi matin 27 juin pour accueillir tous ceux qui avaient tenu à rendre un dernier hommage au mécanicien Kaspar Schmidhalter de Brigue si tragiquement décédé lors de la catastrophe de lundi après-midi.

Devant ce terrible coup du destin qui a frappé une famille, pourtant déjà

bien éprouvée, tout le monde des cheminots, des amis et connaissances s'était donné rendez-vous pour suivre la dépouille d'un conducteur de locomotive mort à son poste.

D'un peu partout, notamment des dépôts de Lausanne, Saint-Maurice et Brigue, les mécaniciens s'étaient déplacés pour témoigner leur sympathie à la famille du disparu.

Après le service divin, M. André Brocard, directeur-suppléant et chef de la traction du 1er arrondissement des CFF à Lausanne, s'est adressé dans une courte allocution à la famille Schmidhalter pour lui apporter le soutien moral dont elle a besoin en ces heures si tragiques.

A cette dernière nous ne voudrions pas manquer de présenter également notre profonde sympathie notamment à Mme Schmidhalter et à ses enfants au moment où ils viennent de perdre leur cher époux et papa.

Inalpe à Moosalp sur Törbel

MOOSALP. — Mardi a eu lieu l'inalpe de l'alpage de Moosalp sur Törbel. Après des combats épiques la bête « Turin » appartenant à M. John Arnold a été déclarée reine de l'alpage.

Cette bête est très connue dans le centre du canton. Elle appartenait à M. Henri Trovaz des Haudères.

Pèlerinage d'été
à Notre-Dame de Lourdes

Quelques places sont encore disponibles pour le pèlerinage d'été (21-27 juillet 1968) à N.-D. de Lourdes.

Voyage en car pullmann ou en train 11e classe avec ou sans couchette. S'inscrire tout de suite auprès de J. O. Pralong, Rawyl 45 - 1950 Sion.

Coup d'œil sur le petit écran

Dans l'émission « Le Point » réalisée par Jean Dumur, le problème du Jura a été évoqué en deux volets bien distincts: premièrement une enquête, deuxièmement, une discussion entre quelques personnalités mi-bernoises, mi-jurassiennes.

L'enquête a été menée dans le Jura, auprès des séparatistes dont M. Béguin est le porte-parole, de l'Union des patriotes jurassiens et d'une 3e force représentée par M. Cattin. Nous connaissons les positions adoptées de part et d'autre. Ensuite la discussion s'est ouverte chez M. Gonzague de Reynold, à son château de Cressier.

En un colloque qui en était un sans en être un MM. Reverdin, P. Béguin, le professeur Luthi, Gonzague de Reynold et Jean Dumur ont cerné, du mieux qu'il était possible de le faire, le problème jurassien. On a tenté de voir aussi quelles pouvaient être les perspectives d'une solution.

Gonzague de Reynold vient de publier un livre « Destin du Jura », dans lequel on ne trouve aucune proposition concrète.

Dans la discussion on a émis des possibilités de solution. On a dit surtout qu'il s'agissait d'un problè-

me suisse et non essentiellement jurassien.

Voyons ces perspectives de solution: création d'un 23e canton (Reynold et Luthi); connaître la volonté des Jurassiens concernés; séparatisme... autonomie... Création de deux demi-cantons? Toutefois il faut que les Jurassiens s'accordent sur l'une de ces perspectives. On a dit aussi que le Conseil fédéral (lui-même par personnes interposées), devait intervenir. Mais il y a l'opposition des Bernois (qui, pour l'instant ne veulent pas se prononcer) à vaincre. On a dit qu'il fallait tenter d'établir le dialogue entre les blocs séparés par un large fossé. On a parlé de médiateur, d'arbitre... Oui, mais un armistice (verbal), s'impose si l'on veut parvenir à établir des contacts.

Le problème est extrêmement complexe. Une fois encore, nous en avons pris conscience. Aucune solution ne peut être retenue ou ne l'a été clairement. De cette émission quelques éléments se sont dégagés cependant qui pourront permettre de trouver un point de départ vers une solution.

Mais il y a loin de la coupe aux lèvres.

f.-g. g.
TTOIJ

†

Madame veuve Marie SOLIOZ, ses enfants et petits-enfants, à Chippis; Monsieur et Madame Alfred DELETROZ-ZANELLA, leurs enfants et petits-enfants, à Chippis; Monsieur Joseph DELETROZ, à Chippis; Monsieur et Madame Max SCHMID-DELETROZ et leur fille, à Sierre; Monsieur et Madame Albert VOGEL-DELETROZ et leurs enfants, à Sous-Gérondé;

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de leur frère, beau-frère, oncle, grand-oncle et cousin

Jérémie-Victor
DELETROZ

décédé à l'âge de 59 ans, muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Chippis, samedi 29 juin, à 10 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†

Madame Paul Martin et sa famille, profondément touchées par les témoignages de sympathie reçus lors du décès de

Mademoiselle
Jeanne MARTIN

remercient bien sincèrement toutes les personnes qui, par leurs offrandes de messes, leurs envois de fleurs et leurs messages, ont pris part à leur deuil.

Monthey, juin 1968.

†

La famille de

Monsieur
Fridolin EGGER

profondément touchée par les nombreuses marques de sympathie qui lui ont été témoignées à l'occasion de son grand deuil, et dans l'impossibilité de répondre à chacun, prie toutes les personnes qui l'ont entourée, par leur présence, leurs messages, leurs dons de messes, leurs envois de fleurs, de trouver ici l'expression de sa reconnaissance émue.

Salins, juin 1968.

†

Monsieur et Madame Isaac MORISOD et famille; Monsieur et Madame Maurice MORISOD; Monsieur et Madame Basile MORISOD et leur fille;

Révérènde sœur Marie-Michel, en religion;

Madame et Monsieur René GRAND-JEAN-MORISOD; Mademoiselle Jeanne MORISOD; Monsieur Ephrem MORISOD; Madame et Monsieur Léon PERREN-MORISOD et leurs filles; Madame et Monsieur Alfred MAILLAT-MORISOD et leur fils;

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur
Isaac MORISOD

leur cher père, beau-père, grand-père, arrière-grand-père, oncle, grand-oncle, et cousin, survenu à Monthey dans sa 86e année, muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Monthey, le samedi 29 juin 1968, à 10 h 30.

Domicile mortuaire: hôpital de Monthey.

P.P.L.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



les Pompes funèbres E. Naefen, 9, rue du Grand-St-Bernard Martigny-Ville se chargent de toutes les formalités. Cercueils - croix - couronnes Corbillard automobile

Téléphonez au
22295

†

Madame Clotilde BALLEYS-GENOUD, à Bourg-Saint-Pierre; Madame et Monsieur François GENOUD-BALLEYS, à Bourg-Saint-Pierre;

Monsieur et Madame Rémy BALLEYS-BERLUC, à Bourg-Saint-Pierre; Monsieur et Madame Fernand BALLEYS-GRANGES et leur fils José, à Fully;

Monsieur et Madame René GENOUD-MAX, à Bourg-Saint-Pierre;

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur
Marc BALLEYS

leur très cher époux, père, grand-père, beau-père, beau-frère, cousin et parent, survenu le 27 juin 1968, dans sa 64e année, après une longue maladie chrétiennement supportée, et muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu, le samedi 29 juin à Bourg-Saint-Pierre, à 15 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†

M. Henri REY de Pierre, à Lens; Les familles MUDRY, MONNET, LAMON, BAGNOUD, BRIGUET, FLOREY et SOLIOZ,

ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur
Lucien MUDRY

leur bien cher oncle, cousin et parent, survenu à Sierre, dans sa 80e année, muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Noës, le samedi 29 juin 1968 à 10 heures. Priez pour lui

Cet avis tient lieu de faire-part.

†



IN MEMORIAM

A la mémoire de Monsieur

Carlo REY

Déjà un an que tu nous as quittés brusquement, sans avoir pu nous dire adieu. Ton souvenir reste toujours vivant dans nos cœurs.

Rien ne peut combler le vide que tu as laissé ici bas, seules la foi et l'espérance de te revoir font notre consolation.

Ta maman, ton papa

Une messe anniversaire sera célébrée à l'église du Sacré-Cœur à Sion, le samedi 29 juin 1968 à 8 heures.

†

Mme et M. Marius GIROUD-GARD à Martigny, leurs enfants et petits-enfants;

Mme et M. François BESSE-GARD au Creusy, leurs enfants et petits-enfants;

Mme Vve Louise GARD-VAUDAN à Prarreyer, ses enfants et petits-enfants;

Mme Vve Maria GARD-BELLI et famille à Saint-Raphaël et Cannes; Mme Vve BERTIN et sa fille, à Turin;

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Vve
Aline BERTIN

NEE GARD

leur chère sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, cousine et amie, survenu le 26 juin, dans sa 73e année, munie des sacrements de l'Eglise, après une longue et pénible maladie.

L'ensevelissement aura lieu à Châble, samedi le 29 juin à 10 heures.

Session prorogée du Grand Conseil — Session prorogée du Grand

LA MATINEE DES URGENCES...

En ouvrant la séance, ce matin, M. Innocent Lehner annonce au Grand Conseil que le Tribunal fédéral lui a fait parvenir l'information du recours dressé par Me François Couchepin contre la décision du Parlement qui a accepté les comptes de l'Etat 1967. C'est, répétons-le, la gestion du département des Travaux publics qui est mise en cause dans ce recours. Il sera transmis au Conseil d'Etat.

AGRANDISSEMENT DU HOME « LE CASTEL »

Les députés sont en présence d'un projet de décret concernant la participation financière de l'Etat aux transformations et agrandissements du Castel Notre-Dame, à Martigny.

Par ce décret une subvention de 30 % des dépenses effectives est allouée à cet institut à titre de participation aux agrandissements et transformations dévisés à Fr. 5.890.000.—

Le 20 % des dépenses effectives, soit Fr. 1.178.000.— au maximum, sera versé sur la base de la loi sur l'assistance publique, et le 10 %, soit Fr. 589.000.— au maximum, au titre de la loi sur la santé publique.

Ces montants seront versés au fur et à mesure des disponibilités financières de l'Etat, après la reconnaissance définitive des travaux et l'approbation des décomptes.

Rapporteurs : MM. Georges Roben et Pius Werner.

M. Bender, conseiller d'Etat, répond à une question de M. P. Moren, puis le projet de décret est voté en premiers débats.

M. Albert Imsand, président de la commission, propose la clause d'urgence qui est admise. Du fait que nous sommes à la dernière séance de cette session prorogée, l'urgence est traitée immédiatement.

Elle est votée par une majorité évidente.

AGRANDISSEMENT DE L'HOPITAL DE BRIGUE

Peu de temps après avoir accepté l'agrandissement de l'hôpital de Viège, la Haute Assemblée est appelée à se prononcer sur la modernisation et l'agrandissement de l'autre établissement hospitalier du Haut-Valais : celui de Brigue.

Créé bien avant l'hôpital de Viège, celui de Brigue atteignit rapidement un nombre de lits considérable qui le plaçait en tête de l'hospitalisation en Valais avant la guerre 39-45. Par la suite, la création de l'hôpital de Viège déchargea heureusement celui de Brigue et absorba l'augmentation spectaculaire de l'hospitalisation au cours des dix dernières années.

L'hôpital de Brigue se contenta donc d'aménagements de minime importance, notamment d'une certaine adaptation du nombre de lits aux nécessités du moment. Ainsi, l'hôpital actuel accuse un grand retard dans tous les domaines, mais principalement dans les services généraux.

Les constructions et transformations envisagées sont reconnues d'utilité publique et mises au bénéfice de subventions prévues dans la loi sur la santé publique.

La part de l'Etat à ces travaux est

de 35 % des dépenses effectives estimées à Fr. 2.266.000.—, soit Fr. 793.100.— au maximum.

Rapporteurs : MM. Basile Zuchuat et Alphonse Pfammatter.

Le décret est voté en deux débats successifs, l'urgence ayant été invoquée.

USINES D'INCINERATION POUR LE CENTRE ET LE HAUT-VALAIS

Rapporteurs : MM. Bernard de Torrenté et Arnold Pfammatter.

M. Célestin Clerc pose une question et M. Arthur Bender, chef du Département de la santé publique lui donne les renseignements sollicités.

M. Charles Boissard, président de la commission, dit que le décret concernant l'octroi d'une subvention à l'association des communes du Haut-Valais et des communes du Centre (en formation) pour la construction d'une usine d'incinération dans chacune des deux régions est un prototype. On n'a que peu d'expérience dans ce domaine. Mais il importe de construire ces usines.

Pour l'usine du Haut-Valais, la subvention cantonale sera de Fr. 1.609.200 et pour l'usine du Centre de 2.310.000 francs, soit le 33 % des frais de construction.

Une fois encore, le décret est voté en deux débats successifs en raison de la clause d'urgence demandée.

PROTECTION CIVILE

Rapporteurs : MM. Célestin Clerc et Walter Meyer.

Il s'agit là de modifications apportées au décret du 15 janvier concernant l'application de la loi fédérale sur la protection civile du 23 mars 1962 et au décret de la même date sur les constructions de protection civile.

Ces modifications sont adoptées en seconds débats.

Séance de relevée

Le Grand Conseil siège en séance de relevée une seconde fois cette semaine, M. Lehner devant se présenter au Conseil national vendredi matin pour y développer un postulat.

Les débats sont donc repris à 14 h 15.

Mais on décide de ne pas reprendre tout de suite la discussion sur le projet de loi d'imposition des véhicules automobiles.

On passe à d'autres objets.

CLASSIFICATION DES ROUTES

Rapporteurs : MM. Georges Pitteloud et Joseph Jerjen.

Le député Célestin Clerc demande une modification. Elle est votée et repoussée par 34 voix contre 25.

Puis ce décret, voté en seconds débats, est accepté.

ROUTE AYER—ZINAL

Rapporteurs : MM. Maurice Rouiller et Otto Carlen.

La correction demandée est acceptée en seconds débats.

CHEMIN CANTONAL RIEDERALP—BETTNERALP

Mêmes rapporteurs. La correction du chemin cantonal Riederalp — Greicheralp — Bettneralp, sur le territoire des communes de Ried-Mörel, Greich et Goppisberg est également acceptée en deuxième débats.

Et l'on revient à la pièce maîtresse de cette session prorogée. A la noix si vous préférez.

Modification indispensable : acceptation d'une rétrocession aux communes

ET L'ON REVIENT A LA LOI SUR L'IMPOSITION DES AUTOMOBILES.

C'est M. Arthur Bender, chef du Département de justice et police qui s'exprime :

— sur la demande de renvoi et — sur le principe de la répartition aux communes.

A propos de la rétrocession aux communes, tout d'abord. Il y a des malentendus et des inexactitudes. M. Bender brosse un tableau de ce qui se fait dans d'autres cantons. Fribourg rétrocede le 30 %, mais ce canton connaît l'imposition communale en cette matière avant l'imposition cantonale. En outre, les taux d'imposition sont plus élevés qu'en Valais. Dans le canton de Vaud, cela est fixé par un décret chaque année ; la rétrocession est de 3 % pour 1968. A Neuchâtel, elle est de 25 % ; dans le canton de Schaffhouse de 15 % mais assortie de restrictions. Il est illogique d'ailleurs de faire des comparaisons hors du contexte sans connaître les charges qui pèsent respectivement sur chacun des cantons.

Le Conseil d'Etat du Valais est prêt à accepter le principe d'une rétrocession et d'une répartition aux communes à condition toutefois que l'Etat n'ait pas moins de recettes demain qu'il en avait hier.

— Nous sommes donc d'accord, mais vous en fixerez les conditions en tenant compte des besoins correspondant à la création de parcs, de travaux routiers, de l'extension nécessaire de la police des routes, des hôpitaux et de toutes les autres incidences de la circulation. Vous demandez sans cesse que l'on fasse ceci ou cela mais vous ne nous donnez pas d'argent. La manne, que diantre ! ne tombe pas du ciel. L'adaptation des taux est une nécessité. Pour la répartition, il faudra tenir compte de toutes les charges afférentes aux communes et à l'Etat.

M. Arthur Bender, conseiller d'Etat, propose que le Conseil d'Etat, en acceptant le principe de la rétrocession, fixe le critère de cette rétrocession aux communes dans un règlement... Il faut donc laisser au Gouvernement le soin de proposer et de présenter un règlement.

Après la déclaration de M. Arthur Bender, les interpellants se déclarent satisfaits puisque le Conseil d'Etat admet le principe d'une étude au sujet de la répartition ou rétrocession aux communes. Sauf MM. Perraudin, qui est très mitigé, et Joseph Rey, qui reste catégoriquement sur sa position de renvoi.

On vote alors l'entrée en matière. Elle est acceptée à une forte majorité, moins trois voix socialistes. Les débats sur cette loi sont interrompus. On y reviendra lors d'une prochaine session du Grand Conseil.

POSTULATS ET INTERPELLATION

On entend encore, ce soir, un postulat développé par M. Fernand Frachebourg concernant la construction d'une centrale nucléaire en étroite collaboration avec les entreprises électriques romandes.

La séance est levée. La session prorogée est terminée.

Les députés ont fait du bon travail. On peut leur rendre cet hommage. Profitons-en pour remercier MM. Siegrist, le cpl de gendarmerie Monnet et Joseph Mayoraz qui ont fait de leur mieux pour communiquer aux journalistes les renseignements dont ils avaient besoin.

F.-Gérard Gessler

● INTERPELLATION R. ZUCHUAT

Personne ne conteste plus aujourd'hui le rôle de plus en plus important que joue le tourisme dans l'économie de notre canton. Il constitue, d'autre part, la vocation économique par excellence de nos régions de montagne. Mais le développement des stations existantes et surtout l'aménagement de nouveaux centres touristiques posent des problèmes auxquels les communes ne donnent pas toujours une solution rationnelle et adéquate.

Diverses mesures d'ordre législatif devraient être prises afin d'éviter un développement anarchique, préjudiciable à moyen et à long terme à cette branche de notre économie.

C'est pourquoi, nous prions le Conseil d'Etat d'étudier la création d'un office cantonal du tourisme ayant pour mission :

- de conseiller les communes dans leur développement ;
- de définir une politique touristique d'ensemble pour notre canton ;
- de créer un plan de développement général et d'y préparer les bases légales nécessaires.

Bar-dancing Alpina Champex-Lac

Samedi 29 juin

GRAND BAL

d'ouverture de saison, avec le sympathique orchestre BERTI - 4 musiciens.

P 29178 S

Tout pour la future maman
Tout pour le bébé
Primif enfance

MARTIGNY
38, av. de la Gare Tél. 026 2 35 37

Demandez notre catalogue.

Nom
Adresse

alfa romeo

GARAGE IMPERIA SA

MARTIGNY Tel. (026) 2 18 97

La loi sur l'imposition des véhicules à moteur

« Pour manger la noix, il faut casser la coque »

Rapporteurs : MM. Léonce Emonet et Peter Steffen.

Dans le rapport de la commission, il est dit qu'il faut s'adapter à la loi fédérale sur la circulation routière et à ses dispositions d'application.

D'autre part, par cette nouvelle loi, on veut également procurer à l'Etat des ressources supplémentaires.

On fait valoir — non sans de justes raisons — que le montant de l'impôt n'a pas changé depuis 1952. Or l'indice du coût de la vie a passé cependant de 170,5 pts à 238,1 pts. Les dépenses pour la construction et l'entretien des routes ne cessent d'augmenter. Ces dépenses ne sont pas les seules que le développement de la motorisation entraîne pour le canton. Il faut y ajouter : l'augmentation des tâches policières et des mesures destinées à la prévention des accidents ; l'augmentation de l'appareil judiciaire, les tribunaux étant surchargés, tant sur le plan civil que sur le plan pénal, d'affaires relatives aux accidents de la circulation ; l'accroissement des tâches incombant à l'administration, que ce soit au Département de justice et police ou au Conseil d'Etat ; l'augmentation des frais d'équipement et de traitement découlant de l'hospitalisation des victimes des accidents de la circulation de même que les frais découlant de l'assurance-invalidité. Il serait donc faux de mettre en parallèle uniquement les dépenses routières du canton et les recettes provenant des droits d'entrée sur la benzine et de l'imposition des véhicules à moteur.

L'impôt sur les véhicules automobiles est, dans notre canton, inférieur à la moyenne suisse (contrairement aux indications qui nous avaient été données dans certains milieux automobiles).

L'augmentation prévue dans le projet de loi qui est soumis au Grand Conseil est modeste et ne grève pas sensiblement le budget annuel des détenteurs de véhicules. Il apportera à l'Etat des recettes supplémentaires de l'ordre de Fr. 1.500.000.—

Une discussion s'engage aussitôt.

Interviennent les députés Alfred Escher, Paul Biderbost, Charles-M. Crittin, Raymond Blanc, Fabien Rey, Léo Stoffel, Etienne Perrier, Marc Constantin, Alexandre Chastonay, Jean Vogt et Gérard Perraudin.

UNE MOTION POUR CETTE LOI
M. Paul Biderbost et consorts ont déposé une motion dont voici le texte :

« La circulation toujours plus intense exige partout un développement rapide du réseau routier. Les routes nationales les plus importantes bénéficient désormais dans leur majeure partie de subventions fédérales, alors que les liaisons routières entre les diverses localités sont construites avec une aide cantonale dans le cadre de notre nouvelle loi sur les routes. Toutefois, les communes sont obligées de plus en plus de construire et d'entretenir un réseau routier interne comprenant des places de parc appropriées afin que le trafic puisse se dérouler sans entrave, malgré l'accroissement du nombre des véhicules. Les communes importantes consacrent à ce but des sommes considérables, années après années, sans disposer de recettes correspondantes pour faire face à ces dépenses supplémentaires de construction et d'entretien. Les bénéficiaires financiers de l'extraordinaire augmentation du nombre des véhicules sont uniquement la Confédération avec les droits sur l'essence et les cantons qui disposent en outre de l'imposition sur les véhicules à moteur. En 1966, les recettes du canton du Valais provenant de l'imposition des véhicules à moteur ont atteint Fr. 8.129.331,13 et la rétrocession sur les droits de douane touchant l'essence s'est élevée à Fr. 18.025.048.—, ce qui fait au total plus de 26 millions. Par contre, les communes n'ont aucune recette qui s'accroît proportionnellement à l'augmentation des charges découlant du trafic. Le contraire est vrai : aux termes de la loi sur les routes, la commune qui possède peu de véhicules doit supporter une participation plus élevée que celles moins bien pourvues lors de la construction d'une route cantonale. Aussi serait-il équitable que les communes reçoivent une partie des recettes provenant des taxes de circulation pour couvrir les dépenses énormes imposées par le trafic motorisé.

» Le Conseil d'Etat est prié par conséquent, de proposer une modification de la législation correspondante dans le sens d'une participation des communes à l'imposition des véhicules à moteur, et en l'occurrence proportionnellement aux sommes consacrées par les dites communes à la construction et à l'entretien de leur réseau routier interne.

PROPOSITIONS DE MODIFICATION

M. Otto Matter propose un petit changement du barème.

Fendant «SOLEIL DU VALAIS»

Johannisberg «GOUTTE D'OR»

Vins du Valais
VARONE
SION

Dôle «VALERIA»

Marc «VIEUX CLOCHER»

CE JOUR EN SUISSE ET AILLEURS

Un fait qui prouve une nouvelle fois les méthodes totalitaires de la Suisse alémanique Evincé par le directeur des finances M. Markus Redli le directeur général romand des PTT devrait renoncer au poste de président

M. Ch. Ducommun recevrait une chaire à l'EPUL

Nous avons trouvé cet article très intéressant et significatif dans la FAL du 27 juin.

Selon toute possibilité, l'actuel directeur de l'administration des finances, M. Markus Redli, sera dès l'an prochain le nouveau président du directoire des PTT.

Ainsi se régèrerait, après des mois de conversations, négociations, pourparlers de coulisses, « l'affaire Ducommun ». Le sort du directeur général romand paraît avoir été scellé mardi en fin d'après-midi.

Rappelons les données de cette histoire assez baroque. Un triumvirat même l'inépreprise des postes, téléphones et télégraphes : MM. Vicente Tuason, Fritz Locher et Charles Ducommun. M. Tuason préside. Mais il parvient à l'heure de la retraite, et l'ancienneté donne à M. Ducommun le droit de lui succéder.

Cependant, le directeur général romand se heurte à de très fortes oppositions. Les Suisses de langue française le connaissent et l'apprécient pour avoir, dans de nombreuses conférences et publications, exposé ses vues nouvelles sur les régies nationales, sur la réorganisation des services postaux, sur les méthodes administratives de l'avenir.

Outre-Sarine en revanche, sa personnalité généreuse et souvent originale n'exerce pas le même attrait. Davantage : on considère souvent avec méfiance un directeur général plein d'idées non moins générales, mais trop « fantaisiste » et, pour tout dire, incapable d'exercer avec sérieux les fonctions qui lui sont dévolues.

A ces réticences, le mot paraît en-

core faible, s'ajouteraient certaines rancunes au sein du parti socialiste, qui est, à vrai dire d'assez loin, celui de M. Charles Ducommun. Le détail sordide importe peu. Néanmoins, l'effet reste.

DISPOSE A PRENDRE LA PLACE

Or, une personnalité suisse alémanique s'est trouvée, récemment, disposée à prendre la place dont on voulait écarter M. Ducommun : l'actuel directeur de l'administration fédérale des finances, M. Markus Redli. Attachant sa carrière à celle de M. Roger Bonvin, il changerait en même temps que lui de département, et deviendrait le président du directoire des PTT.

Il faut rendre justice au Conseil fédéral, et notamment à M. Rudolf Gnaegi, chef du département intéressé : l'opération ne leur a pas semblé facile. D'un côté, la Suisse romande pouvait prendre assez mal une éviction décourageante et qui ne saurait améliorer le recrutement des hauts fonctionnaires de langue française. De l'autre côté, M. Markus Redli, dont tout le monde s'accorde à reconnaître l'autorité, menaçait de quitter l'administration pour accepter, dans l'économie privée, quelque haute fonction. M. Ducommun lui-même, enfin, se défendait sans énergie : son éviction pourrait être humiliante, mais la présidence des PTT lui paraissait en somme une charge extrêmement lourde.

Serait-il possible alors de lui préférer M. Markus Redli, et de lui offrir ensuite une honorable compensation ?

Tel paraît être le compromis retenu, mardi soir, par les conseillers fédéraux Gnaegi et Bonvin, dont l'un quitte le Département des transports, des

communications et de l'énergie, tandis que l'autre, dès lundi, le reprendra. M. Redli deviendrait, le 1er janvier 1969, le président du directoire des PTT. M. Charles Ducommun resterait « simple » directeur général, et changerait de service : il abandonnerait les postes pour les finances. Mais la Confédération lui octroierait, en outre, une chaire universitaire. Il donnerait à l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne un cours sur la direction des grandes administrations publiques ou privées.

Cette décision doit être avalisée par le Conseil fédéral, qui peut encore lui préférer d'autres issues : par exemple une prolongation du mandat de M. Tuason. Il serait imaginable aussi que M. Ducommun prenne, pour une seule année, la présidence, et la cède ensuite à M. Redli.

Cependant, les jeux semblent faits. Le conseil de l'EPUL devrait naturellement s'y prêter. M. Ducommun, quant à lui, paraît désireux de saisir une occasion : celle de délivrer aux futurs chefs d'entreprises l'expérience et les réflexions qu'il a longuement accumulées.

Ainsi s'apaiseraient, les remous qui agitent fort, depuis un an, les coulisses du palais fédéral. Sans drame, mais non sans malaise. Car on peut regretter la violence, la détermination et l'anonymat des adversaires de M. Ducommun, qui a bien exercé ses fonctions, et ne les aurait pas moins bien exercées à la présidence. Et l'on peut regretter aussi le fait, déplorable en lui-même, qu'un Romand, sur le point de toucher la fin d'une carrière au service de l'Etat, doive au dernier moment céder la place à un « deus ex machina » suisse alémanique.

Du moins faut-il espérer une mani-

re de réparation. Le nouveau statut des PTT, qui élargit leur autonomie, va les pourvoir d'un conseil d'administration. Ecartée de l'exécutif suprême, la Suisse romande a le droit, maintenant, d'exiger que l'équilibre soit rétabli : elle n'admettrait pas qu'on lui refuse la présidence du futur conseil.

Jean-Marie Vodoz

(Feuille d'Avis de Lausanne)



M. Charles Frédéric Ducommun.

Assemblée générale des actionnaires de Publicitas S. A. Bénéfice net de plus de 3 millions

LAUSANNE. — L'assemblée générale des actionnaires de Publicitas, société anonyme suisse de publicité, a eu lieu à Lausanne mardi. Après une allocation spéciale de 200 000 francs à la caisse de retraite du personnel, les comptes de l'exercice 1967 présentent un bénéfice net de 3 090 989 fr. 35, auquel s'ajoute le solde reporté de 1966, soit 1 713 384 fr. 70.

Conformément aux propositions du Conseil d'administration, l'assemblée générale a attribué 270 000 francs à la réserve légale et 500 000 francs à la réserve spéciale. Elle a décidé de répartir, comme l'année précédente, un dividende de 10 % brut sur le capital-action et de verser 30 francs brut par bon de jouissance. Le report à nouveau est de 223 275 fr. 10.

D'autre part, l'assemblée a approuvé la distribution de 40 000 actions ordinaires Publicitas (Foreign), Inc., Panama, sans valeur nominale et sans droit de vote, à raison d'un titre par action Publicitas Suisse, les premières restant indissolublement attachées aux secondes.

L'assemblée a décidé également d'augmenter le capital-actions de la société de huit millions de francs à dix millions de francs par l'émission au pair de 10 000 nouvelles actions au porteur, d'une valeur nominale de

200 francs, accompagnées chacune d'un bon de jouissance sans valeur nominale et d'une action ordinaire Publicitas (Foreign), Inc., sans valeur nominale et sans droit de vote. Ces actions seront offertes aux anciens porteurs de titres dans la proportion d'un nouveau pour quatre anciens. L'administrateur sortant de charge, M. Pierre Ramelet, a été réélu pour une période de trois ans, M. J. C. Gerstenhauer, directeur de Publicitas Barcelone, a été nommé membre du Conseil d'administration en remplacement de M. J. R. Gerstenhauer, décédé.

Cohn-Bendit sera remplacé à Bâle par un journaliste allemand

BALE. — Ce n'est pas Cohn-Bendit, mais un journaliste allemand qui avait assisté de très près aux émeutes de Paris qui participera vendredi soir, avec sept autres orateurs, au débat organisé par les « étudiants progressistes » de Bâle. Ce journaliste, dont le nom n'est pas encore connu, aurait été expulsé de France à cause de ses reportages « trop authentiques » des événements du mois de mai.

Imposantes funérailles de Mgr Jelmini

LUGANO — Jeudi après-midi, les Tessinois ont accompagné leur évêque défunt, Mgr Angelo Giuseppe Jelmini, à sa dernière demeure. Les funérailles ont été parmi les plus imposantes qui se soient déroulées dans le canton, tant par la présence de membres des autorités que par la participation du peuple.

La messe pontificale de requiem a été célébrée à la cathédrale St-Laurent de Lugano par Mgr Ambrogio Marchioni, nonce apostolique à Berne, et en présence de NN. SS. von Streng, ancien évêque de Bâle, Haller, abbé de St-Maurice et évêque titulaire de Béthléem, Charrière, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg, Adam, évêque de Sion, Hasler, évêque de St-Gall, Haenggi, évêque de Bâle, Tschudy, abbé d'Ensisiedeln, Bonomini, évêque de Côme, Rossi, évêque de Tortona, Oldani, évêque auxiliaire de Milan, Niederberger, abbé de Mariastein, Boesch, abbé d'Engelberg, ainsi que de deux évêques orthodoxes. (Mgr Vonderach, évêque de Coire et président de la conférence des évêques suisses, était empêché, il séjourne actuellement en Grande-Bretagne avec les membres de la délégation des Eglises chrétiennes de Suisse chargée de négocier avec les Eglises britanniques en vue de la cessation des hostilités au Nigeria, voir notre journal de mercredi).

La totalité des prêtres du diocèse étaient présents. La délégation du Conseil d'Etat tessinois était conduite par le président du gouvernement M. Bixio Cellio. Il y avait également deux an-

compagnés de l'huissier, tandis que le Conseil de l'université avait délégué un de ses membres, le conseiller d'Etat et aux Etats, Stefani. Enfin, tous les mouvements d'action catholique avaient envoyé des délégués.

Après l'évangile, l'abbé Cortella, archiprêtre de la cathédrale, monta en chaire et procéda à la lecture du testament spirituel de l'évêque défunt. A la fin de la messe, les évêques présents ont pris position autour du cercueil tandis que le nonce apostolique donnait l'absoute.

Ensuite, le cortège funèbre, comptant quelque 5 000 personnes s'est rendu au cimetière, tandis que des deux côtés du parcours une foule estimée à plus de 15 000 personnes rendait un dernier hommage à Mgr Jelmini.

Au cimetière, l'absoute a été donnée par Mgr Marchioni et la dépouille mortelle de Mgr Jelmini fut solennellement inhumée dans le caveau de famille. La sépulture définitive aura lieu ultérieurement à l'église du Sacré-Cœur où repose déjà le prédécesseur de Mgr Jelmini, Mgr Aurelio Bacciarini.

En outre, une autre grève aura lieu dans tous les compartiments de Milan du dimanche 30 juin à 21 heures au lundi 1er juillet à 21 heures.

En trafic international, seuls quelques trains circuleront sur les parcours italiens des lignes du Simplon et du St-Gothard. Les voyageurs désirant se rendre en Italie sont priés de se renseigner dans les gares.

Grève chez les cheminots italiens

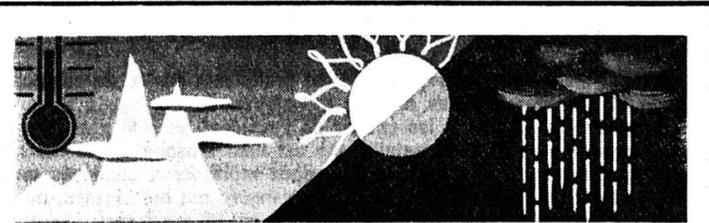
BERNE — Les chemins de fer italiens de l'Etat annoncent qu'une grève du personnel sur la ligne Chiasso - Milan aura lieu du jeudi 27 juin à 21 heures, au vendredi 28 juin à 21 heures. Les trains internationaux circuleront tout de même mais à une distance assez grande les uns des autres, de sorte que des retards sont à prévoir.

En outre, une autre grève aura lieu dans tous les compartiments de Milan du dimanche 30 juin à 21 heures au lundi 1er juillet à 21 heures.

En trafic international, seuls quelques trains circuleront sur les parcours italiens des lignes du Simplon et du St-Gothard. Les voyageurs désirant se rendre en Italie sont priés de se renseigner dans les gares.

Jean Schramme serait arrêté

BRUXELLES — Selon le journal socialiste de Bruxelles « Le peuple », le « colonel » Jean Schramme aurait été arrêté par les autorités judiciaires belges et inculpé d'avoir tué un Belge au Rwanda.



Orages locaux - Toujours ensoleillé

★ SITUATION GENERALE

Un anticyclone, qui s'étend des Açores à la Hongrie, dirige les perturbations atlantiques vers le nord de l'Europe. Dans nos régions, cette répartition uniforme de la pression favorisera le développement de foyers orageux isolés en fin de journée.

★ PREVISIONS JUSQU'A VENDREDI SOIR VALABLES POUR TOUTE LA SUISSE

Le temps demeure ensoleillé et chaud. Toutefois, dans le courant de la journée, des cumulus se développeront en montagne et quelques orages isolés ne sont pas exclus en fin d'après-midi ou dans la soirée. Températures prévues : 14 à 18 degrés au petit matin, 26 à 31 degrés dans l'après-midi. Vents généralement faibles à modérés du secteur sud-ouest.

★ EVOLUTION PROBABLE POUR SAMEDI ET DIMANCHE

Persistence du temps ensoleillé et chaud. L'après-midi, formations nuageuses par moments importantes, surtout en montagne, orages locaux.

GENÈVE INSOLITE

DES TRUJILLO S'OPPOSAIENT A L'UN DES JUGES INSTRUCTEURS GENEVOIS

Comme l'on sait, deux clans de la famille de l'ancien dictateur de la République dominicaine se livrent une lutte acharnée devant la justice genevoise afin de prouver que les millions du dictateur défunt appartiennent à l'un ou à l'autre d'entre-eux. Les partis en lice sont d'un côté les descendants légitimes du dictateur et de l'autre les descendants naturels de celui-ci. Le juge instructeur genevois qui s'occupe de l'affaire a été accusé par l'une des parties de ne pas être suffisamment neutre. Un recours cantonal contre ce juge n'ayant pas eu le succès souhaité, ceux des membres de

la famille Trujillo qui s'opposent à ce qu'il continue de diriger l'instruction de leur cas ont remis un recours de droit public au Tribunal fédéral. Celui-ci vient de le rejeter en tant qu'il est entré en matière. Le juge instructeur genevois n'aura donc pas à se désister et continuera de s'occuper de ce cas épineux.

ACCIDENTS DE CHANTIER ET DE... GYMNASTIQUE : DEUX BLESSES

Une grue bien cruelle a déversé son chargement de planches dans le vide, sur un chantier de Châtelaine, juste au moment où passait un ouvrier, qui se trouvait donc au point de chute de cette fraccassante avalanche. Les cris de ses camarades

firent bondir l'homme. M. Umberto Canola, Italien, mais pas assez vite pour lui permettre d'éviter tous les projectiles. Le malheureux reçut quelques planches sur le crâne et dans les reins. Il a été hospitalisé dans un état assez grave mais ses jours ne paraissent pas en danger.

Autre accident, dans une salle de gymnastique cette fois, où un garçonnet de 8 ans, le petit Alexandre Magnin, a fait une mauvaise culbute et s'est blessé assez grièvement pour qu'il soit nécessaire de le conduire à la clinique de pédiatrie.

ABUS DE CONFIANCE
Travaillant pour le compte d'une

entreprise étrangère, un ressortissant suisse, âgé de 48 ans et habitant l'Amérique du Sud, avait été chargé d'encaisser diverses sommes d'argent auprès de clients. Revenu à Genève, il fut incapable de remettre cet argent, soit quelque 24 000 dollars. Il a été inculpé d'abus de confiance et arrêté.

ISSUE FATALE

Le jeune Jean-François Cramer, 13 ans, demeurant à Meyrin, victime lundi d'un accident de la circulation et souffrant de lésions internes, avait été transporté à l'hôpital. Il y est décédé jeudi.

POUR 2 000 FR S LE BLOUSON DORE A PU QUITTER LA PRISON

Donald H., un voyou fils de bonne famille, a comparu devant la Chambre d'accusation pour y solliciter — et naturellement y obtenir — sa mise en liberté provisoire, pour la modique somme de 2 000 frs (modique en fonction des disponibilités de « papa »). Ce jeune homme s'est « laissé aller » à divers cambriolages au cours desquels il déroba des armes et des effets militaires, qu'il revendit aussitôt pour augmenter son argent de poche. Donald H. a donc pu quitter sa cellule. Il en a été de même — et sans caution cette fois — pour Eva R. convaincue de filouterie d'auberge.

DERNIÈRES DÉPÊCHES — DERNIÈRES DÉPÊCHES

La Banque de France a perdu plus d'un milliard de dollars

du 2 mai au 20 juin

PARIS — Le bilan hebdomadaire de la Banque de France, publié jeudi mais arrêté au 20 juin dernier, fait ressortir une diminution des réserves d'or et de devises de la banque de 440 millions de dollars, soit un peu plus de 2.196 millions de francs.

Cette perte vient s'ajouter à celles encourues par la Banque de France du 2 mai au 13 juin et qui se sont élevées à plus de 600 millions de dollars. Le total des pertes de devises de la France depuis le 2 mai jusqu'au 20 juin s'élève donc à un peu plus d'un milliard de dollars. En faisant le calcul de ces pertes il a été tenu

compte du tirage inconditionnel de la France sur le Fonds monétaire international de 745 millions de dollars et du tirage de 140 millions de dollars en contrepartie des facilités accordées en 1965 par la France à la Grande-Bretagne dans le cadre des accords généraux d'emprunt.

L'importance des pertes en devises de la France à la date du 20 juin explique qu'au cours de la semaine dernière et au début de cette semaine la Banque de France ait commencé à vendre de l'or notamment à Zurich à la Banque nationale suisse et à Francfort à la Bundesbank.

« De Gaulle tentera samedi d'influer sur les votes »

Aucun des ténors politiques français n'a pris la parole hier soir devant les écrans de la télévision française où se terminera demain la campagne électorale du scrutin législatif. Les téléspectateurs ont jusqu'ici, en sept séances d'une demi-heure chacune, vu et entendu tous les leaders leurs exposer les programmes des diverses formations. Une seule, pendant la cam-

pagne, a eu le même porte-parole : il s'agit du groupe centriste « Progrès et Démocratie moderne » dont le président, Jacques Duhamel, a été le seul à paraître sur les écrans.

Le ministre de l'Intérieur, Raymond Marcellin, qui est le principal responsable de l'organisation des élections a pris hier soir la parole au nom des gaullistes

Le ministre de l'Intérieur est inscrit au groupe des républicains indépendants de M. Giscard d'Estaing. Il s'est à plusieurs reprises dans le passé signalé à l'attention des observateurs politiques : en prenant ouvertement parti contre certaines des positions politiques de Giscard d'Estaing, leader du groupe de la majorité auquel il appartient. L'intervention qu'il a faite hier soir au nom des gaullistes en a été d'autant plus remarquée.

La campagne électorale à la télévision se termine demain et tous les leaders, sans exception, se feront entendre une dernière fois avant le scrutin du dimanche 30 juin où 316 sièges restent à attribuer sur les 487 que comporte l'Assemblée nationale. Une dernière intervention, samedi est toutefois attendue ou condamnée : celle du général De Gaulle qui parlera à 13 h et à 20 h. Les partis d'opposition reprochent dès maintenant au chef de l'Etat de tenter à quelques heures de

l'ouverture du scrutin, d'influer sur les votes.

L'EVACUATION DE L'ECOLE DES BEAUX-ARTS PAR LA POLICE

Après le théâtre de l'Odéon et la Sorbonne, la police a évacué hier l'école nationale des Beaux-Arts, occupée par les étudiants depuis le 14 mai, en même temps que les facultés parisiennes où, par ailleurs, l'occupation continue.

Dès la fin de la nuit, d'importantes forces de police avaient pris position dans les rues avoisinantes, réputées pour le nombre de boutiques d'antiquaires que l'on y dénombre. Au moment où la police est entrée à l'intérieur de l'école, moins d'une centaine de jeunes gens et de jeunes filles s'y trouvait. La plupart étaient endormis. Ils se sont rendus sans difficulté et ont été conduits dans les locaux de la police.

Un camion citerne transportant 30 000 litres d'essence explose : aucune victime

RENNES. — Un camion citerne chargé de 30 000 litres d'essence a dérapé dans un virage et s'est renversé jeudi après-midi à Vaiges (ouest de la France). La citerne a pris feu et a explosé. Des flammes d'une dizaine de mètres se sont propagées aux maisons voisines et à l'église de la localité.

Il a fallu l'intervention des pompiers de Laval et d'autres communes des environs pour venir à bout de l'incendie après deux heures d'efforts.

On ne signale aucune victime. Mais les dégâts sont considérables. On estime qu'ils sont environ de centaines de milliers de francs.

ETATS-UNIS : LA COMMISSION DES FINANCES SUPPRIME LE BUDGET POUR LE DEVELOPPEMENT D'UN AVION SUPERSONIQUE

WASHINGTON. — La commission des finances de la Chambre des représentants a supprimé jeudi le budget de 223 millions de francs pour le développement de l'avion supersonique américain (2700 km/h) qui doit concurrencer le « Concorde » franco-britannique.

GRANDE-BRETAGNE : LA GREVE AUX USINES FORD BRITANNIQUES

LONDRES. — Le directeur général de la société Ford anglaise a adressé jeudi soir un télégramme à M. Harold Wilson, premier ministre britannique, pour lui demander d'intervenir dans le conflit qui l'oppose à 187 piqueuses des usines Ford de Dagenham en grève depuis quinze jours, et qui risque d'affecter gravement l'économie britannique.

LE PRESIDENT JOHNSON PROPOSE DE RAMENER L'AGE DU VOTE A 18 ANS

WASHINGTON. — Le président Johnson a soumis jeudi au Congrès un projet d'amendement constitutionnel visant à ramener l'âge légal du vote aux Etats-Unis à 18 ans.

Le nombre de jeunes Américains âgés de 18 à 21 ans s'élève actuellement à environ dix millions. Le corps électoral des Etats-Unis représente environ 20 millions de votants âgés de plus de 21 ans.

UN CINQUIEME MEMBRE DU RESEAU DE LA DROGUE APPREHENDED A PARIS

PARIS. — Un « convoyeur » ayant appartenu au réseau de la drogue de Jacques Bousquet a été appréhendé jeudi en fin de matinée dans un hôtel parisien. (Voir notre édition de hier).

Il s'agit de M. René Raymond Guirche, né le 31 octobre 1926, sans profession.

ARRESTATION DU SECRETAIRE DE LORD RUSSELL

LONDRES. — M. Ralph Schoenman, secrétaire privé de Lord Bertrand Russell, qui était entré illégalement en Grande-Bretagne il y a quelques jours, a été arrêté jeudi soir par Scotland Yard, a déclaré M. Christopher Farley, directeur de la Fondation Russell.

LES CONSERVATEURS REMPORTENT LE SIEGE DE NELSON ET COLNE

LONDRES. — Les conservateurs remportent le siège de Nelson et Colne (Lancashire), qui appartenait auparavant à un député travailliste. Au cours de l'élection partielle qui s'y est déroulée, les conservateurs ont enregistré 16.466 voix contre 12.944 aux travaillistes. La majorité conservatrice est donc de 3.522 voix alors que la majorité des travaillistes était en 1966 de 4.577 voix.

NIGERIA : EXECUTIONS CAPITALES EN PRESENCE D'ENFANTS

BENIN (Nigeria) — Une foule de quinze mille personnes, parmi lesquelles des enfants, a assisté jeudi, sur la « place Royale » de Bénin, dans l'Etat du centre-ouest du Nigeria, à l'exécution de deux jeunes sous-lieutenants de l'armée fédérale, accusés du meurtre de quatre civils nigériens : le directeur et le comptable de l'agence locale de la Barclays Bank, le gardien chef de la prison et un inspecteur de la police.

Même si l'Egypte dispose de missiles balistiques

Les Arabes ne sont pas prêts

JERUSALEM. — « Les Etats arabes ont déjà retrouvé sur les plans militaires et économiques le niveau qu'ils avaient avant la guerre des six jours », a déclaré le général Moshe Dayan, ministre israélien de la Défense, devant le comité central du RAFI, à Jérusalem.

« Israël fait face à la possibilité d'une reprise de la guerre et doit renforcer son potentiel militaire. En même temps Israël doit faire le maximum pour battre et liquider l'« El Fatah », a ajouté le général Dayan.

Selon le ministre israélien de la Défense, l'Egypte dispose maintenant de

missiles balistiques d'une portée de 70 km pouvant transporter une ogive conventionnelle de 150 kg. « En dépit de ces nouvelles armes, a toutefois ajouté le général Dayan, les Arabes ne sont pas prêts à entrer en guerre : « Ils considèrent que les actes de sabotage et de terrorisme commis par l'organisation El Fatah constituent une prolongation de la guerre et laissent leur honneur intact. »

Lorsqu'ils auront résolu leurs problèmes d'effectifs, ils seront en mesure de reprendre véritablement les hostilités », précise le ministre israélien de la Défense.

Le général Dayan a également indiqué que depuis la guerre des six jours, 775 Arabes ont été tués et 626 blessés, contre 184 tués et 617 blessés, du côté israélien.

« Nous devons créer un commun modèle de vie dans les territoires que nous occupons afin d'empêcher l'El Fatah de parvenir à un soulèvement général de la population », a déclaré le général Dayan à propos de la situation des pays occupés.

D'autre part, M. Levi Eskhol, premier ministre, a également pris la parole devant le comité central du RAFI. « La résolution du Conseil de sécurité du 22 novembre dernier, a-t-il affirmé, fournit les bases d'un règlement pacifique au conflit israélo-arabe. Toutefois les propositions de paix seront sans objet, tant que les Arabes ne se seront pas déclarés prêts à négocier ».

La base de Khe Sanh sera rasée

SAIGON. — La base de Khe Sanh, « rendue à l'inaction » sera rasée aux bulldozers, toutes ses installations démantelées et retirées, ses bunkers et ses casemates souterrains remplis de terre apprend-on de source militaire.

Cette opération est déjà en cours, mais le commandement américain ne veut pas donner de précision sur la durée afin de préserver la sécurité de ses hommes.

Quatre journalistes anglais échappent à la mort dans un accident d'avion

BREST. — Un avion bimoteur « Piper-Comanche » appartenant à une compagnie londonienne s'est écrasé hier soir près de l'aérodrome de Brest-Guipavas (Finistère). Les cinq passagers, quatre journalistes de la BBC et le pilote, ont échappé à la mort bien que l'avion soit complètement détruit.

LA DESTRUCTION DU 3.000e AVION AMERICAIN AU NORD-VIETNAM

PARIS. — Le 3.000e avion américain détruit au-dessus du Nord-Vietnam est un Phantom « F 4 D ». Son pilote a été tué sur le coup.

LA MUNICIPALITE DE ZURICH REFUSE LE « GLOBUS-PROVISORIUM »

ZURICH. — La Municipalité de Zurich a décidé jeudi matin de ne pas mettre le bâtiment appelé « Globus-Provisorium » à la disposition, samedi prochain, du « comité d'action pour un centre de jeunesse », qui désirait s'y réunir en « assemblée constituante ».

EXPLOSION à l'usine d'incinération des ordures

BIENNE. — Jeudi, une explosion s'est produite à l'usine de compostage et d'incinération des ordures ménagères de la Mura à Bienne. L'ampleur des dégâts et les causes de l'accident ne sont pas encore connues. Une partie des installations est hors d'usage, et l'usine ne pourra plus fonctionner durant un à deux mois. Deux employés municipaux et un employé d'une maison étrangère ont été blessés, mais ont pu cependant regagner leur domicile après avoir reçu les premiers soins. Selon des estimations provisoires, les dégâts s'élèvent à plus de 100.000 francs. Plusieurs portes ont été soufflées par l'explosion et de nombreuses vitres réduites en miettes. Le moulin pour la destruction des ordures a été gravement endommagé.

C'est dans un des transporteurs que l'explosion s'est produite. On pense qu'elle a été provoquée par la combustion d'explosifs solides ou de produits chimiques liquides.

L'enquête pour déterminer les causes exactes de l'accident sera conduite par le juge de Nidau, en collaboration avec la police cantonale.

Premier échec du gouvernement à Prague

PRAGUE. — Pour la première fois le gouvernement tchécoslovaque présidé par M. Oldrich Cernik n'a pu imposer son point de vue jeudi aux députés de l'Assemblée nationale.

En effet, il a subi un échec puisque son projet sur l'assurance-maladie a été rejeté. En revanche, l'Assemblée nationale a adopté par 114 voix contre 88 un contre-projet de la commission de l'hygiène publique.

Il prévoit que le montant pour l'assurance-maladie est calculé sur un salaire maximum de 100 couronnes par jour pour une semaine de six jours et sur un salaire maximum de 120 couronnes pour une semaine de cinq jours de travail.

Le gouvernement demandait une limite de 150 respectivement 180 couronnes.

L'URSS pour une limitation des armes stratégiques

LONDRES. — Le gouvernement britannique considère comme « très encourageante » l'indication selon laquelle l'Union soviétique serait prête à discuter avec les Etats-Unis de la limitation et ensuite de la réduction des armes stratégiques nucléaires, offensives et défensives, y compris les « missiles antimissiles », déclare-t-on de source anglaise autorisée.

Cette indication a été donnée hier devant le Soviet suprême par le ministre des Affaires étrangères de l'URSS, M. Andreï Gromyko. On estime à Whitehall qu'il s'agit de l'élément le plus

important de son discours.

Sa déclaration constitue en effet une réponse indirecte aux offres répétées faites à ce sujet à Moscou par les Etats-Unis et reprises récemment par le président Johnson.

En ce qui concerne la proposition d'une conférence réunissant l'Union soviétique, les trois puissances nucléaires occidentales et d'autres pays, sur l'abolition des armes nucléaires, on fait remarquer qu'il s'agit d'un des éléments qui ont figuré déjà dans les projets soviétiques de désarmement général et complet.

Sneyd (alias Ray) nie avoir tué le pasteur King

LONDRES. — « Le meurtre du Dr King est un meurtre de caractère politique. Il ne peut donc servir de motif à une demande d'extradition », a déclaré jeudi devant le Tribunal de Bow, le défenseur de James Earl Ray, maître Roger Frisby.

Ray comparait hier matin, pour la troisième fois, devant le juge Frank Milton, mais c'est la première fois que la demande d'extradition du gouvernement américain a été examinée au fond.

Pourtant cet examen doit être repris mardi prochain. La demande américaine était fondée sur l'accusation de meurtre sur la personne du pasteur noir Martin Luther King portée contre James Earl Ray et sur un vol à main armée commis par Ray en 1959 et pour lequel il avait été condamné à 20 ans de prison avant de s'évader de l'établissement pénitentiaire de l'Etat de Missouri en 1967.

Pour M. Frisby, ce dernier crime n'a pas été suffisamment prouvé devant la présente juridiction britannique. C'est en effet sur le meurtre de Martin Luther King que l'avocat M. David Calcutt, représentant le gouvernement des Etats-Unis, a fait porter tous ses efforts.

Pendant plus de deux heures, il a exposé tout ce qui se trouvait dans le dossier américain et tenta de prouver que Ray était bien le même homme que le Ramon George Sneyd, arrêté à l'aérodrome de Londres le 8 juin dernier, porteur d'un faux passeport et d'un revolver chargé.

Les empreintes digitales relevées sur ce revolver et sur le fusil avec lequel avait été tué le pasteur sont les mêmes.

Il y a aussi dans ce dossier une dizaine de témoignages écrits présentés par M. Calcutt, qui affirment que des gens ont vu Ray louer une chambre voisine de la salle de bains d'où fut tiré le coup de feu qui tua le Dr King, que des gens l'ont vu aussitôt après se sauver de cette salle de bains, jeter dans la rue le fusil à lunette dont il était encore porteur et monter dans une voiture qui l'attendait. D'autres l'ont vu acheter un premier fusil, puis venir le lendemain le changer pour un meilleur.

Ray ne nie rien de ces faits, s'il ne les confirme pas. Ce qu'il se borne à démentir, ce sont certaines des affirmations du superintendant de Scotland Yard, Arthur Butler, qui l'arrêta à Londres et selon lesquelles Sneyd se serait effondré lorsque Butler l'accusa de n'être autre que Ray. Il s'écrie cependant : « Je n'ai pas tué le Dr King, je ne le connaissais pas ».

Pour ce qui est du meurtre, la question n'est pas là. Mais bien telle que l'a présentée maintenant l'avocat anglais de Ray : celle de savoir si ce crime a été ou non un crime politique. M. Calcutt, à l'ouverture de son exposé, avait tenu à souligner que Ray était le seul assassin du pasteur King. Et son dossier n'a pas trace de l'existence d'un complot quelconque. Peut-être toutefois, est-ce sur ce terrain que la défense fera porter son effort mardi prochain.